RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1965 B 70003
Numéro SIREN : 896 520 038
Nom ou dénomination : ADVINI

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2017 sous le numéro de dépôt 19094

ADVINI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 7.663.234 euroseuros
34725 ST FELIX DE LODEZ
896 520 038 R.C.S. Montpellier

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Certifié conforme

AdVini

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Compte de résultat

Etat du Résultat global

Etat de la situation financière

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux états financiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires	5	**240 292**	**240 650**
Achats consommés		**-154 976**	**-157 099**
Charges de personnel	6	**-39 450**	**-32 983**
Charges externes		**-30 979**	**-28 727**
Impôts et taxes		**-4 899**	**-5 226**
Dotations aux amortissements	7, 8	**-6 842**	**-6 043**
Dotations aux dépréciations	9	**-871**	**-503**
Autres produits opérationnels	10	**10 547**	**965**
Autres charges opérationnelles	10	**-551**	**-1 968**
Résultat opérationnel		12 269	9 067
Quote-part des sociétés mises en équivalence		340	203
Résultat opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE		11 729	8 862
Coût de l'endettement financier brut		-1 368	-1 319
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		30	4
Coût de l'endettement financier net		-1 338	-1 315
Autres produits financiers	11	**60**	**15**
Autres charges financières	11	**-52**	**-88**
Charge d'impôt	12	**-319**	**-2 468**
Résultat net des activités poursuivies		10 080	5 006
Résultat net d'impôt des activités arrêtées			
Résultat net		**10 080**	**5 006**
Résultat net – Intérêts ne conférant pas le contrôle		**-321**	**-24**
Résultat net - Part du groupe		10 401	5 030
Résultats par action en euros (part du groupe) :	13		
- de base pour le résultat net		2,97	1,45
- dilué pour le résultat net		2,89	1,45

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Etat du Résultat global

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Résultat net	**10 080**	**5 006**
Variation des hypothèses actuarielles indemnité de départ à la retraite	-180	127
Effet d'impôt différé sur indemnités de départ à la retraite	60	-42
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat	**-120**	**85**
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	10	66
Effet d'impôt différé sur instrument de couverture	-3	-22
Ecart de conversion	971	-200
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net	**978**	**-156**
Autres éléments du résultat global	**858**	**-71**
RESULTAT GLOBAL	10 938	4 935
dont part groupe	10 957	4 959
dont part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	-19	-24

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Etat de la situation financière

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Goodwill	14	5 222	3 515
Immobilisations incorporelles	7	37 703	23 246
Immobilisations corporelles	8	116 540	87 470
Participations dans des entreprises associées	16	3 037	4 217
Autres actifs financiers non courants	17	661	656
Impôts différés actifs	17	2 299	336
Actifs non courants		**165 462**	**119 441**
Stocks	18	104 995	74 242
Clients	19	60 797	50 096
Autres créances	20	21 050	16 164
Actifs d'impôts exigibles	20	834	781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 078	3 013
Actifs détenus en vue de la vente à la vente		-	-
Actifs courants		**191 755**	**144 296**
TOTAL ACTIF			
Capital émis		7 663	7 188
Primes d'émission		41 094	33 345
Réserves		33 079	25 302
Résultat Part du Groupe		10 401	5 030
Capitaux propres Part du Groupe		**92 237**	**70 864**
Intérêts Minoritaires		4 999	1 226
Capitaux propres	22	**97 236**	**72 090**
Dettes financières	23	52 104	29 329
Passifs d'impôts différés	12	17 284	14 864
Provisions part non courante	9	1 979	1 446
Passifs non courants		**71 367**	**45 639**
Dettes financières - part à moins d'un an	23	102 150	71 472
Dettes d'impôt exigible		127	161
Fournisseurs et comptes rattachés		53 085	52 602
Provisions part courante	9	1 113	1 681
Autres passifs courants	27	32 138	20 092
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs courants		**188 613**	**146 008**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**357 216**	**263 737**

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net consolidé		**10 080**	**5 006**
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant) *	7, 8, 9	-2 132	5 986
Autres produits et charges calculés		2 703	526
Plus ou moins values de cessions	7, 8	-242	124
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		540	205
- Dividendes (titres non consolidés)		-12	-10
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 936	11 835
Coût de l'endettement financier net	11	1 295	1 300
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	319	2 468
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		12 550	15 603
Impôts versés		-2 147	-2 890
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		-6 550	650
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**3 854**	**13 363**
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7, 8	711	220
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		-65	-50
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants			
- Dividendes (titres non consolidés)		12	10
Variation nette des prêts et créances	17	65	2
Incidence des variations de périmètre		-45 344	-3 729
Cession de filiales et autres unités de production			
Subventions d'investissement encaissées		0	0
Flux net de tresorerie lié aux opérations d'investissement		**-57 652**	**-15 111**
Achats et ventes d'actions propres	22	82	
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	22	7 600	
Souscription de capital des minoritaires dans les filiales		1 764	
Dividendes payés au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22	-673	-913
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
Rachat de minoritaires	3	-210	-574
Encaissement liés aux nouveaux emprunts	23	30 843	14 598
Remboursement d'emprunts	23	-8 836	-8 121
Intérêt financiers nets versés	11	-1 297	-1 304
Autres flux liés aux opérations de financement		20	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**29 291**	**3 684**
Incidence des variations des cours des devises		-620	25
Variation de trésorerie		**-25 128**	**1 961**
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		-60 208	-62 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		-85 335	-60 208

** Les dotations nettes aux amortissements et provisions comprennent un Badwill de 8 080 k€.*

Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

en milliers d'euros	31-déc-16
Stock	-3 038
Clients	-4 279
Fournisseurs	-1 591
Autres créances et dettes	2 358
Résultat net consolidé	**-6 550**

La variation négative du BFR s'explique principalement par l'augmentation des stocks de vin en vrac et bouteilles pour 3 M€ et par la hausse du poste client pour 4 M€ principalement lié à la progression des ventes export sur des territoires avec des délais de règlement plus élevés.

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
au 31/12/2014	7 162	33 004	-1 616	28 502	67 051	544	67 596
Résultat net				5 030	5 030	-24	5 006
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-71	-71		-71
Résultat global				4 959	4 959	-24	4 935
Paiements fondés sur des actions				253	253		253
Opérations sur titres auto détenus			-22		-22		-22
Dividendes versés				-911	-911	-2	-913
Dividendes versés en actions	26	341		-367			
Variation de périmètre				-466	-466	707	241
au 31/12/2015	7 188	33 345	-1 638	31 970	70 864	1 226	72 090
Résultat net				10 401	10 401	-321	10 080
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				556	556	302	858
Augmentation de capital ADVINI SA	434	7 166			7 600		7 600
Paiements fondés sur des actions				2 613	2 613		2 613
Opérations sur titres auto détenus			122		122		122
Dividendes versés				-655	-655	-3	-659
Dividendes versés en actions	41	583		-624	0		
Variation de périmètre				737	737	3 796	4 533
au 31/12/2016	7 663	41 094	-1 516	44 997	92 237	4 999	97 236

Notes annexes aux états financiers

Note 1. Informations générales ---- 10
Note 2. Faits caractéristiques de la période ---- 10
Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation ---- 10
Note 4. Evolution du périmètre de consolidation ---- 26
Note 5. Information sectorielle ---- 31
Note 6. Charges de personnel ---- 33
Note 7. Immobilisations incorporelles ---- 34
Note 8. Immobilisations corporelles ---- 35
Note 9. Provisions et dépréciations ---- 36
Note 10. Autres produits et charges opérationnels ---- 37
Note 11. Résultat financier ---- 38
Note 12. Impôts sur les résultats ---- 38
Note 13. Résultat par action ---- 39
Note 14. Goodwill ---- 40
Note 15. Dépréciation des actifs ---- 40
Note 16. Participation dans les entreprises associées ---- 41
Note 17. Actifs financiers ---- 41
Note 18. Stocks ---- 43
Note 19. Créances clients ---- 43
Note 20. Autres actifs courants ---- 44
Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie ---- 45
Note 22. Capitaux propres ---- 45
Note 23. Dettes financières ---- 47
Note 24. Covenants ---- 48
Note 25. Passifs financiers ---- 49
Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers ---- 50
Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation ---- 52
Note 28. Parties liées ---- 52
Note 29. Engagements et passifs éventuels ---- 53
Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période ---- 53
Note 31. Informations diverses ---- 53

Note 1. Informations générales

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 24 mars 2017, le Directoire a arrêté les comptes au 31 décembre 2016 qui ont été présentés au Conseil de surveillance le même jour et a autorisé leur publication. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 1er juin 2017.

Note 2. Faits caractéristiques de la période

*** Une année 2016 riche en acquisitions :**

Beaune (1720). Cette acquisition porte sur 22,4 hectares de vignes, dont 5,3 en pleine propriété, sur les plus belles appellations de la côte de Beaune. Les vins de la maison Champy, distribués sur des circuits très sélectifs, confortent la montée en gamme d'AdVini.
Détaillé note 4

- **Reprise des Châteaux Patache d'Aux et Liversan en Médoc**

 Cette reprise s'inscrit dans l'acquisition de 100% des parts des domaines de la famille Lapalu. La surface totale représente 250 hectares de vignobles en Médoc et Haut Médoc. A l'occasion de cette reprise, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%.
 Détaillé note 4

- **Reprise du Château ROQUEFEUILLE en AOP Provence Sainte-Victoire**

 Notre filiale Gassier reprend l'exploitation de ce superbe domaine de 100 hectares, situé à quelques kilomètres du Château Gassier, à compter de décembre 2016.
 Détaillé note 4

- **Reprise de l'exploitation du Domaine CAZES à Rivesaltes**

 Un domaine de 200 hectares en Côtes du Roussillon, Village et IGP, entièrement en biodynamie depuis 1997.

Par création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes dont le capital est détenu à 99,90% par Cazes, et création de la SCI Cazes en octobre 2016, dont le capital est détenu à 99% par la SCI AdVini Patrimoine, détaillé note 4.

- **Acquisition du Bonheur Wine Estate à Stellenbosch (Afrique du Sud),**
 Le 1er novembre 2016, une propriété de 163 hectares dont 72 hectares de vignes, avec ses installations (cave, maisons d'habitation, ...), implantée sur les plus beaux terroirs de Stellenbosch, tout près de notre domaine l'Avenir.
 Acquisition par Advini South Africa (ASA), la nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud, acquise en septembre 2016 par Advini SA.
 ASA devient également la nouvelle maison mère de L'Avenir, par transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA.
 Détaillé note 4

- **Prise de participation majoritaire au sein de Ken Forrester Vineyards (Afrique du Sud),**
 le 30 septembre 2016. Ken Forrester est mondialement connu comme étant le Pape du Chenin d'Afrique du Sud.
 Détaillé note 4

- **Renforcement dans les activités B2C et digitales**
 Le Club Français du Vin offre désormais aux consommateurs une expérience à 360° autour de la dégustation du vin avec :
 1 **Mon Caviste à la Maison :** animation de dégustations-ventes à domicile
 2 **CFV et My Hobby Box :** vente de vin sur internet, par abonnement et sur catalogue
 3 **Prodégustation (participation de 20%) :** cours d'œnologie et e-learning

 Détaillé note 4

- **Partenariat stratégique avec la société MERCIAN au Japon qui à cette occasion est entrée au capital de CAZES à hauteur de 10%.**
 Pas de changement de la méthode de consolidation (reste en intégration globale).

* **Un Nouveau système d'information** : AdVini a migré avec succès son système d'information sur l'ERP SAP au 1er janvier 2016.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, les comptes consolidés de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Bulletin Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le site internet de la commission européenne sur lequel ce référentiel est disponible est le suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2016 :

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2016, sont les suivants :

- Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel (Amendements à IAS19)
- Améliorations annuelles des IFRS (2010-2012)
- IFRS 2- définition des conditions d'acquisition de droits
- Amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 Agriculture : plantes productrices
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014)
- Amendements à IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation

L'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'a eu aucun impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2016 :

De plus, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire en 2016, et que leur application n'a pas été anticipée dans les comptes 2016 du Groupe :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (exercices ouverts à compter du)
IFRS 9 – Financial Instruments	1/01/2018	1/01/2018
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients & amendements date d'entrée en vigueur d'IFRS 15	1/01/2018	1/01/2018
IFRS 16 – Leases	1/01/2019	Endossement attendu S2 2017
Amendements to IFRS10 and IAS28 : Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture	Reportée sine die	Suspendu
Amendments to IAS 12: Recognition of Deferred Tax Assets for Unrealised Losses	1/01/2019	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IAS 7: Disclosure Initiative	1/01/2017	Endossement attendu Q2 2017
Amendments to IFRS 2: Classification and Measurement of Share-based Payment Transactions	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IFRS4: Applying IFRS9 Financial Instruments with IFRS4 Insurance Contracts	1/01/2018	Endossement attendu 2017
Annual Improvements to IFRS (Cycle 2014-2016)	1/01/2017 ou 1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
IFRIC 22 Foreign Currency Transactions and Advance Consideration	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IAS 40 : Transfers of Investment Property	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe est en cours :

- IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS »

 Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

L'analyse des effets de cette norme sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe est en cours.

. IFRS 16 « LEASES »

La nouvelle norme élimine la distinction location simple/ location financement en imposant au locataire de comptabiliser un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentant l'obligation de payer ce droit, sauf exceptions (contrats d'une durée raisonnablement certaine inférieure à 12 mois ou actifs sous-jacents de faible valeur –i.e. dont la valeur unitaire à neuf n'excède pas environ 5.000 $ et qui peuvent être utilisés séparément). L'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts sur le passif sont ensuite comptabilisés séparément au compte de résultat.
L'analyse des effets de cette norme sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe est en cours.

Le groupe ne s'attend pas à des effets significatifs des autres nouvelles normes/amendements/interprétations sur son résultat net et ses capitaux propres.

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indications contraires.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certains instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (qui sont évalués à la juste valeur) conformément aux règles édictées par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes. Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 ont une durée de 12 mois.

Règles de consolidation

Les entités sous contrôle exclusif direct ou indirect sont consolidées par intégration globale ; cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Le groupe a fait le choix de présenter la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence en Résultat opérationnel conformément à la recommandation ANC 2013-01 du 4 avril 2013.

Regroupement d'entreprises

- **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est diminué du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les goodwills ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

Les goodwill sont soumis à des tests de dépréciation annuels et plus fréquemment dès l'existence d'indices de perte de valeur.

- **Goodwill négatif**

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice.

- **Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle**

Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe.

Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan

Lors d'acquisitions de tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en capitaux propres.

Paiements en actions

Des attributions d'actions gratuites peuvent être décidées par le Groupe et dénouées en actions ADVINI à émettre. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces actions gratuites est évaluée de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites actions à la date de leur attribution et au nombre d'actions supposées acquises à la fin de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question, sous condition de présence.

Cette dépense est constatée en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice auquel s'ajoute le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conversion des opérations en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

- **Transactions en devises**

Les transactions en devises sont converties sur la base du cours en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant du règlement de ses opérations et de la conversion au taux de change à la clôture des actifs et passifs libellés en devises sont comptabilisés en produits ou en perte de change.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change touchant un élément monétaire faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une activité à l'étranger, en l'occurrence Afrique du Sud et Chili, sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la cession de l'investissement net.

- **États financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Cette conversion s'applique également au goodwill.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative.
Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

Immobilisations corporelles

- **Evaluation**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles résultant de tests de valeur.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément de la structure.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs corporels sont capitalisées si elles contribuent à augmenter les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées distinctement à l'actif en remplacement du bien remplacé ou renouvelé.

- **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle soit :

o Terrains	non amortis
o Plantations (vignes)	15 à 35 ans
o Constructions (*)	10 à 100 ans
o Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 40 ans
o Autres immobilisations corporelles	entre 5 et 10 ans

** Les bâtiments ayant un caractère historique sont amortis sur 100 ans.*

- **Contrats de location**

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

- **Actifs biologiques**

Suite à l'amendement d'IAS 41 « Plantes productrices », les plantes productrices (dont les vignes) sont désormais dans le champ d'application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et sont comptabilisées au coût amorti. Cela n'a eu aucun impact sur le traitement appliqué par Advini.

Immobilisations incorporelles

- **Evaluation**

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charge dès qu'encourues.

- **Amortissement**

Un résumé des méthodes comptables appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

	Frais de dév. ERP	Marques	Logiciels	Baux ruraux
Durée d'utilité	Finie	Indéfinie	Finie	Indéfinie
Amortissement linéaire	7 ans	Non amorties	1 à 3 ans	Non amortis
Généré en interne ou acquis	Généré en interne	Acquises	Acquis	Acquis
Test de perte de valeur	Annuellement jusqu'à la date de mise en service, puis quand un indice de perte de valeur apparaît	Annuellement et quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables

En cas de constatation d'indices de dépréciation, un test de dépréciation est effectué qui consiste à comparer la valeur comptable d'un actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Perte de valeur des goodwill

Les goodwill et actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, de même que les actifs à long-terme non encore mis en service, sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, au 31 décembre. Les autres actifs ne subissent un test qu'en présence d'un indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le Groupe sont décrites dans la note 14.

La valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est dépréciée lorsqu'elle devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir des coûts moyens pondérés du capital et s'élève à 8,0% pour 2016 (8.0% pour 2015). Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont prudentes et conformes aux données de marché disponibles (2%).

Instruments financiers

- **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances ;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture.

Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat**

Le Groupe inclut dans cette catégorie les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (VMP).

- **Actifs disponibles à la vente**

Les résultats sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que :

- l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou,
- jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Le résultat cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres est repris dans le compte de résultat. Les seuls actifs financiers de cette catégorie aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les titres de participation non consolidés.

Ils sont évalués au coût historique d'acquisition lorsque leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie est principalement composée de dépôts et cautions versées et de créances clients.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

- **Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et les concours bancaires.

- **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change sur ses ventes en devises étrangères (CAD et USD) et de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable.

Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change retenue par le Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception liée à l'application de la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en

contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Dans le contexte Groupe, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon la relation de couverture de flux de trésorerie : la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes : pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du

résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'élément couvert affecte le résultat.

- **Actions propres**

Les actions propres sont inscrites en diminution du poste de réserves consolidées.

Les plus et moins-values de cession sont également inscrites en réserves consolidées.

- **Hiérarchie des justes valeurs**

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : (Cours cotés non ajustés) cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : (Données observables) données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix par exemple) ou indirectement (i.e déduites de prix observables).

La juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats, tels que calculés par les établissements bancaires (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : (Données non observables) données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

- **Dépréciation des actifs financiers**

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût moyen pondéré est calculé pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis et semi-finis. Ce coût moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

Le coût des produits finis et semi finis inclut des coûts de conditionnement et des frais accessoires (filtration et traitement des vins notamment).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables.

Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, et présentent un risque de fluctuation de valeur faible.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût amorti qui correspond à leur valeur nominale d'origine diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt calculés selon le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf lorsqu'il existe un actif qualifié auquel ils se rattachent. Dans ce cas, ils sont inclus dans le coût de l'actif qualifié.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. La valeur fiscale est déterminée à partir des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base du taux d'impôt qui a été adopté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, tenant compte de la modification des règles relatives à l'utilisation des reports déficitaires suite à l'adoption de la Loi de finance rectificative pour 2012.

Au 31 décembre 2016, le taux d'impôt du groupe d'intégration fiscale est de 34,43%.

Cependant, ce taux de 34,43% ne s'applique qu'aux seuls impôts différés relatifs à des actifs qui seront réalisés en 2016 et 2017 ou à des passifs réglés en 2016 et 2017. A compter de 2018, le taux est de 28% (28,92% avec la Contribution Sociale sur les Bénéfices, au-dessus de 763 k€ d'IS)

Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de personnel de la période à laquelle ils sont rattachés.

Pour le régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Les coûts sont estimés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, ils sont évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global ».

Le Groupe ne possède pas de régime particulier à prestations définies autre que le régime légal d'indemnités de départ en retraite de droit français et défini par la convention collective en vigueur.

Autres provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût financier.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

Reconnaissance du revenu

- **Ventes de produits**

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend net des accords de coopération commerciale.

Dans le cadre des contrats de distribution, le Groupe analyse les critères et circonstances du contrat afin de conclure s'il agit en tant qu'agent ou principal.

Dans la totalité des contrats, le Groupe agit en tant que principal. Les éléments indiquant que le Groupe agit en tant que principal sont notamment que :

- le client s'attend à ce que ce soit le Groupe qui assume la majorité des obligations ;
- le Groupe peut fixer le prix de vente au consommateur ;
- le Groupe porte le risque de stock ;
- le Groupe exécute certains des services fournis ou modifie les produits proposés ;
- le Groupe assume le risque de crédit lié à la transaction.

- **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires généré par les prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.

- **Intérêts**

Les produits sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour la valeur comptable nette de l'actif financier.

- **Dividendes reçus**

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

La subvention est comptabilisée en diminution des coûts liés dans les exercices qui ont supporté les coûts qu'elle compense.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

Estimations et incertitudes

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Cependant, le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période antérieure.

- **Jugements**

Le management a émis des hypothèses en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant les contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire :

- **Contrat de location financement**

Le Groupe conclut régulièrement des contrats de location portant sur des équipements. Le Groupe analyse à la date de signature de chaque contrat, sur la base des termes et conditions des conventions, s'il conserve ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués. Selon l'analyse ainsi effectuée, ils sont comptabilisés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

- **Recours à des estimations**

Les principales estimations utilisées sont les suivantes :

- Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir subi une perte de valeur. Dans le cadre de ses calculs de valeur d'utilité, le management procède à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retient un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Des détails complémentaires sont communiqués en note 15.

- Paiements fondés sur des actions

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux

propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en note 22 –capitaux propres.

- Impôts différés actifs

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

La valeur comptable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reconnus au 31 décembre 2016 est de 2 299 k€ et le montant des reports fiscaux déficitaires n'ayant pas fait l'objet de l'activation d'un impôt différé actif est non significatif (idem en 2015). De plus amples détails sont communiqués en note 12 – impôts sur le résultat.

- Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2016 s'élève à 1 979 milliers d'euros (contre 1 446 milliers d'euros en 2015). De plus amples détails sont communiqués en

- Provisions pour risques et charges et provisions clients

La détermination du montant des provisions requiert de formuler des hypothèses et retenir des estimations sur les niveaux de coûts attendus ainsi que sur la période durant laquelle la sortie de ressources interviendra. Le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 décembre 2016 est de 1 113 milliers d'euros (contre 1 681 milliers d'euros en 2015) et 3 716 milliers d'euros de provisions client. De plus amples détails sont fournis en note 9 – Provisions et dépréciation.

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 62 sociétés dont 58 sont consolidées par intégration globale et 4 par mise en équivalence (contre 44 sociétés au 31 décembre 2015).

Sur l'exercice 2016, les variations du périmètre de consolidation suivantes sont intervenues :

- Création en janvier 2016 de l'Ecole des Vins AdVini, filiale ayant pour activité l'enseignement dans le domaine de la vigne et des vins.
 Le capital est détenu à 100% par AdVini.

- Création en février 2016 de la société AdVini AB (Suède) dont le capital est détenu à 100 % par AdVini.

► Création en mars 2016 de la SCEA Terres Blanches, dont l'objet est l'exploitation de terres agricoles. AdVini détient 99% du capital.

► Acquisition de My Hobby Box et dilution de CFV :

- Acquisition en juin 2016 par CFV de 100% des titres de la société My Hobby Box, détaillé comme suit :
 Apport en nature de 55.58 % des parts de MHB à la société CFV (en rémunération de cet apport en nature, l'actionnaire obtient 35% de titres de la société CFV)
 Acquisition par CFV des 44,42 % des parts restantes

 AdVini détenait 100% de CFV. A l'issue de cette opération AdVini détient 65% de la société CFV, sans changement de méthode de consolidation (intégration globale).

 Ces deux opérations (acquisition My Hobby Box et dilution CFV) ont été considérées comme une opération unique dans le cadre de l'acquisition de la société My Hobby box.

- Fusion rétroactive de My Hobby Box dans CFV au 1er janvier 2016.

► Création de la société SCEA Domaine de Roquefeuille en juin 2016
Le capital apporté est de 20 K€.

s'inscrit dans le cadre d'un regroupement d'entreprise tel que défini par IFRS 3

► Création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes. Le capital est détenu à 99,90% par Cazes,
Le capital apporté est de 20 K€.

La SCEA, qui reprend l'exploitation du Domaine Cazes, a fait l'acquisition de plusieurs parcelles auprès de 2 GFA, de stocks de vrac et a signé plusieurs baux ruraux pour 140 hectares avec effet le 1er novembre 2016 pour une durée de 30 ans.

► Création de la SCI Cazes en octobre 2016 pour racheter des bâtiments.
Le capital est détenu à 99% par AdVini Patrimoine.

► Dilution Cazes ; une augmentation de capital de 278 actions de Cazes a été souscrite le 1er septembre 2016 par la société MERCIAN (Japon). AdVini ne détient plus que 89,99% de la société Cazes, sans changement de méthode de consolidation (reste en intégration globale).

► Acquisition de 100% de la société Champy par AdVini le 16 octobre 2016.

A la date d'acquisition, Champy détient 57,73% de la SCEV Clos de la Chapelle et 48,8% de la SCEV Laleure Piot. La SCEV Clos La Chapelle détient elle-même quasi 100% des parts de la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle.

La société Champy a acquis les 42,27% restants de la SCEV Clos la Chapelle le 23 décembre 2016 tel que prévu dans l'acte d'acquisition.

Par ailleurs, la SCEV Clos de la Chapelle a cédé les parts qu'elle détient dans la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle à la SAS Domaine Clos La Chapelle (hors groupe) conformément à l'acte.

► Opérations en Afrique du Sud :

- Création d'Advini South Africa (ASA) par AdVini en septembre 2016,
 Nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud.
- ASA devient la nouvelle maison mère de L'Avenir
 (Transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA).
- Acquisition de Le Bonheur par ASA avec rachat d'actifs par cette société dont le transfert de propriété intervient le 1er novembre 2016.
- Acquisition de 51% de la société Ken Forester le 30 septembre 2016 par la société ASA.

 Il existe une option d'achat/vente sur 39% complémentaires. Les éléments dont nous disposons à ce jour ne nous permettent pas d'estimer le prix de cette option, le prix sera estimé dans le délai d'affectation de 12 mois.

► Prise de participation complémentaire dans le capital de Lapalu

- Suite à la signature en octobre 2014 d'un contrat de distribution avec les Domaines Lapalu, première prise de participation à hauteur de 10% en mai 2015 par AdVini SA dans Domaines Lapalu et prise de participation complémentaire de 3,68% en avril 2016 portant la participation à 13,68% au 30 juin 2016.

- La société Moueix a acquis le 6 décembre 2016 les 86,32% des titres restant. Le groupe AdVini détient 100% du capital depuis cette date.

- La société Lapalu a été consolidée par mise en équivalence au compte de résultat sur toute la période 2016 et, à compter du 6 décembre 2016, la société est consolidée par intégration globale compte tenu du contrôle exclusif par le groupe AdVini.

Les écarts d'évaluation de ces acquisitions ont généré un Badwill de 8,1 M€. L'affectation provisoire des écarts d'acquisition devra être affinée dans le délai de 12 mois.

Ces entités ont contribué à hauteur de 2,1 M€ au Chiffre d'Affaires consolidé de l'exercice 2016 et de 0,1 M€ au compte de résultat, compte tenu d'éléments non récurrents sur l'exercice 2016.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement se décomposent ainsi :

en milliers d'euros	31-déc-16
Acquisition de Titres de participation	20 384
Acquisition d'Actifs	8 172
Trésorerie nette négative	16 788
variation de périmètre	**45 344**

Les actifs et passifs des entrées de périmètre se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	13 046
Immobilisations corporelles	25 879
Autres actifs non courants	2 797
Actifs non courants	**41 721**
Stocks	27 984
Clients	4 824
Autres créances	3 586
Actifs d'impôts exigibles	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 801
Actifs courants	**38 286**
TOTAL ACTIF	**80 007**
Dettes financières	443
Autres passifs non courants	4 522
Passifs non courants	**4 966**
Dettes financières	28 162
Fournisseurs et comptes rattachés	3 531
Autres passifs courants	10 165
Passifs courants	**41 858**
TOTAL PASSIF	**46 824**

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Liste des sociétés du Groupe :

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	AdVini (Mère)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	90,00%	90,00%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50,00%	71,43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis,)	100,00%	100,00%	Dollar US	Intégration globale
12	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100,00%	100,00%	Dollar CAD	Intégration globale
13	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
14	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99,61%	99,61%	Euro	Intégration globale
15	SCEA LE FENOUILLET	99,97%	99,97%	Euro	Intégration globale
16	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
17	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
18	SCEA RAYMOND	99,80%	99,80%	Euro	Intégration globale
19	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
20	SCI ADVINI PATRIMOINE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
21	SCI ANTOINE MOUEIX	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
22	SAS LA TABLE D'AIME	51,72%	46,55%	Euro	Intégration globale
23	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48,98%	48,98%	Euro	Mise en équivalence
24	SAS DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
25	SAS MAS LA CHEVALIERE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
26	EURL LE VIEUX MOULIN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
28	ADVINI LATAM (, Limitada, Chili)	100,00%	100,00%	Peso chilien	Intégration globale
29	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100,00%	100,00%	Livre sterling	Intégration globale
30	L'AVENIR (Limited, Afrique du Sud)	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
31	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
32	SCEA PAULILLES	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
33	CLUB FRANCAIS DU VIN	65,00%	65,00%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	65,00%	65,00%	CHF	Intégration globale
35	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
36	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
37	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
38	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
39	ADVINI ASIA	100,00%	100,00%	Dollar HKD	Intégration globale
40	LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20,00%	20,00%	Yen	Mise en équivalence
41	ADVINI SHANGHAI	100,00%	100,00%	Yuan Chinois	Intégration globale
42	DOMAINES LAPALU	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
43	SELECT VINS ADVINI INC	50,00%	50,00%	Dollar CAD	Mise en équivalence
44	SAS MAS NEUF	52,00%	52,00%	Euro	Intégration globale
45	SARL ECOLE DES VINS ADVINI	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
46	SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
47	ADVINI AB	100,00%	100,00%	SEK	Intégration globale
48	CHAMPY	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
49	SCEV Domaine de Champy	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
50	SCEV Laleure Piot	48,80%	48,80%	Euro	Intégration globale
51	SCEA Domaine Cazes	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
52	SCI Cazes	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
53	Lapalu Participation	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
54	SCEA Patache d'AUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
55	SCEA Garri du Gai	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
56	SCEA Lacombe Noaillac	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
57	SCEA Liversan	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
58	Advini South Africa	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
59	Ken Forester	100,00%	51,00%	Rand	Intégration globale
60	Maison du Cap	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
61	Le Bonheur	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
62	SCEA Domaine de Rocquefeuille	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché. AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de la norme IFRS8 paragraphe 12 pour être regroupés en un seul secteur Vins. Les interactions entre les maisons, et avec les services centraux sont nombreuses :

- Sur le plan commercial :
 - Flux commerciaux croisés
 - Force de vente commune
- Sur le plan industriel :
 - Sites de stockage des vins et outils de production partagés
 - Logistique et stockages centralisés
- Sur le plan financier :
 - Gestion des besoins de trésorerie / flux de trésorerie
 - Décisions d'investissements
 - Gestion des besoins de financements

Dans ce contexte, le pilotage et mesure de la performance prennent toute leur importance au niveau global, c'est-à-dire à travers des indicateurs pilotés au niveau groupe.

Les autres activités connexes sont regroupées dans la colonne « Autres ». Ces activités sont les suivantes :

- Le transport et la gestion de la flotte de véhicules,
- La fabrication d'étiquettes et de capsules
- L'activité d'hôtellerie et de restauration

Elles ne représentent pas plus de 10% de l'ensemble et ne font donc pas l'objet d'une information séparée.

Au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 116	8 957	-5 782	240 292
Marge Brute	82 471	6 465	-3 621	85 315
%	34,8%	72,2%	62,6%	35,5%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	11 622	107	0	11 729
Résultat Financier	-1 266	-63	0	-1 330
Résultat avant IS	10 676	44		10 720
Charge d'Impôt	-282	-37		-319
Actifs sectoriels	354 466	8 055	-5 305	357 216

Au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 652	8 160	-5 162	240 650
Marge Brute	81 030	6 032	-3 512	83 550
%	34%	74%	68%	35%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	8 606	256	0	8 862
Résultat Financier	-1 316	-72	0	-1 388
Résultat avant IS	7 313	185	0	7 498
Charge d'Impôt	-2 415	-53		-2 468
Actifs sectoriels	261 153	7 599	-5 015	263 737

Les méthodes comptables utilisées pour l'information sectorielle sont cohérentes avec celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. La quasi-totalité des flux d'investissements concerne le secteur Vin.

Informations relatives aux zones géographiques

en millions d'euros

Au 31 décembre 2016	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	152,0	88,3	**240,3**

en millions d'euros

Au 31 décembre 2015	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	150,8	89,9	**240,7**

Chiffre d'Affaires (ventilé sur la base du pays de localisation du client).

Le Groupe n'a aucun client avec lequel il réalise un volume de ventes supérieur au dixième du chiffre d'affaires consolidé. La quasi-totalité des actifs immobilisés concerne des actifs localisés en France et en Afrique du Sud, hors actifs dans les entreprises associées au Chili.

Note 6. Charges de personnel

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Salaires et traitements	24 453	22 353
Participation des salariés	318	300
Charges liées aux actions gratuites	2 630	536
Total	39 450	32 983

Le montant des cotisations comptabilisées dans le cadre du régime à cotisations définies représente 1.776 milliers d'euros (contre 1.692 milliers d'euros en 2015).

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

L'évolution de l'effectif se présente de la manière suivante :

	31-déc.-16	31-déc.-15
Dirigeants	1	1
Cadres	188	179
Agents de Maîtrise	112	90
Employés et Ouvriers	425	368
Total	726	638

Note 7. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	**1 709**	**13 625**	**9 649**	**24 983**
Regroupement d'entreprises	52	7 973	5 123	**13 148**
Acquisitions	2 718	3	40	**2 762**
Cessions /Diminution	(1)		(147)	**(148)**
Ecarts de conversion				-
Autres	5 822		(5 822)	
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	**10 300**	**21 601**	**8 843**	**40 744**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	**1 580**	**5**	**152**	**1 737**
Regroupement d'entreprises	44	2	56	**102**
Dotation aux Amortissements et Provisions	848	380	121	**1 349**
Cessions/Diminution	(1)		(147)	**(148)**
Ecarts de conversion			2	**2**
Autres				
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	**2 470**	**387**	**184**	**3 041**
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	**130**	**13 620**	**9 496**	**23 246**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**7 830**	**21 214**	**8 659**	**37 703**

Le groupe a mis en place un ERP intégrant les fonctions achats, vente, gestion du chai, du conditionnement et de la logistique ainsi que la comptabilité et le contrôle de gestion.

Ce projet a représenté un coût global d'environ 8 millions d'euros, dont 5.8 M€, en cours en 2015, ont été mis en service en 2016.

Les marques dans le Groupe correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie.

De ce fait, elles sont isolées dans un poste de bilan et ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année en application de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs (voir note 15).

Note 8. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	**44 658**	**45 807**	**45 525**	**16 010**	**151 999**
Regroupement d'entreprises	15 471	13 021	4 225	2 123	**34 840**
Acquisitions	366	2 890	2 592	4 443	**10 290**
Cessions /Diminution	(267)	(315)	(17)	(153)	**(752)**
Ecarts de conversion					-
Autres	211	174	31	(416)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	**60 438**	**61 576**	**52 355**	**22 008**	**196 377**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	**2 087**	**22 121**	**31 655**	**8 666**	**64 529**
Regroupement d'entreprises	1 248	4 083	3 044	587	**8 961**
Dotation aux Amortissements et Provisions	6	1 798	2 047	2 833	**6 685**
Cessions/Diminution	0	(310)	(16)	(12)	**(338)**
Ecarts de conversion					-
Autres				-	-
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	**3 341**	**27 692**	**36 730**	**12 073**	**79 837**
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	**42 570**	**23 686**	**13 869**	**7 345**	**87 470**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**57 096**	**33 884**	**15 625**	**9 935**	**116 540**

Les acquisitions d'immobilisations incluent 1 163 K euros au titre des contrats de location financement conclus au cours de l'exercice, principalement pour le renouvellement de la flotte de véhicules.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location-financement est de 5.310 milliers d'euros au 31 décembre 2016 (contre 5.019 milliers d'euros en 2015).

Les actifs pris en contrat de location-financement sont donnés en nantissement des dettes de location-financement et de location avec option d'achat correspondantes.

Les loyers restant à courir sur ces contrats sont de :

en milliers d'euros	Valeur
Loyer à un an	**1 124**
Loyer de un à cinq ans	**1 782**
Loyer à plus de cins ans	**30**
TOTAL	2 936

Note 9. Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	Stock	Clients	Immob.	Titres de part.	TOTAL ACTIF	Autres	Retraite	TOTAL PASSIF	TOTAL
Valeur au 31 décembre 2015	501	3 070		5	3 576	1 681	1 446	3 127	6 703
Dotations	234	316	380		930	0	55	55	985
Reprises utilisées	(580)	(80)			(660)	(240)		(240)	(900)
Reprises non utilisées					-	(1 114)		(1 114)	(1 114)
Regroupement d'entreprises	3 258	410			3 668	785	294	1 079	4 747
Écart de conversion					-			-	-
Var. des écarts actuariels comptabilisés en OCI					-	-	185	185	185
Valeur au 31 décembre 2016	3 413	3 716	380	5	7 514	1 113	1 979	3 092	10 606
- dont part courante	3 413	3 716		5	7 134	1 113		1 113	8 247
- dont part non courante			380		380		1 979	1 979	2 359

Les provisions pour risque couvrent divers risques sociaux et commerciaux.

Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés

- **Composantes des engagements provisionnés**

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Indemnités de départ à la retraite	1 979	1 446
Médaille du travail		
Autres		
Total provision pour pensions et autres avantages assimilés	**1 979**	**1 446**

- **Variation des engagements sur la période**

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Provision au bilan à l'ouverture	1 446	1 625
Variations de périmètre	294	
Charges nettes de la période	55	
Reprises nettes de la période		(46)
Prestations payées sur la période		
Variations des écarts actuariels comptabilisés en	184	(133)
Provision au bilan à la clôture	**1 979**	**1 446**
- Dont part courante		
- Dont part non courante	1 979	1 446

- **Hypothèses de calcul retenues**

Les hypothèses de calcul retenues sur l'ensemble des sociétés du Groupe sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux » et se présentent de la manière suivante :

	31-déc-16	31-déc-15
Taux d'actualisation	1,31%	2,03%
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans*	65 ans*
Turn-over (par tranches d'âge)	0 à 10%	0 à 10%
Taux de progression des salaires	0,7%	1,0%
Taux de charges sociales	45 à 50%	45 à 50%

* 60 ans pour des cas isolés identifiés

Au 31 décembre 2016, un test de sensibilité a été effectué : une variation du taux d'actualisation de +/- 0.72% entraînerait une variation d'environ 82 k€ de ces engagements.

Autres provisions

Les autres provisions se détaillent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Provision fiscale	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	**1 090**	**177**	**-**	**414**	**1 681**
Dotations					0
Reprises utilisées	(90)	(24)		(126)	(240)
Reclassement					-
Regroupement d'entreprises	785				785
Écart de conversion					-
Autres variations					-
Valeur au 31 décembre 2016	**785**	**153**	**-**	**174**	**1 113**
- dont part courante	785	153		174	1 113
- dont part non courante					-

Note 10. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Plus values nettes cessions immobilisations	272	
Gains de change	821	795
Badwill	8 080	
Divers produits d'exploitation	1 374	171
Total autres produits opérationnels	**10 547**	**965**

Les divers produits d'exploitation se composent notamment de reprises de charges à payer.

Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Moins values nettes cessions immobilisations		-124
Pertes de change		-798
Frais d'acquisition et cessions immo		
Divers charges d'exploitation	-551	-1 047
Total autres Charges opérationnelles	**-551**	**-1 968**

Les diverses charges d'exploitation se composent notamment de pertes et pénalités sur créances clients ainsi que des indemnités et redevances.

Note 11. Résultat financier

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	30	4
Coût de l'endettement financier brut	-1 368	-1 319
Coût de l'endettement financier net	**(1 338)**	**(1 315)**
Autres produits financiers	60	15
Autres charges financières	-52	-88
Résultat financier	(1 330)	(1 388)

Note 12. Impôts sur les résultats

Impôts différés

en milliers d'euros		
Impôts différés sur :	**31-déc-16**	**31-déc-15**
Provisions règlementées	1 562	1 522
Indemnités de départ en retraite	-625	-463
Immo corporelles et crédit bail	895	1 002
Différences temporelles fiscales	-788	-198
IDA sur report fiscaux déficitaires	-2 299	-336
Instruments dérivés	-109	-84
Ecarts d'Evaluation	17 345	13 075
Divers	-9	11
modification taux de 33,33% à 28%	-988	
Total	**14 985**	**14 528**
Dont IDP	17 284	14 864
Dont IDA	(2 299)	(336)

Charge d'impôt

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Charge d'impôt courant sur les sociétés	-1 920	-2 207
Charge (produit) d'impôt différé	1 601	-261
Total charge d'impôt	-319	-2 468

Le Groupe AdVini a mis en place un contrat d'intégration fiscale entre 13 sociétés du groupe.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	10 080	5 030
Charges d'impôt comptabilisée	319	2 468
Charges d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
RESULTAT AVANT IMPOT		
Taux d'impôt	*34,43%*	*37,56%*
Charges d'impôt théorique	3 581	2 816
Eléments de rapprochement :		
Badwill non imposables	(2 782)	-
Différences permanentes fiscales	126	107
Non reconnaissance des actifs d'ID non recouv. Sur reports fiscaux déficitaires	287	
Paiements en actions - différence permanente	894	90
Aide Etat	(359)	(387)
Effet du changement de taux intégration fiscale *	(990)	8
Autres (dont impact de différence de taux d'imposition)	(438)	(166)
Total	319	2 468

* passage à 28% sur impôts différés à horizon 2018 et au-delà

Note 13. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net, part du Groupe	10 401	5 030
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	10 401	5 030
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 620 576	3 586 283
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	-116 069	-125 527
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	**3 504 507**	**3 460 756**
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	96 771	38 771
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	**3 601 278**	**3 499 527**
Résultat par action de base (en euro) total	2,97	1,45
Résultat par action dilué (en euro) total	2,89	1,44

Note 14. Goodwill

UGT	Valeur nette au 31 décembre 2015	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 31 décembre 2016
UGT Roussillon (CAZES SAS et PAULILLES)	970		-	-	**970**
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC)	863	-	-	-	**863**
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	890	-	-	-	**890**
UGT USA (ADVINI USA, ex-Cannon Wines)	190	-	-	-	**190**
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531	-	-	-	**531**
UGT Paris (CFV)		1 640	-	-	**1 640**
UGT Afrique du Sud (ASA)		67	-	-	**67**
Divers non affecté	71	-	-	-	**71**
TOTAL	3 515	1 707	0	0	5 222

Note 15. Dépréciation des actifs

Les valeurs recouvrables des goodwill et des actifs incorporels non amortis ont été calculées à partir de la valeur d'utilité correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés de chaque UGT. Les calculs sont basés sur les business plans présentés au Comité Stratégique et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux futurs de trésorerie est de 8.0 % (8.0% au 31 décembre 2015). Pour les flux au-delà de 5 ans ou 7 ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Ces tests de perte de valeur ont été réalisés selon les mêmes méthodes qu'au 31 décembre 2015, sur la base de business plans révisés.

Analyse de la sensibilité

L'analyse de la sensibilité des paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance a été réalisée sur des fourchettes allant de 7.5 à 8.5% pour le taux d'actualisation et de 1.5 à 2.5% pour le taux de croissance à l'infini.

Dans les conditions les plus défavorables (taux d'actualisation de 8.5% et taux de croissance à l'infini de 1.5%), les tests de sensibilité ne présentent pas de perte de valeur.

Note 16. Participation dans les entreprises associées

Le total des Bilans (comptes individuels) des entreprises associées s'élève à 46 160 milliers d'euros. Le Chiffre d'affaires est de 5 744 milliers d'euros pour un résultat net de -3 441 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Actifs non Courants	Capitaux propres	Endettement financier net	Chiffre d'Affaires	Résultat net	dont quote part groupe
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	5 248	4 795		2 747	(38)	(12)
SCEA CHÂTEAU GASSIER	69	441		379	36	18
LA LANGUEDOCIENNE	715	885	481	1 710	(89)	(18)
SELECT VINS ADVINI INC	23	29		497	213	107
LAPALU PARTICIPATIONS	23 986	9 864	3 721	411	(3 563)	(635)
TOTAL	30 041	16 014	4 202	5 744	-3 441	-541

Note 17. Actifs financiers

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

La juste valeur des Actifs financiers disponibles à la vente (titres de participation non consolidés) n'étant pas déterminable de façon fiable, ces titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition.

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2016	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	5 222					5 222
Immobilisations incorporelles	37 703					37 703
Immobilisations corporelles	116 540					116 540
Participations dans des entreprises associées	3 037					3 037
Autres actifs financiers	661	426	235			-
Impôts différés actifs	2 299					2 299
ACTIFS NON COURANTS	**165 462**	**426**	**235**	**-**	**-**	**164 801**
Stocks	104 995					104 995
Créances clients	60 797		60 797			-
Autres créances	21 050		10 077			10 973
Actifs d'impôts exigibles	834					834
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078				4 078	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	**191 755**	**-**	**70 874**	**-**	**4 078**	**116 802**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Les autres creances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 10 077 milliers d'euros

Au 31 décembre 2015

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2015	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 515					3 515
Immobilisations incorporelles	23 246					23 246
Immobilisations corporelles	87 470					87 470
Participations dans des entreprises associées	4 217					4 217
Autres actifs financiers	656	372	285			-
Impôts différés actifs	336					336
ACTIFS NON COURANTS	**119 441**	**372**	**285**	**-**	**-**	**118 785**
Stocks	74 242					74 242
Créances clients	50 096		50 096			-
Autres créances	16 164		7 994			8 170
Actifs d'impôts exigibles	781					781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 013				3 013	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	**144 296**	**-**	**58 090**	**-**	**3 013**	**83 193**

Variation des actifs financiers non courants

	31-déc-15	Regroupement d'entreprises	Acquisitions	Diminutions	Variation écart de conversion	31-déc-16
Actifs financiers disponibles à la vente	372	70		-16		426
Participations dans entreprises associées	4 217	-733		-541	93	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat						
Prêts et créances financières	284	20	109	-179	4	237
Total	4 873	-643	109	-735	96	3 700

La diminution de -541 k€ de la participation dans les entreprises associées représente la QP de perte de l'exercice.

Echéancier des actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2016	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers disponibles à la vente		426	426
Participations dans entreprises associées		3 037	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Prêts et créances financières	237		237
Total	237	3 462	3 700

Aucun actif financier non courant n'est en souffrance ou déprécié.

Note 18. Stocks

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Matières premières (matières sèches)	5 819	5 120
Vins en vrac	56 068	37 613
Vins en bouteille	42 716	27 087
Autres	3 803	4 923
Valeur brute	108 407	74 743
Dépréciation	(3 412)	(501)
Valeur nette	104 995	74 242

Note 19. Créances clients

Variation

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016	Valeur nette 31/12/15
Créances clients	64 514	-3 716	60 797	50 096
Créances cédées au factor				
Effets à l'encaissement				
Total	64 514	-3 716	60 797	50 096

Balance âgée clients

en milliers d'euros	brut	net
non échues	52 392	52 392
Echues moins de 3 mois	7 094	6 906
	[illegible]	[illegible]
Echues de plus de 12 mois	4 039	853
Total	64 514	60 797

Note 20. Autres actifs courants

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/16	Valeur nette 31/12/15
Avances Fournisseurs	10 077		10 077	7 994
Personnel	238		238	161
Charges constatées d'avance	774		774	741
Créances sur cessions d'immobilisations			-	
Créances fiscales et divers	9 961		9 961	7 267
Créance d'impôt exigible	834		834	781
Total	21 884	-	21 884	16 944

Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Valeurs Mobilières de Placement	571	
Disponibilités	3 507	3 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078	3 013
Découverts et concours bancaires courants	-89 413	-63 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	-85 335	-60 208

Note 22. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital était composé de 3 593 914 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 33 345 milliers d'euros.

L'assemblée générale du 2 juin 2016 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.37 € par action, soit 1 330 K€, (contre 0.37 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2014, soit 1.325 K€) et a

Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 30,38 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 12 juillet 2016.

Le 2 août 2016, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2015 en actions, 20 560 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 30,38 ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 41 120 euros et une prime d'émission de 583 287 euros.

A l'occasion de la reprise de Lapalu Participations et de ses châteaux, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%, soit 217 143 actions à 2 euros, représentant ainsi une augmentation de capital de 434 286 euros et une prime d'émission de 7 165 719 euros.

Au 31 décembre 2016, le capital est ainsi composé de 3 831 617 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 41 094 milliers d'euros.

Paiements en actions

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 avait déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 avait délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires

sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions ci-dessus mentionnées (1 229 actions non attribuées).

Les critères de performance ayant été partiellement atteints pour l'année 2016, 5 000 actions devraient également être attribuées au titre de ce plan.

L'ensemble des critères du plan n°2 concernant le Président du directoire, également approuvé par le conseil de surveillance du 29 août 2014, a été rempli, et a donné lieu à l'attribution de 83 000 actions gratuites

Pour l'exercice 2016, la charge comptabilisée au titre des 126 771 actions gratuites est de 2,8 M d'euros.

Ecarts de conversion

Les variations des écarts de conversion liés aux capitaux propres sont de 971 milliers d'euros (-200 milliers d'euros en 2015). Les gains de change nets représentent 821 milliers d'euros au cours de l'exercice (contre -3 milliers d'euros pour 2015).

Actions propres

en milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur en K€
Au 31 décembre 2015	125 833	1 957
Acquisitions	13 684	442
Cessions	-33 213	-524
Au 31 décembre 2016	106 304	1 875

Dividendes

Lors de l'assemblée générale du 1er juin 2017, il sera proposé un dividende de 0.41 € par action, soit un montant total de 1 608 589 euros avec la possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2016.

Gestion du capital

L'objectif du Groupe en matière de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios de qualité de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut rembourser

gestion demeurent inchangés en 2016.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Le Groupe est en conformité avec la totalité de ces contraintes règlementaires au cours de l'exercice.

Note 23. Dettes financières

Evolution de l'endettement

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	2258	35 054	253	63 220	17	100 801
Augmentation	1 094	30 911		967	20	32 992
Diminution	(981)	(7 926)				(8 907)
Regroupement d'entreprises	562	3 478		24 567	0	28 606
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés						-
Écart de conversion	4	22		659		684
Autres variations		-	66		11	77
Valeur au 31 décembre 2016	2 937	61 539	319	89 412	48	154 254
dont part courante	1 124	11 614		89 412		102 150
dont part non courante	1 813	49 925	319		48	52 104

Echéancier

en milliers d'euros	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts sur location financement	1 124	1 813		2 937
Emprunts evers établissements de crédit	11 614	38 006	11 919	61 538
Instruments dérivés passifs		319		319
Concours bancaires	89 412			89 412
Autres		48		48
Valeur au 31 décembre 2016	102 150	40 185	11 919	154 254

Les dettes financières sont principalement libellées en euros, à l'exception d'un financement à court et moyen terme souscrit en francs suisses et dont le solde au 31 décembre 2016 totalise 943 milliers d'euros.

Les nouvelles dettes à moyen terme financent le renouvellement de la flotte de véhicule, la rénovation des sites et la modernisation de l'outil de production.

Analyse par nature de taux

	2016		2015	
en milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes envers des établissements de crédit	90,1%	9,9%	77,1%	22,9%
Dettes sur contrats de location financement	100,0%		100,0%	
Concours Bancaires		100,0%		100,0%

Les dettes à taux variables sont indexées sur la moyenne mensuelle de l'EONIA pour les découverts bancaires et sur l'EURIBOR 1 mois ou 3 mois pour les emprunts bancaires.

Note 24. Covenants

Quatre contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé :

Un premier emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes de la société Domaine LAROCHE. Les ratios concernés sont les dettes financières nettes / fonds propres, les dettes à moyen et long terme / capacité d'autofinancement et les frais financiers / excédent brut d'exploitation.

Les trois autres emprunts sont assortis de ratios basés sur les comptes annuels de la société AdVini et de la société MOUEIX. Les ratios concernés sont le maintien de la situation nette à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 31/12/2015, les fonds propres /dettes à moyen et long terme, l'endettement net /situation nette.

Les ratios sont respectés au 31/12/16, à l'exception d'un des critères sur les emprunts de la société MOUEIX.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'encours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs, le reclassement en part courante de ces emprunts porterait sur 440 k€.

Note 25. Passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

	Montant au	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture	Passifs exclus du champ
			Dérivés de juste valeur	Dérivés non comptabilité de couverture	trésorerie	d'IAS 39
Dettes financières	52 104	51 785	319			-
Passifs d'impôts différés	17 284					17 284
Provisions part non courante	1 979					1 979
PASSIFS NON COURANTS	**71 367**	**51 785**	**319**	**-**	**-**	**19 263**
Dettes financières part moins d'un an	102 150	102 150				-
Dettes d'impôt exigible	127					127
Dettes fournisseurs	53 085	53 085				-
Provisions part courante	1 113					1 113
Autres passifs courants	32 138	4 539				27 599
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**188 613**	**159 773**	**-**	**-**	**-**	**28 839**

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Pour l'ensemble des passifs financiers à l'exception des emprunts bancaires à taux fixe, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative. Les justes valeurs des emprunts bancaires à taux fixe calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus au taux d'intérêt courant EURIBOR 3 mois flooré à 0 ne varient pas.

Au 31 décembre 2015

	Montant au bilan 31.12.2015	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	29 329	29 076	253			-
Passifs d'impôts différés	14 864					14 864
Provisions part non courante	1 446					1 446
PASSIFS NON COURANTS	**45 639**	**29 076**	**253**	**-**	**-**	**16 309**
Dettes financières part moins d'un an	71 472	71 472				-
Dettes d'impôt exigible	161					161
Dettes fournisseurs	52 602	52 602				-
Provisions part courante	1 681					1 681
Autres passifs courants	20 092	1 543				18 549
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**146 008**	**125 617**	**-**	**-**	**-**	**20 391**

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative. Tous les instruments financiers dérivés ont été conclus pour les besoins de la couverture des risques de taux d'intérêt et des taux de change. Ainsi, en 2016, tous les instruments dérivés sont traités en instruments de couverture au sens de l'IAS 39 (cf. note 3 – instruments financiers dérivés)

Risque de change

Instruments de change (en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Vente à terme	5 400	-71	66	-138
Options de change achats				
Options de change vente				
Total des instruments dérivés sur risque de change	5 400	(71)	66	(138)

L'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les opérations réalisées en USD et sur le dollar canadien est limité, les achats et ventes étant effectués dans ces mêmes devises. Un risque de change marginal peut également résulter des opérations réalisées sur le peso chilien et le rand. Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de taux

Instruments de taux d'intérêt (en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	47 000	-242	-307	65
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-6	-12	6
Total des instruments dérivés sur risque de taux	**52 000**	**(248)**	**(319)**	**71**

Le risque de taux d'intérêt résulte du recours à des financements à taux variable et concerne donc le risque de hausse des taux d'intérêt.

Les principaux emprunts à moyen terme libellés à taux variable ont donné lieu à des contrats de caps, qui permettent de limiter la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier de taux plus favorable.

Les lignes de crédit à court terme donnent lieu ou non à couverture selon l'analyse faite par le management.

Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de liquidité

Le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque.

Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement à court terme.

Risque de crédit

Ce risque, qui pourrait résulter de la défaillance d'un client du Groupe, est limité à la fois par la diversité du portefeuille de clients (équilibre des circuits de distribution, répartition géographique) et par la politique d'assurance-crédit globale pour le Groupe.

Les autres actifs financiers sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan.

En matière de gestion du risque client, le Groupe dispose d'une assurance-crédit globale qui couvre l'ensemble de son activité et de procédures internes visant à minimiser les prises de risques pour la part des créances non couverte par cette assurance. Les créances clients échues ainsi que les écarts sur règlements sont analysés mensuellement, au cas par cas, et provisionnés en fonction de leur âge ou des motifs de non recouvrement.

Risque de prix de matières premières

Les process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur la matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue des sources d'approvisionnement.

Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Dettes fiscales et sociales	15 895	12 871
Autres dettes	15 196	6 676
Produits constatés d'avance	1 047	545
Total	32 138	20 092

Les autres dettes sont principalement constituées des dettes de participations publicitaires envers les clients et d'avances et acomptes reçus sur contrat primeurs.

Note 28. Parties liées

Achats et ventes de biens et services

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Ventes au Groupe AdVini	3 539	4 084
Achats au Groupe AdVini	602	299

La majorité des ventes des parties liées au Groupe (69 %) sont constituées par les achats de vins réalisés auprès des domaines viticoles détenus par les actionnaires familiaux.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

L'autre poste principal concerne les facturations de location immobilière (28%).

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et de la Direction générale

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Avantages à court terme	1 203	1 166
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	2 694	
Total	3 897	

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance, au titre de 2016, s'est élevé à 54 milliers d'euros (54 milliers d'euros en 2015 également).

Information complémentaire sur la rémunération des dirigeants

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 425 639 €. €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 276 917 €. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2016. Il n'existe pas de stock-options.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés ont bénéficié d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire

Note 29. Engagements et passifs éventuels

Engagements réciproques		
Envers les caves ou des propriétaires	39 454	14 615
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Nantissements fonds de commerce	-	-
Nantissements titres et instruments financiers	10 483	76
Hypothèques	2 598	3 546
Gages		
Engagements donnés		
Autres garanties données	731	731
Cautions	1 072	1 390
	54 338	**20 360**

Les engagements envers les caves et les propriétaires correspondent au montant des contrats d'achats de vin non retirés. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de passifs correspond aux titres des sociétés Antoine Moueix, SCI Château Baron Georges, SCEA Raymond, Champy et Lapalu. Le montant des contrats de locations simples, concernés par les informations requises par la norme IAS 17, n'est pas significatif.

Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Advini a cédé les 20% de titres qu'elle détenait dans La Languedocienne au Japon, Société mise en équivalence en 2016.

Advini a acheté les titres de la SARL MAS DE LUNES en février 2017.

OGIER a repris le Domaine de la Roncière à Châteauneuf-du-Pape en février 2017.

Note 31. Informations diverses

Les comptes consolidés d'AdVini sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE :

- S.A. au capital de 1 908 800 Euros
- Siège social : Saint Félix de Lodez
- R.C.S. : Clermont l'Hérault B 348 276 536

ADVINI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 7.663.234 euroseuros
34725 ST FELIX DE LODEZ
896 520 038 R.C.S. Montpellier

1) **COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**
2) **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**
3) **COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**
4) **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**
5) **RAPPORT DE GESTION**
6) **RAPPORT DU PRESIDENT**
7) **RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT**



ADVINI

DES VIGNOBLES, DES HOMMES, L'ÉMOTION



Rapport financier 2016

Conseil de Surveillance

Bernard JEANJEAN
Président

Brigitte JEANJEAN

Frédéric JEANJEAN

Vincent RIEU

Marie-Elisabeth PLANTADE

Pierre GUENANT

FIAG Holding, représenté par Antoine GEDOUIN

Jean-Marc LOUBIER

Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par Laurent Chapoulaud et Frédérique Doineau

KPMG
Représenté par Didier Redon et John Evans

Directoire

Antoine LECCIA
Président

Philippe JEANJEAN

Raymond PLANTADE

Censeur

Agro Invest, représenté par Olivier Guize et Laurent Roquette

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la transposition dans le Code monétaire et financier de la Directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (dite Directive Transparence) qui impose aux sociétés cotées sur l'Eurolist Paris la diffusion par voie électronique d'un rapport financier annuel dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice.

Sommaire

1. *Attestation du Président du Directoire* ---- 4

2. *Comptes annuels* ---- 5

3. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels* ---- 37

4. *Comptes consolidés* ---- 40

5. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés* ---- 91

6. *Rapport de Gestion* ---- 93

7. *Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales* ---- 156

8. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président* ---- 172

9. *Tableau récapitulatif des honoraires des Commissaires aux Comptes* ---- 174

10. *Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales* ---- 175

Table de concordance

RUBRIQUES	PAGES
Comptes Annuels de la société	5 à 36
Comptes consolidés du Groupe	40 à 90
Rapport de gestion	93 à 155
Attestation du responsable du Rapport Financier annuel	4
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	37 à 39
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	91 à 92
Honoraires des Commissaires aux comptes	174
Rapport du Président sur le contrôle interne	156 à 171
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	172 à 173
Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales	175 à 178

1. Attestation du Président du Directoire

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint-Félix de Lodez, le 28 avril 2017

Antoine Leccia,

Président du Directoire d'AdVini

2. *Comptes annuels*

Le Directoire a arrêté en date du 24 mars 2017 les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan – Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	15 933 699	1 679 590	14 254 110	9 094 603
Fonds commercial	33 691		33 691	33 691
Autres immobilisations incorporelles	2 535 438		2 535 438	5 839 503
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	5 680 803	109 412	5 571 391	5 572 195
Constructions	13 342 848	9 646 093	3 696 754	3 351 609
Installations techniques, matériel, outillage	12 488 606	9 924 360	2 564 246	2 467 172
Autres immobilisations corporelles	7 181 344	5 345 878	1 835 466	1 894 997
Immobilisations en cours	5 738		5 738	563 829
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	53 471 792	880 031	52 591 761	41 759 529
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	21 007		21 007	21 007
Prêts	4 606 860		4 606 860	4 815 561
Autres immobilisations financières	79 721		79 721	216 870
ACTIF IMMOBILISE	**115 381 548**	**27 585 364**	**87 796 184**	**75 630 565**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	10 439 240	63 101	10 376 139	2 089 400
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 563 550		5 563 550	
Marchandises	2 672 228	126 775	2 545 453	17 278 299
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	59 173 694	2 935 252	56 238 443	48 721 274
Autres créances	79 900 697	552 800	79 347 897	57 947 926
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 875 502		1 875 502	1 957 471
(dont actions propres : 1 709 312)				
Disponibilités	210 976		210 976	827 804
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	377 465		377 465	483 673
ACTIF CIRCULANT	**160 213 352**	**3 677 928**	**156 535 424**	**129 305 848**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	2 479 421		2 479 421	2 944 328
TOTAL GENERAL	**278 074 321**	**31 263 292**	**246 811 029**	**207 880 741**

Bilan – Passif

Exprimé en €

Rubriques			31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel	(dont versé :	7 663 234)	7 663 234	7 187 828
Primes d'émission, de fusion, d'apport			41 094 341	33 345 334
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			718 783	716 166
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	10 947 173	8 847 173
Report à nouveau			503 004	473 999
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 487 971	3 411 269
Subventions d'investissement			6 764	37 200
Provisions réglementées			387 898	363 414
CAPITAUX PROPRES			**62 809 168**	**54 382 383**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			2 569 410	4 141 828
Provisions pour charges			4 191 790	4 467 555
PROVISIONS			**6 761 200**	**8 609 383**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			108 294 304	75 444 666
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	7 076 168	3 282 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			44 845 641	54 518 308
Dettes fiscales et sociales			10 333 680	9 110 540
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			799	
Autres dettes			5 891 561	2 407 111
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**176 442 153**	**144 763 386**
Ecarts de conversion passif			798 508	125 589
TOTAL GENERAL			**246 811 029**	**207 880 741**

Compte de résultat 1/2

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2016	31/12/2015
Ventes de marchandises	4 258 132	1 686 424	5 944 556	229 526 632
Production vendue de biens	127 572 875	92 737 270	220 310 145	
Production vendue de services	8 657 923	372 131	9 030 054	8 845 884
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**140 488 930**	**94 795 825**	**235 284 755**	**238 372 516**
Production stockée			-619 871	
Production immobilisée			808 204	1 560 764
Subventions d'exploitation			290 535	385 234
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 236 057	640 853
Autres produits			128 972	346 607
PRODUITS D'EXPLOITATION			**238 128 651**	**241 305 974**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			115 626 230	168 427 665
Variation de stock (marchandises)			907 313	-4 751 309
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			61 979 255	17 364 991
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-688 795	-268 878
Autres achats et charges externes			34 363 228	33 275 555
Impôts, taxes et versements assimilés			3 042 507	3 262 582
Salaires et traitements			11 766 541	11 950 529
Charges sociales			6 902 836	5 623 130
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 410 060	1 535 752
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			293 062	203 973
Dotations aux provisions			57 323	281 903
Autres charges			858 390	482 094
CHARGES D'EXPLOITATION			**237 517 949**	**237 387 986**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**610 703**	**3 917 988**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			10 302	6 005
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			18	6
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			31 998	8 368
Autres intérêts et produits assimilés			2 020 444	2 139 856
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			679 741	114 076
Différences positives de change			994 620	641 189
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			39 815	4 125
PRODUITS FINANCIERS			**3 766 637**	**2 907 621**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			214 824	679 741
Intérêts et charges assimilées			1 674 118	874 419
Différences négatives de change			650 521	591 994
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				124
CHARGES FINANCIERES			**2 539 463**	**2 146 278**
RESULTAT FINANCIER			**1 227 174**	**761 343**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 848 179**	**4 685 335**

Compte de résultat 2/2

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 590	55 092
Produits exceptionnels sur opérations en capital	715 689	39 050
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	60 239	303 600
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**781 518**	**397 742**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	196 897	656 154
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	490 843	189 874
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	84 724	130 059
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**772 464**	**976 087**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9 054**	**-578 345**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	163 275	158 766
Impôts sur les bénéfices	205 987	536 956
TOTAL DES PRODUITS	**242 687 109**	**244 617 341**
TOTAL DES CHARGES	**241 199 138**	**241 206 073**
BENEFICE OU PERTE	**1 487 971**	**3 411 269**

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

Note 1. Introduction ---- 11

Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice ---- 11

Note 3. Évènements postérieurs à la Clôture ---- 12

Note 4. Règles et Méthodes Comptables ---- 12

Note 5. Informations sur Bilan et Compte de Résultat ---- 21

5.1. État de l'actif immobilisé 21
5.2. État des amortissements 22
5.3. État des Provisions et dépréciations 23
5.4. État des échéances, des créances et des dettes 24
5.5. Fonds commercial 25
5.6. Écart conversion/créances et dettes étrangères 25
5.7. Produits à recevoir 25
5.8. Charges à payer 26
5.9. Charges et produits constatés d'avance 26
5.10. Composition du capital social 27
5.11. Variation des capitaux propres 27
5.12. Affectation des résultats soumise à l'Assemblée Générale 28
5.13. Ventilation du Chiffre d'Affaires 28
5.14. Quote-part résultats sur Opération en commun 28
5.15. Charges et Produits exceptionnels 29
5.16. Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices 29

Note 6. Engagements financiers et Autres informations ---- 30

6.1. Crédit-Bail 30
6.2. Engagements financiers donnés et reçus 31
6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles 31
6.4. Instruments financiers dérivés 32
6.5. Situation latente ou différée 33
6.6. Effectif Moyen 33
6.7. Identité société Mère consolidant la société 34
6.8. Liste des filiales et participations 34
6.9. Incidence évaluations fiscales dérogatoires 36

Note 1. Introduction

Annexe au bilan avant affectation du résultat de l'exercice, dont le total est de 246 811 029 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 235 284 755 €, et dégageant un résultat de 1 487 971 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice

Acquisition de 100% de la société Champy le 16 octobre 2016

Acquisition de la **Maison Champy** à Beaune et du **Domaine Laleure-Piot** à Pernand Vergelesses.

La Maison Champy est la plus ancienne maison de négoce de Beaune (1720). Ces acquisitions portent sur 22,4 hectares de vignes, dont 5,3 en pleine propriété, sur les plus belles appellations de la côte de Beaune. Les vins de la maison Champy et du Domaine Laleure-Piot, distribués sur des circuits très sélectifs, confortent la montée en gamme d'AdVini.

A la date d'acquisition, Champy détient 57,73% de la SCEV Clos de la Chapelle et 48,8% de la SCEV Laleure Piot.

La SCEV Clos La Chapelle détient elle-même quasi 100% des parts de la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle. La société Champy a acquis les 42,27% restants de la SCEV Clos la Chapelle le 23 décembre 2016 tel que prévu dans l'acte d'acquisition.

Par ailleurs, la SCEV Clos de la Chapelle a cédé les parts qu'elle détient dans la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle à la SAS Domaine Clos La Chapelle (hors groupe) conformément à l'acte.

Prise de participation complémentaire de 3,68% dans la société LAPALU Participations

Augmentation du capital de la filiale CFV

Acquisition en juin 2016 par CFV de 100% des titres de la société My Hobby Box, détaillé comme suit :

Apport en nature de 55.58 % des parts de MHB à la société CFV (en rémunération de cet apport en nature, l'actionnaire obtient 35% de titres de la société CFV),

Acquisition par CFV des 44,42 % des parts restantes,

AdVini détenait 100% de CFV. A l'issue de cette opération AdVini détient 65% de la société CFV.

Création en septembre 2016 de la société ADVINI SOUTH AFRICA (ASA)

Nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud.

ASA devient la nouvelle maison mère de L'Avenir par transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA.

Création de la société ECOLE DES VINS ADVINI

Création en janvier 2016 de l'Ecole des Vins AdVini, filiale ayant pour activité l'enseignement dans le domaine de la vigne et des vins.

Le capital est détenu à 100% par AdVini.

Création en février 2016 de la société ADVINI AB (Suède) dont le capital est détenu à 100% par Advini.

Création en mars 2016 de la société SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES, dont l'objet est l'exploitation de terres agricoles. Advini détient 99% du capital.

Un nouveau système d'information

Advini a migré avec succès son système d'information sur l'ERP SAP, en "big bang", au 1er janvier 2016.

Note 3. Évènements postérieurs à la clôture

Advini a cédé les 20% de titres qu'elle détenait dans La Languedocienne au Japon.

Advini a acheté les titres de la SARL MAS DE LUNES en février 2017.

Note 4. Règles et méthodes comptables

PRINCIPES ET CONVENTIONS GÉNÉRALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83, les règlements ANC relatifs à la réécriture du Plan Comptable Général 2014 applicables à la clôture de l'exercice ainsi qu'avec les conventions générales et des adaptations professionnelles suivant l'avis du CNC (C.Com R123-180 et PCG art 531-1 §1).

DÉROGATIONS

Néant.

PERMANENCE DES MÉTHODES

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeur brute	Durée d'amortissement
Logiciel	6 934K€	3 à 8 ans
Marque	9 000K€	NA

Le poste Logiciel correspond notamment au coût de mise en place de l'ERP SAP intégrant les fonctions achats, vente, gestion du chai, du conditionnement et de la logistique ainsi que la comptabilité et le contrôle de gestion.

Le poste Marque correspond à la marque « Laroche » reconnue dans le traité de fusion en 2010. Les marques correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie. De ce fait, elles ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année sur la base d'informations prévisionnelles estimées les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En présence d'un indice de perte de valeur, un test de valeur est réalisé pour apprécier leur valeur actuelle à la date d'inventaire.

Au 31 décembre 2016, la valeur retenue dans le cadre de l'opération de fusion faite en 2010 pour les marques et vignobles constitue la valeur d'inventaire, desdits biens.

ÉVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 à 30 ans
Install. techniques	linéaire	3 à 18 ans
Install. générales agencts	linéaire	10 ans
Matériel et outillage	linéaire	3 à 18 ans
Matériel de transport	linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire	6 à 10 ans
Mobilier	linéaire	3 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La valeur actuelle est déterminée en tenant compte des capitaux propres de la filiale/participation détenue à la date d'inventaire et des perspectives d'évolution de cette société.

La même méthode a été retenue pour ce qui concerne l'évaluation des créances rattachées aux participations, par ordre de liquidité.

CRÉANCES IMMOBILISÉES

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ÉVALUATION DES MATIÈRES ET MARCHANDISES

Afin de respecter la nature exacte des stocks par catégorie, une nouvelle classification comptable a été mise en place à compter du 1er janvier 2016, notamment entre matières premières, marchandises et produits intermédiaires et finis.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le système d'information calcule un prix moyen pondéré pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis. Ce prix moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période. A ce prix moyen pondéré s'ajoutent, pour les produits semi finis et finis, des coûts de conditionnement et des frais accessoires valorisés sur la base de coûts standards (filtration et traitement des vins par exemple).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

ACHATS

Afin de respecter la nature exacte des achats par catégorie, une nouvelle classification comptable a été mise en place à compter du 1er janvier 2016, notamment entre matières premières, marchandises et produits intermédiaires et finis.

ÉVALUATION DES PRODUITS EN COURS

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

DÉPRÉCIATION DES STOCKS

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de l'exercice.

ÉVALUATION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ÉCHANGEABLES

Néant.

ÉVALUATION DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Le total des actions auto-détenues au 31/12/16 est de 106.303 pour une valeur de 1.875.464 €. Le cours moyen de ces actions est de 17€64.

DÉPRÉCIATION DES VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs mobilières de placement peuvent être dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres côtés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non côtés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DES VALEURS MOBILIÈRES

Désignation	Quantité	Montant
Actions Propres	101 615	1 709 274
Contrat de liquidité	4 688	166 190

soit 106.303 actions pour 1.875.464 €

DISPONIBILITÉS EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DISPONIBILITÉS EN DEVISES

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou gain de change.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Néant.

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Au titre de l'année 2016, aucune subvention n'a élé perçue.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Afin de respecter la nature exacte des produits vendus, une nouvelle classification entre ventes de marchandises et production vendue de biens a été mise en place au 1er janvier 2016.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se sont élevés à 217 k€ répartis de la manière suivante :

Honoraires relatifs à Advini SA	Ernst & Young	KPMG	TOTAL
Certification des comptes	69	49	118
Services autres que la certification des comptes (SACC)	99		99
TOTAL	168	49	217

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-6 sur les passifs. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé , qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et que le montant peut être estimé de façon fiable.

PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT DES SALARIES

La participation et l'intéressement des salariés, y compris forfait social, est cette année de 163 277€ de participation et 256 454€ d'intéressement.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

Indemnité de départ à la retraite

Les hypothèses de calcul retenues sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux », et se présentent de la manière suivante :

- Taux d'actualisation 1.31%
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié 65 ans*
- Turn-over par tranche d'âge 0 à 10%
- Taux de progression des salaires 0,7%
- Taux de charges sociales 45 à 50%

* 60 ans pour des cas isolés identifiés

En matière de régime de retraite à prestations définies, les engagements futurs de la société ont été estimés à hauteur de 1 171K€ au 31 décembre 2016 contre 988K€ en 2015.

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 539 463	3 766 637
Dont entreprises liées	798 791	2 057 845

Les produits financiers comprennent des produits concernant les filiales étrangères pour 12K€.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La Direction est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives figurent notamment la valeur des titres de participations et créances rattachées telle que décrite dans la note " Titres immobilisés", de la marque, des terres à vigne, le cas échéant, ainsi que les postes de dépréciation et de provisions tels que décrits aux paragraphes ci-dessus des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels.

AUTRES INFORMATIONS

-Le périmètre d'intégration fiscale dont la société ADVINI est à la tête du groupe comprend, en 2016, les sociétés suivantes : Impressions de l'Enclos, Rigal, Transports Lodéziens, Gassier, Amouroux, Ogier, Moueix, Capet Guillet, Domaine Laroche, Mas La Chevalière, Le Vieux Moulin, Le Jardin des Aresquiers.

Pour l'intégration fiscale il a été convenu que la situation pour les filiales serait la même que si elles n'avaient pas appartenues au groupe sur le plan de leurs obligations fiscales.

-Le taux d'impôt applicable au groupe d'intégration fiscale est de 34.43%.

-Un emprunts est assorti de ratios basés sur les comptes annuels. Les ratios concernés sont le maintien de la situation nette à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 31/12/2015, les fonds propres /dettes à moyen et long terme, l'endettement net /situation nette. Les ratios sont respectés au 31/12/16.

-La rémunération des membres du conseil de surveillance, du directoire, et de la direction générale s'élève à 1.203 K€. Il existe des indemnités compensatrices en cas de rupture de contrat ou de mandat dont le total pourrait, au maximum pour l'ensemble des indemnités, représenter un montant de 1.277 K€. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2016. Il n'existe pas de stock-options.

-Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 avait déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 avait délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui serait nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Le nombre des actions attribuées gratuitement, pour 2014, a été de 40 000 actions.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions ci-dessus mentionnées (1 229 actions non attribuées).

Les critères de performance ayant été partiellement atteints pour l'année 2016, 5 000 actions devraient également être attribuées au titre de ce plan.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de chaque année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

Les actions gratuites qui seront attribuées dans le cadre de ce plan seront des actions existantes préalablement rachetées par AdVini; dans ce cas, il doit donc être comptabilisé dans les comptes sociaux une provision correspondant au produit du coût d'entrée des actions et du nombre d'actions estimées.

30 000 actions ont été acquises en 2016, les 8 771 actions restantes le seront le 30 avril 2017.

Les provisions et charges comptabilisées au titre de ces actions gratuites en 2016 sont de 208 milliers d'euros.

L'ensemble des critères du plan concernant le Président du directoire, également approuvé par le conseil de surveillance du 29 août 2014, a été rempli, et a donné lieu à l'attribution de 83 000 actions gratuites.

Les actions attribuées seront des actions à créer d'où l'absence de provision à ce sujet dans les comptes sociaux

Au 31 décembre 2015, le capital était composé de 3 593 914 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 33 345 milliers d'euros.

L'assemblée générale du 2 juin 2016 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.37 € par action, soit 1 330 K€, (contre 0.37 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2014, soit 1.325 K€) et a offert aux actionnaires le choix d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2015.

Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 30,38 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 12 juillet 2016.

Le 2 août 2016, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2015 en actions, 20 560 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 30,38 ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 41 120 euros et une prime d'émission de 583 287 euros.

A l'occasion de la reprise de Lapalu Participations et de ses châteaux, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%, soit 217 143 actions à 2 euros, représentant ainsi une augmentation de capital de 434 286 euros et une prime d'émission de 7 165 719 euros.

Au 31 décembre 2016, le capital est ainsi composé de 3 831 617 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 41 094 milliers d'euros.

- Depuis 2011, tous les dirigeants salariés bénéficient d'une retraite complémentaire « article 83». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire.

- Les cautions envers les parties liées sont indiquées dans la note 6-2.

- Il n'existe pas de transactions significatives qui n'auraient pas été conclues à des conditions normales de marchés avec les parties liées au sens du décret 2009-267 du 9 mars 2009.

- Le poste provision comprend l'imposition différée passive sur les réévaluations d'actifs apportés dans le cadre de la fusion Laroche diminuée des moins-values latentes et déficits fiscaux reconnus à la date de la fusion conformément au traité de fusion (2010) et non-consommés à la date de clôture. S'y ajoutent des provisions constituées à la clôture précédente qui couvrent des risques commerciaux ainsi que les variations de l'exercice sur perte de change.

- Activité de SA ADVINI en matière de recherche et développement:

Le Groupe AdVini mène une politique résolument orientée vers l'innovation (produits, contenants, packaging...).

Une équipe recherche-développement a été constituée afin d'anticiper les modes de consommation de demain.

Les sociétés du groupe, dont la SA AdVini, participe activement à cette politique. Les frais de développement du projet O2 ont été activés en 2016.

- Conformément à l'avis de l'ANC (Autorité des Normes Comptables), le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

Note 5. Informations sur le bilan et le compte de résultat

5.1 Etat de l'actif immobilisé

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 828 208		2 673 225
Terrains	5 680 803		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	332 041		
Constructions sur sol d'autrui	7 322 008		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 285 555		436 847
Install. techniques, matériel et outillage ind.	11 815 560		593 267
Installations générales, agenc., aménag.	4 336 785		155 825
Matériel de transport	13 917		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 244 487		229 984
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	563 829		5 738
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**37 594 985**		**1 421 661**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	42 639 560		11 715 429
Autres titres immobilisés	21 007		
Prêts et autres immobilisations financières	5 032 431		1 273 101
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**47 692 998**		**12 988 530**
TOTAL GENERAL	**101 116 191**		**17 083 416**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	-2 196	800	18 502 829	
Terrains			5 680 803	
Constructions sur sol propre		315 112	16 929	
Constructions sur sol d'autrui			7 322 008	
Constructions, installations générales, agenc.	-281 509	1	6 003 910	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	-79 778		12 488 606	
Installations générales, agencements divers	-84 401		4 577 011	
Matériel de transport			13 917	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-115 945		2 590 416	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	563 829		5 738	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 196**	**315 112**	**38 699 339**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		883 197	53 471 792	
Autres titres immobilisés			21 007	
Prêts et autres immobilisations financières		1 618 951	4 686 581	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**2 502 148**	**58 179 380**	
TOTAL GENERAL		**2 818 060**	**115 381 548**	

5.2 Etat des amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	860 411	819 978	800	1 679 590
Terrains	108 609	803		109 412
Constructions sur sol propre	319 464	6 987	309 522	16 929
Constructions sur sol d'autrui	4 875 382	237 977		5 113 359
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	4 393 149	122 656		4 515 805
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 348 389	575 972	1	9 924 360
Installations générales, agenc. et aménag. divers	3 087 833	361 966	-1	3 449 800
Matériel de transport	13 917			13 917
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 598 441	283 720		1 882 161
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 745 184**	**1 590 081**	**309 522**	**25 025 743**
TOTAL GENERAL	**24 605 596**	**2 410 060**	**310 322**	**26 705 333**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui	24 724			234			24 490
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	**24 724**			**234**			**24 490**
Acquis. titre							
TOTAL	**24 724**			**234**			**24 490**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

5.3 Etat des provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	363 414	24 724	239	387 898
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**363 414**	**24 724**	**239**	**387 898**
Provisions pour litiges	1 107 500	80 000	1 097 500	90 000
Provisions pour garanties données aux clients	90 000		90 000	
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 944 328	214 823	679 740	2 479 410
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts	4 071 088			4 071 088
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	396 467	37 323	313 088	120 702
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**8 609 383**	**332 146**	**2 180 328**	**6 761 200**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	880 031			880 031
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	167 371	22 505		189 876
Dépréciations comptes clients	2 726 118	270 557	61 423	2 935 252
Autres dépréciations	552 800			552 800
DEPRECIATIONS	**4 326 320**	**293 062**	**61 423**	**4 557 959**
TOTAL GENERAL	**13 299 116**	**649 932**	**2 241 991**	**11 707 058**
Dotations et reprises d'exploitation		350 385	1 502 011	
Dotations et reprises financières		214 824	679 741	
Dotations et reprises exceptionnelles		84 724	60 239	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

5.4 Etat des échéances des créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 606 860	2 762 155	1 844 705
Autres immobilisations financières	79 721	79 721	
Clients douteux ou litigieux	2 454 546	1	2 454 545
Autres créances clients	56 719 149	56 719 149	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	110 772	110 772	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	37 079	37 079	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	618 623	618 623	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	830 816	830 816	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 397 276	1 397 276	
Groupe et associés	71 515 844	71 515 844	
Débiteurs divers	5 390 286	5 390 286	
Charges constatées d'avance	377 465	377 465	
TOTAL GENERAL	**144 138 437**	**139 839 187**	**4 299 250**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	340 355		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	72 240 129	72 240 129		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	36 054 175	6 030 787	22 433 894	7 589 494
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	44 845 641	44 845 641		
Personnel et comptes rattachés	2 668 909	2 668 909		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 613 377	4 613 377		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 151 796	1 151 796		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 899 598	1 899 598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	799	799		
Groupe et associés	7 076 168	7 076 168		
Autres dettes	5 891 561	5 891 561		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**176 442 153**	**146 418 765**	**22 433 894**	**7 589 494**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 460 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 408 171			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

5.5 Eléments du fonds commercial

Exprimé en €

Eléments	Valeurs nettes	Durée amortissement
SAINT FELIX DE LODEZ	10 830	
ASPIRAN CERESSOU	22 861	
Le fonds commercial n'est pas déprécié		
TOTAL	**33 691**	

5-6 Ecart de conversion sur créances et dettes

Exprimé en €

Nature des écarts	Actif Perte latente	Ecarts compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances	2 479 421		2 479 410	798 508
Dettes financières				
Dettes d'exploitation				
Dettes sur immobilisations				
TOTAL	**2 479 421**		**2 479 410**	**798 508**

5-7 Produits à recevoir

Exprimé en €

Libellé	31/12/2016
PRODUITS A RECEVOIR	
AUTRES CREANCES	
RRR, AAR	494 437
CLT FAE	137 998
CLT FAE CENTRAL	13 041
PROV. CHG PERSONNEL	67 282
ORG SOC.PDTS A REC.	7 708
ETAT SUBV.À REC	995 596
ETAT PRODU	401 680
DIV. PRODTS À R	208 470
PAR ASSUR CREDIT	46 398
TOTAL AUTRES CREANCES	2 372 590
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	2 372 590

5-8 Charges à payer

Exprimé en €

Libellé	31/12/2016
INT.COUR./EMPRUNTS	17 664
FOURN.FNP VRAC	751 939
FOURN.FNP MS	137 994
FOURN.FNP PF	517 379
FOURN.FNP STT	
FOURN.FNP	1 341 078
FOURN. FAR CENT	39 892
FOURN.FNP CIA VRAC	41 270
FOURN.FNP CIA PF	5 074
FOURN.FNP TVTE	86 577
PROV. CP À PAYER	1 133 781
PROV. AUTRES CA	1 144 673
PROV. PART SALARIES	321 793
CH.SOC.CP À PAYER	576 297
CH.SOC.À PAYER	523 559
AUTRES CHGES A PAYER	1 064 540
TVA AAR	8 749
TVA FAE	24 877
ETAT CHARG	402 385
DIV. CH. A PAYER	127 379
PART. PUB EXPORT	1 315 839
PART. PUB GD	1 593 641
PART. PUB TRAD	380 349
COMMISSIONS AGENTS	502 753
PROV PP 2015	195 111
INT.COUR.A PAYER	77 720
TOTAL	12 332 110
TOTAL	12 332 110

5-9 Charges et produits constatées d'avance

Exprimé en €

Libellé	31/12/2016
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
CHGES CONST.AVANCE	377 465
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	377 465

5-10 Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 831 617	237 703		2

5-11 Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		54 382 383
Distributions sur résultats antérieurs		1 279 647
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		53 102 736
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations du capital		475 406
Variations des primes liées au capital		7 749 006
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	30 436	
Variations des provisions réglementées		24 485
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 487 970
	SOLDE	9 706 431
Situation à la clôture de l'exercice		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		62 809 167

5-12 Affectation des résultats soumise à l'AG

Exprimé en €

1 - Origine	Montant
Report à nouveau antérieur	503 004
Résultat de l'exercice	1 487 971
TOTAL	**1 990 975**

2 - Affectations	Montant
Réserve légale	47 541
Dividendes	1 574 559
Report à nouveau	368 875
TOTAL	**1 990 975**

5-13 Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2016	Total 31/12/2015	%
VENTES VINS BOUTEILLES	128 400 286	92 783 117	221 183 403	224 811 162	-1,61 %
VENTES VINS VRAC	3 430 721	1 640 578	5 071 299	5 035 711	0,71 %
PRESTATIONS	8 657 923	372 131	9 030 054	8 525 642	5,92 %
TOTAL	**140 488 929**	**94 795 826**	**235 284 755**	**238 372 515**	**-1,30 %**

5-14 Quote-part résultat sur opérations en commun

Exprimé en €

Affaires bénéficiaires	Résultat global	Résultat transféré
GIE ORMARINE	14 019	10 302
TOTAL	**14 019**	**10 302**

Affaires déficitaires	Résultat global	Résultat transféré

5-15 Charges et produits exceptionnels

Exprimé en €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Amendes et pénalités	1 596	671
Autres charges exceptionnelles	121 421	671
Indemnité transactionnelle	58 000	671
Mise au rebut	15 881	672
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles cédées	5 590	675
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	485 253	675
Dotation amortissement dérogatoire	24 724	687
Dotation provision pour litiges	60 000	687
TOTAL	**772 464**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Autres produits exceptionnels	5 590	771
Produits de cession des immobilisations corporelles	200 000	775
Produits de cession des immobilisations financières	485 253	775
Quote part subvention virée au résultat	30 436	777
Reprise amortissement dérogatoire	239	787
Reprise provision pour litiges	60 000	787
TOTAL	**781 518**	

5-16 Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 848 178	202 870	1 645 308
Résultat exceptionnel à court terme	9 054	3 117	5 937
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-163 275		-163 275
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**1 693 957**	**205 987**	**1 487 970**

Note 6 ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

6-1 crédit-bail

Exprimé en €

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			**556 049**	**134 877**	**690 926**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			449 949	89 998	539 947
Exercice en cours			76 586	26 879	103 465
TOTAL			**526 535**	**116 877**	**643 412**
VALEUR NETTE			**29 514**	**18 000**	**47 514**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			401 315	97 841	499 156
Exercice en cours			78 951	27 535	106 486
TOTAL			**480 266**	**125 376**	**605 642**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus			35 698	18 680	54 378
A plus d'un an et moins de 5 ans			7 889		7 889
A plus de cinq ans					
TOTAL			**43 587**	**18 680**	**62 267**
VALEUR RESIDUELLE			**29 590**		**29 590**
Montant pris en charge ds exerc.			79 629	27 681	107 310

6.2 Engagements financiers donnés et reçus

Exprimé en €

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CAUTIONS BANCAIRES	15 269 851		15 269 851			
AUTRES GARANTIES BANCAIRES	730 980					730 980
TOTAL	**16 000 831**		**15 269 851**			**730 980**

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CONTRATS ACHATS VINS	27 204 794					27 204 794
TOTAL	**27 204 794**					**27 204 794**

6.3 Dettes garanties par des sûretés réelles

Exprimé en €

Rubriques		Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes sur établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		10 483 382
Nantissement Fonds de commerce		
Nantissement Titres et Instruments financiers	10 483 382	
TOTAL		**10 483 382**

6.4 Instruments financiers

Exprimé en €

Instruments de taux d'intérêt				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	écart de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	47 000	-242	-307	65
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-6	-12	6
Total des instruments dérivés sur risque de taux	**52 000**	**-248**	**-319**	**71**

Instruments de change				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	écart de juste valeur
Vente à terme	5 400	-71	66	-138
Options de change achats		0	0	0
Options de change vente		0	0	0
Total des instruments dérivés sur risque de change	**5 400**	**-71**	**66**	**-138**

6.5 Situation fiscale différée et latente

Exprimé en €

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	133 553
Subventions d'investissement	2 328
TOTAL ACCROISSEMENTS	**135 881**
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	604 274
Participation des salariés	56 216
Autres	78 016
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	**738 506**
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	**-602 625**
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

6.6 Effectif moyen

Exprimé en €

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
DIRIGEANTS	1	
CADRES	86	
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	68	
EMPLOYES ET OUVRIERS	140	
TOTAL	**295**	

6.7 Identité société mère consolidant la société

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SOCIETE D INVESTISSEMENT D OCCITANIE	SA	1 908 800	42,50 %

6.8 Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
IMPRESSION DE L'ENCLOS	40 000	100	770 172		3 297 840
Saint Felix de Lodez RC378 418 008	1 271 893		770 172		105 714
TRANSPORTS LODEZIENS	304 898	99,95	303 373		4 445 695
Saint Felix de Lodez RCS 410 604 078	903 609		303 373		170 861
SCI CAVE BESSAC	16 000	100	458 101	1 151 869	440 436
Chateauneuf du Pape RCS 339 635 104	646 860		458 101		230 152
SCEA PIVE	480 032	99,99	784 897	657 032	481 986
Vauvert RCS 379 209 547	828 867		784 897		143 698
SCEA FENOUILLET	543 616	99,97	543 536	897 570	601 152
Saint Felix de Lodez RCS 413 504 507	581 388		543 536		23 000
ECOLE DES VINS ADVINI	10 000	100	10 000		159 805
Saint Felix RCS 817 974 967	-16 550		10 000		-26 550
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
LA LANGUEDOCIENNE	98 772	20	76 993		
Tokyo Japon	176 515		76 993		-17 799
SELECT VINS ADVINI	70	50	37		395 329
Montreal Quebec	14 359		37		111 483
LAPALU	14 250 827	13,68	1 865 083	171 403	411 355
Bédagan RCS 428 858 369	9 863 835		1 865 083		-3 562 500
AUTRES PARTICIPATIONS					

6-8 bis Filiales

Exprimé en €

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
GASSIER Puyloubier RCS 452 421 514	150 000 2 887 773	100	150 000 150 000	1 319 925	17 183 028 501 088
ADVINI USA San Francisco USA	5 412 679 1 672 277	100	2 727 110 1 847 079		2 092 674 87 821
GIE ORMARINE Pinet RCS 449 607 415	20 000 34 018	50	10 000 10 000	39 365	209 893 14 018
OGIER Chateauneuf du Pape RCS 572 621 035	1 117 032 9 889 524	100	1 427 605 1 427 605	8 508 388	30 310 624 665 697
SAS CHAMPY Beaune RCS 328 221 874	4 549 947 5 332 713	100	7 000 000 7 000 000	3 511 977	2 531 531 -382 861
RIGAL Pamac RCS 324 378 058	240 000 2 079 260	100	3 804 271 3 804 271	285 839	7 436 414 -237 359
Antoine MOUEIX Saint Emilion RCS 492 749 650	3 400 000 3 893 695	100	3 400 000 3 400 000	16 065 165	34 503 432 -108 274
CAZES Rivesaltes RCS 317 809 093	3 378 048 5 198 965	66,67	3 883 600 3 883 600	4 943 843	9 379 649 102 355
DOMAINE LAROCHE Chablis RCS 328 696 653	1 000 000 7 430 386	100	18 186 036 18 186 036	6 658 530	13 853 013 742 039
MAS LA CHEVALIERE Béziers RCS 402 609 226	2 500 000 6 689 489	100	2 499 810 2 499 810		9 934 439 934 580
LE VIEUX MOULIN Chablis RCS 489 029 122	150 000 -1 615 956	100		734 246	247 509 57 188
ADVINI SOUTH AFRICA Stellenbosch Afrique du Sud	485 266 5 717 533	100	485 253 485 253	13 111 575	2 019 176
LAROCHE CHILI Santiago du Chili	714 189 -798 882	100	394 320 394 320		130 196 180 320
ADVINI UK Londres GB	109 007 709 373	100	122 553 122 553		832 838 611 600
LE JARDIN DES ARESQUIERS Saint Felix RCS 801 157 793	40 000 -141 519	100	40 000 40 000	176 926	240 811 -177 836
SCEA LE MAS NEUF DES ARESQUIERS Saint Felix RCS 800 626 541	20 000 -60 699	99	19 800 19 800	616 881	299 852 -80 467
DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS (SCE Saint Felix RCS 445 400 955	20 000 77 683	99	19 800 19 800	900 378	215 454 20 328
CAUSSE D'ARBORAS (SC) Saint Felix RCS 801 173 386	815 800 738 344	50,5	397 944 397 944		92 728 26 811
CLUB FRANCAIS DU VIN Paris RCS 316 138 718	2 431 000 2 029 932	65	3 097 001 3 097 001		3 830 782 -712 280
ADVINI ASIA Hong Kong Chine	683 23 705	100	1 043 1 043	497 843	239 001 -129 379
SAS MAS NEUF DES ARESQUIERS Saint Félix RCS 398 751 149	1 600 108 935	52	882 683 882 683	1 019 079	132 049 -31 068
ADVINI AB SUEDE	5 333 151 534	100	5 333 5 333	172 727	564 001 143 935
DOMAINE TERRES BLANCHES SCEA Saint Felix RCS 819 038 977	10 000 7 652	99	9 900 9 900		15 250 -2 347

6.9 Incidence évaluations fiscales dérogatoires

Exprimé en €

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 487 971
Impôt sur les bénéfices			205 987
RESULTAT AVANT IMPOT			**1 693 958**
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	24 724	239	24 485
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	**24 724**	**239**	**24 485**
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			**1 718 443**

3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

Adresse Contact :

KPMG
Parc EUREKA – 251 Rue Euclide
CS 79516
34960 Montpellier Cedex 2
France

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini S.A.

Siège social : Chemin Rolland - 34725 - Saint Félix de Lodez

Capital social : €.7 663 234

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AdVini S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des marques et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres actifs immobilisés, selon les modalités décrites dans la note 4 « Règles et méthodes comptables » aux points « Autres immobilisations incorporelles » et « Evaluation des immobilisations corporelles » de l'annexe aux états financiers annuels.

La note 4 « Règles et méthodes comptables » au point « Immobilisations financières » de l'annexe expose que les titres de participation et les créances rattachées font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable et mentionne les principes retenus par la société pour déterminer cette valeur actuelle.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses utilisées par votre société pour procéder à ces estimations. Nous avons examiné les modalités de calcul de la valeur actuelle et vérifié que les états financiers donnent une information appropriée sur ce point.

Comme mentionné dans la note 4 « Règles et méthodes comptables » aux points « Dépréciation des créances », « Dépréciations des stocks » et « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux états financiers annuels, votre société a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre société sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre société ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des

sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier, le 28 avril 2017

KPMG Audit Sud-Est	Ernst & Young Audit
Didier Redon et John Evans	Frédérique Doineau et Laurent Chapoulaud

4. Comptes consolidés

Le Directoire a arrêté en date du 24 mars 2017, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Compte de résultat

Etat du Résultat global

Etat de la situation financière

Tableau de flux de trésorerie

Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux états financiers

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires	5	240 292	240 650
Achats consommés		-154 976	-157 099
Charges de personnel	6	-39 450	-32 983
Charges externes		-30 979	-28 727
Impôts et taxes		-4 899	-5 226
Dotations aux amortissements	7, 8	-6 842	-6 043
Dotations aux dépréciations	9	-871	-503
Autres produits opérationnels	10	10 547	965
Autres charges opérationnelles	10	-551	-1 968
Résultat opérationnel		12 269	9 067
Quote part des sociétés mises en équivalence		-540	-205
Résultat opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE		11 729	8 862
Coût de l'endettement financier brut		-1 368	-1 319
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		30	4
Coût de l'endettement financier net		-1 338	-1 315
Autres produits financiers	11	60	15
Autres charges financières	11	-52	-88
Charge d'impôt	12	-319	-2 468
Résultat net des activités poursuivies		10 080	5 006
Résultat net d'impôt des activités arrêtées			
Résultat net		10 080	5 006
Résultat net – Intérêts ne conférant pas le contrôle		-321	-24
Résultat net - Part du groupe		10 401	5 030
Résultats par action en euros (part du groupe) :	13		
- de base pour le résultat net		2,97	1,45
- dilué pour le résultat net		2,89	1,45

Etat du Résultat global

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Résultat net	10 080	5 006
Variation des hypothèses actuarielles indemnité de départ à la retraite	-180	127
Effet d'impôt différé sur indemnités de départ à la retraite	60	-42
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat	-120	85
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	10	66
Effet d'impôt différé sur instrument de couverture	-3	-22
Ecart de conversion	971	-200
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net	978	-156
Autres éléments du résultat global	858	-71
RESULTAT GLOBAL	10 938	4 935
dont part groupe	10 957	4 959
dont part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	-19	-24

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Goodwill	14	5 222	3 515
Immobilisations incorporelles	7	37 703	23 246
Immobilisations corporelles	8	116 540	87 470
Participations dans des entreprises associées	16	3 037	4 217
Autres actifs financiers non courants	17	661	656
Impôts différés actifs	17	2 299	336
Actifs non courants		**165 462**	**119 441**
Stocks	18	104 995	74 242
Clients	19	60 797	50 096
Autres créances	20	21 050	16 164
Actifs d'impôts exigibles	20	834	781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 078	3 013
Actifs détenus en vue de la vente à la vente		-	-
Actifs courants		**191 755**	**144 296**
TOTAL ACTIF		**357 216**	**263 737**
Capital émis		7 663	7 188
Primes d'émission		41 094	33 345
Réserves		33 079	25 302
Résultat Part du Groupe		10 401	5 030
Capitaux propres Part du Groupe		**92 237**	**70 864**
Intérêts Minoritaires		4 999	1 226
Capitaux propres	22	**97 236**	**72 090**
Dettes financières	23	52 104	29 329
Passifs d'impôts différés	12	17 284	14 864
Provisions part non courante	9	1 979	1 446
Passifs non courants		**71 367**	**45 639**
Dettes financières - part à moins d'un an	23	102 150	71 472
Dettes d'impôt exigible		127	161
Fournisseurs et comptes rattachés		53 085	52 602
Provisions part courante	9	1 113	1 681
Autres passifs courants	27	32 138	20 092
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs courants		**188 613**	**146 008**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**357 216**	**263 737**

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net consolidé		10 080	5 006
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant) *	7, 8, 9	-2 132	5 986
Autres produits et charges calculés		2 703	526
Plus ou moins values de cessions	7, 8	-242	124
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		540	205
- Dividendes (titres non consolidés)		-12	-10
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 936	11 835
Coût de l'endettement financier net	11	1 295	1 300
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	319	2 468
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		12 550	15 603
Impôts versés		-2 147	-2 890
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		-6 550	650
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 854	13 363
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels	7, 8	-13 030	-11 564
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7, 8	711	220
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		-65	-50
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants			
- Dividendes (titres non consolidés)		12	10
Variation nette des prêts et créances	17	65	2
Incidence des variations de périmètre		-45 344	-3 729
Cession de filiales et autres unités de production			
Subventions d'investissement encaissées		0	0
Flux net de tresorerie lié aux opérations d'investissement		-57 652	-15 111
Achats et ventes d'actions propres	22	82	
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	22	7 600	
Souscription de capital des minoritaires dans les filiales		1 764	
Dividendes payés au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22	-673	-913
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
Rachat de minoritaires	3	-210	-574
Encaissement liés aux nouveaux emprunts	23	30 843	14 598
Remboursement d'emprunts	23	-8 836	-8 121
Intérêt financiers nets versés	11	-1 297	-1 304
Autres flux liés aux opérations de financement		20	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		29 291	3 684
Incidence des variations des cours des devises		-620	25
Variation de trésorerie		-25 128	1 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		-60 208	-62 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		-85 335	-60 208

** Les dotations nettes aux amortissements et provisions comprennent un Badwill de 8 080 k€.*

Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

en milliers d'euros	31-déc-16
Stock	-3 038
Clients	-4 279
Fournisseurs	-1 591
Autres créances et dettes	2 358
Résultat net consolidé	-6 550

La variation négative du BFR s'explique principalement par l'augmentation des stocks de vin en vrac et bouteilles pour 3 M€ et par la hausse du poste client pour 4 M€ principalement lié à la progression des ventes export sur des territoires avec des délais de règlement plus élevés.

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
au 31/12/2014	**7 162**	**33 004**	**-1 616**	**28 502**	**67 051**	**544**	**67 596**
Résultat net				5 030	5 030	-24	5 006
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-71	-71		-71
Résultat global				**4 959**	**4 959**	**-24**	**4 935**
Paiements fondés sur des actions				253	**253**		253
Opérations sur titres auto détenus			-22		**-22**		-22
Dividendes versés				-911	**-911**	-2	-913
Dividendes versés en actions	26	341		-367			
Variation de périmètre				-466	-466	707	241
au 31/12/2015	**7 188**	**33 345**	**-1 638**	**31 970**	**70 864**	**1 226**	**72 090**
Résultat net				10 401	10 401	-321	10 080
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				556	556	302	858
Résultat global				**10 957**	**10 957**	**-19**	**10 938**
Augmentation de capital ADVINI SA	**434**	**7 166**			**7 600**		7 600
Paiements fondés sur des actions				2 613	**2 613**		2 613
Opérations sur titres auto détenus			122		**122**		122
Dividendes versés				-655	**-655**	-3	-659
Dividendes versés en actions	41	583		-624	**0**		
Variation de périmètre				737	737	3 796	4 533
au 31/12/2016	**7 663**	**41 094**	**-1 516**	**44 997**	**92 237**	**4 999**	**97 236**

Note 1. Informations générales ---- 48
Note 2. Faits caractéristiques de la période ---- 48
Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation ---- 50
Note 4. Evolution du périmètre de consolidation ---- 64
Note 5. Information sectorielle ---- 68
Note 6. Charges de personnel ---- 70
Note 7. Immobilisations incorporelles ---- 71
Note 8. Immobilisations corporelles ---- 72
Note 9. Provisions et dépréciations ---- 73
Note 10. Autres produits et charges opérationnels ---- 74
Note 11. Résultat financier ---- 75
Note 12. Impôts sur les résultats ---- 75
Note 13. Résultat par action ---- 77
Note 14. Goodwill ---- 77
Note 15. Dépréciation des actifs ---- 77
Note 16. Participation dans les entreprises associées ---- 78
Note 17. Actifs financiers ---- 79
Note 18. Stocks ---- 80
Note 19. Créances clients ---- 81
Note 20. Autres actifs courants ---- 81
Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie ---- 82
Note 22. Capitaux propres ---- 82
Note 23. Dettes financières ---- 84
Note 24. Covenants ---- 85
Note 25. Passifs financiers ---- 86
Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers ---- 87
Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation ---- 88
Note 28. Parties liées ---- 89
Note 29. Engagements et passifs éventuels ---- 90
Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période ---- 90
Note 31. Informations diverses ---- 90

Note 1. Informations générales

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 24 mars 2017, le Directoire a arrêté les comptes au 31 décembre 2016 qui ont été présentés au Conseil de surveillance le même jour et a autorisé leur publication. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 1er juin 2017.

Note 2. Faits caractéristiques de la période

*** Une année 2016 riche en acquisitions :**

- Le 16 octobre 2016, Acquisition de la **Maison Champy**, la plus ancienne maison de négoce de Beaune (1720). Cette acquisition porte sur 22,4 hectares de vignes, dont 5,3 en pleine propriété, sur les plus belles appellations de la côte de Beaune. Les vins de la maison Champy, distribués sur des circuits très sélectifs, confortent la montée en gamme d'AdVini.
 Détaillé note 4

- **Reprise des Châteaux Patache d'Aux et Liversan en Médoc**

 Cette reprise s'inscrit dans l'acquisition de 100% des parts des domaines de la famille Lapalu. La surface totale représente 250 hectares de vignobles en Médoc et Haut Médoc. A l'occasion de cette reprise, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%.
 Détaillé note 4

- **Reprise du Château ROQUEFEUILLE en AOP Provence Sainte-Victoire**
 Notre filiale Gassier reprend l'exploitation de ce superbe domaine de 100 hectares, situé à quelques kilomètres du Château Gassier, à compter de décembre 2016.
 Détaillé note 4

- **Reprise de l'exploitation du Domaine CAZES à Rivesaltes**
 Un domaine de 200 hectares en Côtes du Roussillon, Village et IGP, entièrement en biodynamie depuis 1997.

 Par création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes dont le capital est détenu à 99,90% par Cazes, et création de la SCI Cazes en octobre 2016, dont le capital est détenu à 99% par la SCI AdVini Patrimoine, détaillé note 4.

- **Acquisition du Bonheur Wine Estate à Stellenbosch (Afrique du Sud),**
 Le 1er novembre 2016, une propriété de 163 hectares dont 72 hectares de vignes, avec ses installations (cave, maisons d'habitation, ...), implantée sur les plus beaux terroirs de Stellenbosch, tout près de notre domaine l'Avenir.
 Acquisition par Advini South Africa (ASA), la nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud, acquise en septembre 2016 par Advini SA.
 ASA devient également la nouvelle maison mère de L'Avenir, par transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA.
 Détaillé note 4

- **Prise de participation majoritaire au sein de Ken Forrester Vineyards (Afrique du Sud),**
 le 30 septembre 2016. Ken Forrester est mondialement connu comme étant le Pape du Chenin d'Afrique du Sud.
 Détaillé note 4

- **Renforcement dans les activités B2C et digitales**
 Le Club Français du Vin offre désormais aux consommateurs une expérience à 360° autour de la dégustation du vin avec :
 1 **Mon Caviste à la Maison :** animation de dégustations-ventes à domicile
 2 **CFV et My Hobby Box :** vente de vin sur internet, par abonnement et sur catalogue
 3 **Prodégustation (participation de 20%) :** cours d'œnologie et e-learning

 Détaillé note 4

- **Partenariat stratégique avec la société MERCIAN au Japon qui à cette occasion est entrée au capital de CAZES à hauteur de 10%.**
 Pas de changement de la méthode de consolidation (reste en intégration globale).

* **Un Nouveau système d'information** : AdVini a migré avec succès son système d'information sur l'ERP SAP au 1er janvier 2016.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, les comptes consolidés de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Bulletin Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le site internet de la commission européenne sur lequel ce référentiel est disponible est le suivant: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2016 :

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2016, sont les suivants :

- Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel (Amendements à IAS19)
- Améliorations annuelles des IFRS (2010-2012)
- IFRS 2- définition des conditions d'acquisition de droits
- Amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 Agriculture : plantes productrices
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014)
- Amendements à IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation

L'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'a eu aucun impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2016 :

De plus, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire en 2016, et que leur application n'a pas été anticipée dans les comptes 2016 du Groupe :

Norme / Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (exercices ouverts à compter du)
IFRS 9 – Financial Instruments	1/01/2018	1/01/2018
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients & amendements date d'entrée en vigueur d'IFRS 15	1/01/2018	1/01/2018
IFRS 16 – Leases	1/01/2019	Endossement attendu S2 2017
Amendements to IFRS10 and IAS28 : Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture	Reportée sine die	Suspendu
Amendments to IAS 12: Recognition of Deferred Tax Assets for Unrealised Losses	1/01/2019	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IAS 7: Disclosure Initiative	1/01/2017	Endossement attendu Q2 2017
Amendments to IFRS 2: Classification and Measurement of Share-based Payment Transactions	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IFRS4: Applying IFRS9 Financial Instruments with IFRS4 Insurance Contracts	1/01/2018	Endossement attendu 2017
Annual Improvements to IFRS (Cycle 2014-2016)	1/01/2017 ou 1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
IFRIC 22 Foreign Currency Transactions and Advance Consideration	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017
Amendments to IAS 40 : Transfers of Investment Property	1/01/2018	Endossement attendu S2 2017

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe est en cours :

- IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS »

 Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

 L'analyse des effets de cette norme sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe est en cours.

- IFRS 16 « LEASES »

 La nouvelle norme élimine la distinction location simple/ location financement en imposant au locataire de comptabiliser un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentant l'obligation de payer ce droit, sauf exceptions (contrats d'une durée raisonnablement certaine inférieure à 12 mois ou actifs sous-jacents de faible valeur –i.e. dont la valeur unitaire à neuf n'excède pas environ 5.000 $ et qui peuvent être utilisés séparément). L'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts sur le passif sont ensuite comptabilisés séparément au compte de résultat. L'analyse des effets de cette norme sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe est en cours.

Le groupe ne s'attend pas à des effets significatifs des autres nouvelles normes/amendements/interprétations sur son résultat net et ses capitaux propres.

Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indications contraires.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certains instruments financiers et actifs financiers disponibles à la vente (qui sont évalués à la juste valeur) conformément aux règles édictées par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers des filiales sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes. Les comptes consolidés clos le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 ont une durée de 12 mois.

Règles de consolidation

Les entités sous contrôle exclusif direct ou indirect sont consolidées par intégration globale ; cette méthode consiste à substituer au bilan, à la valeur des titres de participation, la totalité des actifs et passifs de ces filiales, et à incorporer, dans le compte de résultat, la totalité de leurs charges et produits, en reconnaissant les droits des minoritaires dans les réserves et le résultat.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés.

La mise en équivalence s'applique à toutes les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Le groupe a fait le choix de présenter la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence en Résultat opérationnel conformément à la recommandation ANC 2013-01 du 4 avril 2013.

Regroupement d'entreprises

Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est diminué du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les goodwills ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

Les goodwill sont soumis à des tests de dépréciation annuels et plus fréquemment dès l'existence d'indices de perte de valeur.

Goodwill négatif

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice.

Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe.

Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Lors d'acquisitions de tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en capitaux propres.

Paiements en actions

Des attributions d'actions gratuites peuvent être décidées par le Groupe et dénouées en actions ADVINI à émettre. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces actions gratuites est évaluée de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites actions à la date de leur attribution et au nombre d'actions supposées acquises à la fin de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question, sous condition de présence.

Cette dépense est constatée en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice auquel s'ajoute le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conversion des opérations en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties sur la base du cours en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant du règlement de ses opérations et de la conversion au taux de change à la clôture des actifs et passifs libellés en devises sont comptabilisés en produits ou en perte de change.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change touchant un élément monétaire faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une activité à l'étranger, en l'occurrence Afrique du Sud et Chili, sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la cession de l'investissement net.

États financiers libellés en devises

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Cette conversion s'applique également au goodwill.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative. Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

Immobilisations corporelles

Evaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles résultant de tests de valeur.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément de la structure.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs corporels sont capitalisées si elles contribuent à augmenter les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées distinctement à l'actif en remplacement du bien remplacé ou renouvelé.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle soit :

o Terrains	non amortis
o Plantations (vignes)	15 à 35 ans
o Constructions (*)	10 à 100 ans
o Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 40 ans
o Autres immobilisations corporelles	entre 5 et 10 ans

** Les bâtiments ayant un caractère historique sont amortis sur 100 ans.*

Contrats de location

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Actifs biologiques

Suite à l'amendement d'IAS 41 « Plantes productrices », les plantes productrices (dont les vignes) sont désormais dans le champ d'application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et sont comptabilisées au coût amorti. Cela n'a eu aucun impact sur le traitement appliqué par Advini.

Immobilisations incorporelles

Evaluation

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charge dès qu'encourues.

Amortissement

Un résumé des méthodes comptables appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

	Frais de dév. ERP	Marques	Logiciels	Baux ruraux
Durée d'utilité	Finie	Indéfinie	Finie	Indéfinie
Amortissement linéaire	7 ans	Non amorties	1 à 3 ans	Non amortis
Généré en interne ou acquis	Généré en interne et acquis	Acquises	Acquis	Acquis
Test de perte de valeur	Annuellement jusqu'à la date de mise en service, puis quand un indice de perte de valeur apparaît	Annuellement et quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables

En cas de constatation d'indices de dépréciation, un test de dépréciation est effectué qui consiste à comparer la valeur comptable d'un actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Perte de valeur des goodwill

Les goodwill et actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, de même que les actifs à long-terme non encore mis en service, sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, au 31 décembre. Les autres actifs ne subissent un test qu'en présence d'un indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le Groupe sont décrites dans la note 14.

La valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est dépréciée lorsqu'elle devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir des coûts moyens pondérés du capital et s'élève à 8,0% pour 2016 (8.0% pour 2015). Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont prudentes et conformes aux données de marché disponibles (2%).

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Instruments financiers

Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances ;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture.

Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat**

Le Groupe inclut dans cette catégorie les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (VMP).

- **Actifs disponibles à la vente**

Les résultats sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que :

- l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou,
- jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Le résultat cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres est repris dans le compte de résultat. Les seuls actifs financiers de cette catégorie aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les titres de participation non consolidés.

Ils sont évalués au coût historique d'acquisition lorsque leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie est principalement composée de dépôts et cautions versées et de créances clients.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et les concours bancaires.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change sur ses ventes en devises étrangères (CAD et USD) et de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable.

Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change retenue par le Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception liée à l'application de la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Dans le contexte Groupe, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon la relation de couverture de flux de trésorerie : la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes : pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du

résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Actions propres

Les actions propres sont inscrites en diminution du poste de réserves consolidées.

Les plus et moins-values de cession sont également inscrites en réserves consolidées.

Hiérarchie des justes valeurs

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : (Cours cotés non ajustés) cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : (Données observables) données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix par exemple) ou indirectement (i.e déduites de prix observables).

La juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats, tels que calculés par les établissements bancaires (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : (Données non observables) données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

Dépréciation des actifs financiers

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût moyen pondéré est calculé pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis et semi-finis. Ce coût moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

Le coût des produits finis et semi finis inclut des coûts de conditionnement et des frais accessoires (filtration et traitement des vins notamment).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables.

Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, et présentent un risque de fluctuation de valeur faible.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût amorti qui correspond à leur valeur nominale d'origine diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt calculés selon le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf lorsqu'il existe un actif qualifié auquel ils se rattachent. Dans ce cas, ils sont inclus dans le coût de l'actif qualifié.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. La valeur fiscale est déterminée à partir des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base du taux d'impôt qui a été adopté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, tenant compte de la modification des règles relatives à l'utilisation des reports déficitaires suite à l'adoption de la Loi de finance rectificative pour 2012.

Au 31 décembre 2016, le taux d'impôt du groupe d'intégration fiscale est de 34,43%.

Cependant, ce taux de 34,43% ne s'applique qu'aux seuls impôts différés relatifs à des actifs qui seront réalisés en 2016 et 2017 ou à des passifs réglés en 2016 et 2017. A compter de 2018, le taux est de 28% (28,92% avec la Contribution Sociale sur les Bénéfices, au-dessus de 763 k€ d'IS)

Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de personnel de la période à laquelle ils sont rattachés.

Pour le régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Les coûts sont estimés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, ils sont évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global ».

Le Groupe ne possède pas de régime particulier à prestations définies autre que le régime légal d'indemnités de départ en retraite de droit français et défini par la convention collective en vigueur.

Autres provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût financier.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

Reconnaissance du revenu

Ventes de produits

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend net des accords de coopération commerciale.

Dans le cadre des contrats de distribution, le Groupe analyse les critères et circonstances du contrat afin de conclure s'il agit en tant qu'agent ou principal.

Dans la totalité des contrats, le Groupe agit en tant que principal. Les éléments indiquant que le Groupe agit en tant que principal sont notamment que :

- le client s'attend à ce que ce soit le Groupe qui assume la majorité des obligations ;
- le Groupe peut fixer le prix de vente au consommateur ;
- le Groupe porte le risque de stock ;

- le Groupe exécute certains des services fournis ou modifie les produits proposés ;
- le Groupe assume le risque de crédit lié à la transaction.

Prestations de services

Le chiffre d'affaires généré par les prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.

Intérêts

Les produits sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour la valeur comptable nette de l'actif financier.

Dividendes reçus

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

La subvention est comptabilisée en diminution des coûts liés dans les exercices qui ont supporté les coûts qu'elle compense.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

Estimations et incertitudes

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Cependant, le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période antérieure.

Jugements

Le management a émis des hypothèses en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant les contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire :

- **Contrat de location financement**

Le Groupe conclut régulièrement des contrats de location portant sur des équipements. Le Groupe analyse à la date de signature de chaque contrat, sur la base des termes et conditions des conventions, s'il conserve ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués. Selon l'analyse ainsi effectuée, ils sont comptabilisés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

Recours à des estimations

Les principales estimations utilisées sont les suivantes :

- Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir subi une perte de valeur. Dans le cadre de ses calculs de valeur d'utilité, le management procède à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retient un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Des détails complémentaires sont communiqués en note 15.

- Paiements fondés sur des actions

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux

propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en note 22 –capitaux propres.

- Impôts différés actifs

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

La valeur comptable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reconnus au 31 décembre 2016 est de 2 299 k€ et le montant des reports fiscaux déficitaires n'ayant pas fait l'objet de l'activation d'un impôt différé actif est non significatif (idem en 2015). De plus amples détails sont communiqués en note 12 – impôts sur le résultat.

- Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2016 s'élève à 1 979 milliers d'euros (contre 1 446 milliers d'euros en 2015). De plus amples détails sont communiqués en note 9.

- Provisions pour risques et charges et provisions clients

La détermination du montant des provisions requiert de formuler des hypothèses et retenir des estimations sur les niveaux de coûts attendus ainsi que sur la période durant laquelle la sortie de ressources interviendra. Le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 décembre 2016 est de 1 113 milliers d'euros (contre 1 681 milliers d'euros en 2015) et 3 716 milliers d'euros de provisions client. De plus amples détails sont fournis en note 9 – Provisions et dépréciation.

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 62 sociétés dont 58 sont consolidées par intégration globale et 4 par mise en équivalence (contre 44 sociétés au 31 décembre 2015).

Sur l'exercice 2016, les variations du périmètre de consolidation suivantes sont intervenues :

► Création en janvier 2016 de l'Ecole des Vins AdVini, filiale ayant pour activité l'enseignement dans le domaine de la vigne et des vins.
Le capital est détenu à 100% par AdVini.

► Création en février 2016 de la société AdVini AB (Suède) dont le capital est détenu à 100 % par AdVini.

► Création en mars 2016 de la SCEA Terres Blanches, dont l'objet est l'exploitation de terres agricoles. AdVini détient 99% du capital.

► Acquisition de My Hobby Box et dilution de CFV :

Acquisition en juin 2016 par CFV de 100% des titres de la société My Hobby Box, détaillé comme suit :
Apport en nature de 55.58 % des parts de MHB à la société CFV (en rémunération de cet apport en nature, l'actionnaire obtient 35% de titres de la société CFV)
Acquisition par CFV des 44,42 % des parts restantes

AdVini détenait 100% de CFV. A l'issue de cette opération AdVini détient 65% de la société CFV, sans changement de méthode de consolidation (intégration globale).

Ces deux opérations (acquisition My Hobby Box et dilution CFV) ont été considérées comme une opération unique dans le cadre de l'acquisition de la société My Hobby box.

Fusion rétroactive de My Hobby Box dans CFV au 1er janvier 2016.

► Création de la société SCEA Domaine de Roquefeuille en juin 2016
Le capital apporté est de 20 K€.

Signature d'un bail rural à long terme (30 ans) le 6 décembre 2016. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un regroupement d'entreprise tel que défini par IFRS 3

► Création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes. Le capital est détenu à 99,90% par Cazes,
Le capital apporté est de 20 K€.

La SCEA, qui reprend l'exploitation du Domaine Cazes, a fait l'acquisition de plusieurs parcelles auprès de 2 GFA, de stocks de vrac et a signé plusieurs baux ruraux pour 140 hectares avec effet le 1er novembre 2016 pour une durée de 30 ans.

► Création de la SCI Cazes en octobre 2016 pour racheter des bâtiments.
Le capital est détenu à 99% par AdVini Patrimoine.

► Dilution Cazes ; une augmentation de capital de 278 actions de Cazes a été souscrite le 1er septembre 2016 par la société MERCIAN (Japon). AdVini ne détient plus que 89,99% de la société Cazes, sans changement de méthode de consolidation (reste en intégration globale).

► Acquisition de 100% de la société Champy par AdVini le 16 octobre 2016.

A la date d'acquisition, Champy détient 57,73% de la SCEV Clos de la Chapelle et 48,8% de la SCEV Laleure Piot. La SCEV Clos La Chapelle détient elle-même quasi 100% des parts de la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle.

La société Champy a acquis les 42,27% restants de la SCEV Clos la Chapelle le 23 décembre 2016 tel que prévu dans l'acte d'acquisition.

Par ailleurs, la SCEV Clos de la Chapelle a cédé les parts qu'elle détient dans la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle à la SAS Domaine Clos La Chapelle (hors groupe) conformément à l'acte.

► Opérations en Afrique du Sud :

- Création d'Advini South Africa (ASA) par AdVini en septembre 2016,
 Nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud.
- ASA devient la nouvelle maison mère de L'Avenir
 (Transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA).
- Acquisition de Le Bonheur par ASA avec rachat d'actifs par cette société dont le transfert de propriété intervient le 1er novembre 2016.
- Acquisition de 51% de la société Ken Forester le 30 septembre 2016 par la société ASA.

 Il existe une option d'achat/vente sur 39% complémentaires. Les éléments dont nous disposons à ce jour ne nous permettent pas d'estimer le prix de cette option, le prix sera estimé dans le délai d'affectation de 12 mois.

► Prise de participation complémentaire dans le capital de Lapalu

- Suite à la signature en octobre 2014 d'un contrat de distribution avec les Domaines Lapalu, première prise de participation à hauteur de 10% en mai 2015 par AdVini SA dans Domaines Lapalu et prise de participation complémentaire de 3,68% en avril 2016 portant la participation à 13,68% au 30 juin 2016.

- La société Moueix a acquis le 6 décembre 2016 les 86,32% des titres restant. Le groupe AdVini détient 100% du capital depuis cette date.

- La société Lapalu a été consolidée par mise en équivalence au compte de résultat sur toute la période 2016 et, à compter du 6 décembre 2016, la société est consolidée par intégration globale compte tenu du contrôle exclusif par le groupe AdVini.

Les écarts d'évaluation de ces acquisitions ont généré un Badwill de 8,1 M€. L'affectation provisoire des écarts d'acquisition devra être affinée dans le délai de 12 mois.

Ces entités ont contribué à hauteur de 2,1 M€ au Chiffre d'Affaires consolidé de l'exercice 2016 et de 0,1 M€ au compte de résultat, compte tenu d'éléments non récurrents sur l'exercice 2016.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement se décomposent ainsi :

en milliers d'euros	31-déc-16
Acquisition de Titres de participation	20 384
Acquisition d'Actifs	8 172
Trésorerie nette négative	16 788
variation de périmètre	**45 344**

Les actifs et passifs des entrées de périmètre se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	13 046
Immobilisations corporelles	25 879
Autres actifs non courants	2 797
Actifs non courants	**41 721**
Stocks	27 984
Clients	4 824
Autres créances	3 586
Actifs d'impôts exigibles	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 801
Actifs courants	**38 286**
TOTAL ACTIF	**80 007**
Dettes financières	443
Autres passifs non courants	4 522
Passifs non courants	**4 966**
Dettes financières	28 162
Fournisseurs et comptes rattachés	3 531
Autres passifs courants	10 165
Passifs courants	**41 858**
TOTAL PASSIF	**46 824**

Liste des sociétés du Groupe :

	NOM DE LA SOCIETE	%CONTROLE	%INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	AdVini (Mère)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	90,00%	90,00%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50,00%	71,43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis,)	100,00%	100,00%	Dollar US	Intégration globale
12	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100,00%	100,00%	Dollar CAD	Intégration globale
13	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
14	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99,61%	99,61%	Euro	Intégration globale
15	SCEA LE FENOUILLET	99,97%	99,97%	Euro	Intégration globale
16	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
17	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
18	SCEA RAYMOND	99,80%	99,80%	Euro	Intégration globale
19	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
20	SCI ADVINI PATRIMOINE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
21	SCI ANTOINE MOUEIX	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
22	SAS LA TABLE D'AIME	51,72%	46,55%	Euro	Intégration globale
23	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48,98%	48,98%	Euro	Mise en équivalence
24	SAS DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
25	SAS MAS LA CHEVALIERE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
26	EURL LE VIEUX MOULIN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
27	SCI DU DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
28	ADVINI LATAM (, Limitada, Chili)	100,00%	100,00%	Peso chilien	Intégration globale
29	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100,00%	100,00%	Livre sterling	Intégration globale
30	L'AVENIR (Limited, Afrique du Sud)	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
31	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
32	SCEA PAULILLES	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
33	CLUB FRANCAIS DU VIN	65,00%	65,00%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	65,00%	65,00%	CHF	Intégration globale
35	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
36	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
37	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
38	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
39	ADVINI ASIA	100,00%	100,00%	Dollar HKD	Intégration globale
40	LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20,00%	20,00%	Yen	Mise en équivalence
41	ADVINI SHANGHAI	100,00%	100,00%	Yuan Chinois	Intégration globale
42	DOMAINES LAPALU	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
43	SELECT VINS ADVINI INC	50,00%	50,00%	Dollar CAD	Mise en équivalence
44	SAS MAS NEUF	52,00%	52,00%	Euro	Intégration globale
45	SARL ECOLE DES VINS ADVINI	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
46	SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
47	ADVINI AB	100,00%	100,00%	SEK	Intégration globale
48	CHAMPY	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
49	SCEV Domaine de Champy	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
50	SCEV Laleure Piot	48,80%	48,80%	Euro	Intégration globale
51	SCEA Domaine Cazes	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
52	SCI Cazes	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
53	Lapalu Participation	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
54	SCEA Patache d'AUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
55	SCEA Garri du Gai	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
56	SCEA Lacombe Noaillac	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
57	SCEA Liversan	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
58	Advini South Africa	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
59	Ken Forester	100,00%	51,00%	Rand	Intégration globale
60	Maison du Cap	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
61	Le Bonheur	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
62	SCEA Domaine de Rocquefeuille	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché. AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de la norme IFRS8 paragraphe 12 pour être regroupés en un seul secteur Vins. Les interactions entre les maisons, et avec les services centraux sont nombreuses :

- Sur le plan commercial :
 - Flux commerciaux croisés
 - Force de vente commune
- Sur le plan industriel :
 - Sites de stockage des vins et outils de production partagés
 - Logistique et stockages centralisés
- Sur le plan financier :
 - Gestion des besoins de trésorerie / flux de trésorerie
 - Décisions d'investissements
 - Gestion des besoins de financements

Dans ce contexte, le pilotage et mesure de la performance prennent toute leur importance au niveau global, c'est-à-dire à travers des indicateurs pilotés au niveau groupe.

Les autres activités connexes sont regroupées dans la colonne « Autres ». Ces activités sont les suivantes :

- Le transport et la gestion de la flotte de véhicules,
- La fabrication d'étiquettes et de capsules
- L'activité d'hôtellerie et de restauration

Elles ne représentent pas plus de 10% de l'ensemble et ne font donc pas l'objet d'une information séparée.

Au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 116	8 957	-5 782	240 292
Marge Brute	82 471	6 465	-3 621	85 315
%	34,8%	72,2%	62,6%	35,5%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	11 622	107	0	11 729
Résultat Financier	-1 266	-63	0	-1 330
Résultat avant IS	10 676	44		10 720
Charge d'Impôt	-282	-37		-319
Actifs sectoriels	354 466	8 055	-5 305	357 216

Au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 652	8 160	-5 162	240 650
Marge Brute	81 030	6 032	-3 512	83 550
%	34%	74%	68%	35%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	8 606	256	0	8 862
Résultat Financier	-1 316	-72	0	-1 388
Résultat avant IS	7 313	185	0	7 498
Charge d'Impôt	-2 415	-53		-2 468
Actifs sectoriels	261 153	7 599	-5 015	263 737

Les méthodes comptables utilisées pour l'information sectorielle sont cohérentes avec celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. La quasi-totalité des flux d'investissements concerne le secteur Vin.

Informations relatives aux zones géographiques

en millions d'euros

Au 31 décembre 2016	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	152,0	88,3	**240,3**

en millions d'euros

Au 31 décembre 2015	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	150,8	89,9	**240,7**

Chiffre d'Affaires (ventilé sur la base du pays de localisation du client).

Le Groupe n'a aucun client avec lequel il réalise un volume de ventes supérieur au dixième du chiffre d'affaires consolidé. La quasi-totalité des actifs immobilisés concerne des actifs localisés en France et en Afrique du Sud, hors actifs dans les entreprises associées au Chili.

Note 6. Charges de personnel

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Salaires et traitements	24 453	22 353
Charges sociales	12 049	9 793
Participation des salariés	318	300
Charges liées aux actions gratuites	2 630	536
Total	39 450	32 983

Le montant des cotisations comptabilisées dans le cadre du régime à cotisations définies représente 1.776 milliers d'euros (contre 1.692 milliers d'euros en 2015).

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

L'évolution de l'effectif se présente de la manière suivante :

	31-déc.-16	31-déc.-15
Dirigeants	1	1
Cadres	188	179
Agents de Maîtrise	112	90
Employés et Ouvriers	425	368
Total	726	638

Note 7. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	1 709	13 625	9 649	24 983
Regroupement d'entreprises	52	7 973	5 123	13 148
Acquisitions	2 718	3	40	2 762
Cessions /Diminution	(1)		(147)	(148)
Ecarts de conversion				-
Autres	5 822		(5 822)	
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	10 300	21 601	8 843	40 744
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	1 580	5	152	1 737
Regroupement d'entreprises	44	2	56	102
Dotation aux Amortissements et Provisions	848	380	121	1 349
Cessions/Diminution	(1)		(147)	(148)
Ecarts de conversion			2	2
Autres				
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	2 470	387	184	3 041
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	130	13 620	9 496	23 246
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	7 830	21 214	8 659	37 703

Le groupe a mis en place un ERP intégrant les fonctions achats, vente, gestion du chai, du conditionnement et de la logistique ainsi que la comptabilité et le contrôle de gestion.

Ce projet a représenté un coût global d'environ 8 millions d'euros, dont 5.8 M€, en cours en 2015, ont été mis en service en 2016.

Les marques dans le Groupe correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie.

De ce fait, elles sont isolées dans un poste de bilan et ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année en application de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs (voir note 15).

Note 8. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	**44 658**	**45 807**	**45 525**	**16 010**	**151 999**
Regroupement d'entreprises	15 471	13 021	4 225	2 123	**34 840**
Acquisitions	366	2 890	2 592	4 443	**10 290**
Cessions /Diminution	(267)	(315)	(17)	(153)	**(752)**
Ecarts de conversion					-
Autres	211	174	31	(416)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	60 438	61 576	52 355	22 008	196 377
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	**2 087**	**22 121**	**31 655**	**8 666**	**64 529**
Regroupement d'entreprises	1 248	4 083	3 044	587	**8 961**
Dotation aux Amortissements et Provisions	6	1 798	2 047	2 833	**6 685**
Cessions/Diminution	0	(310)	(16)	(12)	**(338)**
Ecarts de conversion					-
Autres				-	-
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	3 341	27 692	36 730	12 073	79 837
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	**42 570**	**23 686**	**13 869**	**7 345**	**87 470**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**57 096**	**33 884**	**15 625**	**9 935**	**116 540**

Les acquisitions d'immobilisations incluent 1 163 K euros au titre des contrats de location financement conclus au cours de l'exercice, principalement pour le renouvellement de la flotte de véhicules.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location-financement est de 5.310 milliers d'euros au 31 décembre 2016 (contre 5.019 milliers d'euros en 2015).

Les actifs pris en contrat de location-financement sont donnés en nantissement des dettes de location-financement et de location avec option d'achat correspondantes.

Les loyers restant à courir sur ces contrats sont de :

en milliers d'euros	Valeur
Loyer à un an	**1 124**
Loyer de un à cinq ans	**1 782**
Loyer à plus de cins ans	**30**
TOTAL	2 936

Note 9. Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	Stock	Clients	Immob.	Titres de part.	TOTAL ACTIF	Autres	Retraite	TOTAL PASSIF	TOTAL
Valeur au 31 décembre 2015	501	3 070		5	3 576	1 681	1 446	3 127	6 703
Dotations	234	316	380		930	0	55	55	985
Reprises utilisées	(580)	(80)			(660)	(240)		(240)	(900)
Reprises non utilisées					-	(1 114)		(1 114)	(1 114)
Regroupement d'entreprises	3 258	410			3 668	785	294	1 079	4 747
Écart de conversion					-			-	-
Var. des écarts actuariels comptabilisés en OCI					-	-	185	185	185
Valeur au 31 décembre 2016	3 413	3 716	380	5	7 514	1 113	1 979	3 092	10 606
- dont part courante	3 413	3 716		5	7 134	1 113		1 113	8 247
- dont part non courante			380		380		1 979	1 979	2 359

Les provisions pour risque couvrent divers risques sociaux et commerciaux.

Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés

Composantes des engagements provisionnés

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Indemnités de départ à la retraite	1 979	1 446
Médaille du travail		
Autres		
Total provision pour pensions et autres avantages assimilés	**1 979**	**1 446**

Variation des engagements sur la période

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Provision au bilan à l'ouverture	**1 446**	**1 625**
Variations de périmètre	294	
Charges nettes de la période	55	
Reprises nettes de la période		(46)
Prestations payées sur la période		
Variations des écarts actuariels comptabilisés en	184	(133)
Provision au bilan à la clôture	**1 979**	**1 446**
- Dont part courante		
- Dont part non courante	1 979	1 446

Hypothèses de calcul retenues

Les hypothèses de calcul retenues sur l'ensemble des sociétés du Groupe sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux » et se présentent de la manière suivante :

	31-déc-16	31-déc-15
Taux d'actualisation	1,31%	2,03%
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans*	65 ans*
Turn-over (par tranches d'âge)	0 à 10%	0 à 10%
Taux de progression des salaires	0,7%	1,0%
Taux de charges sociales	45 à 50%	45 à 50%

* 60 ans pour des cas isolés identifiés

Au 31 décembre 2016, un test de sensibilité a été effectué : une variation du taux d'actualisation de +/- 0.72% entraînerait une variation d'environ 82 k€ de ces engagements.

Autres provisions

Les autres provisions se détaillent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Provision fiscale	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	1 090	177	-	414	1 681
Dotations					0
Reprises utilisées	(90)	(24)		(126)	(240)
Reprises non utilisées	(1 000)			(114)	(1 114)
Reclassement					-
Regroupement d'entreprises	785				785
Écart de conversion					-
Autres variations					-
Valeur au 31 décembre 2016	785	153	-	174	1 113
- dont part courante	785	153		174	1 113
- dont part non courante					-

Note 10. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Plus values nettes cessions immobilisations	272	
Gains de change	821	795
Badwill	8 080	
Divers produits d'exploitation	1 374	171
Total autres produits opérationnels	10 547	965

Les divers produits d'exploitation se composent notamment de reprises de charges à payer.

Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Moins values nettes cessions immobilisations		-124
Pertes de change		-798
Frais d'acquisition et cessions immo		
Divers charges d'exploitation	-551	-1 047
Total autres Charges opérationnelles	**-551**	**-1 968**

Les diverses charges d'exploitation se composent notamment de pertes et pénalités sur créances clients ainsi que des indemnités et redevances.

Note 11. Résultat financier

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	30	4
Coût de l'endettement financier brut	-1 368	-1 319
Coût de l'endettement financier net	**(1 338)**	**(1 315)**
Autres produits financiers	60	15
Autres charges financières	-52	-88
Résultat Financier	**(1 330)**	**(1 388)**

Note 12. Impôts sur les résultats

Impôts différés

en milliers d'euros		
Impôts différés sur :	**31-déc-16**	**31-déc-15**
Provisions règlementées	1 562	1 522
Indemnités de départ en retraite	-625	-463
Immo corporelles et crédit bail	895	1 002
Différences temporelles fiscales	-788	-198
IDA sur report fiscaux déficitaires	-2 299	-336
Instruments dérivés	-109	-84
Ecarts d'Evaluation	17 345	13 075
Divers	-9	11
modification taux de 33,33% à 28%	-988	
Total	**14 985**	**14 528**
Dont IDP	17 284	14 864
Dont IDA	(2 299)	(336)

Charge d'impôt

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Charge d'impôt courant sur les sociétés	-1 920	-2 207
Charge (produit) d'impôt différé	1 601	-261
Total charge d'impôt	**-319**	**-2 468**

Le Groupe AdVini a mis en place un contrat d'intégration fiscale entre 13 sociétés du groupe.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	10 080	5 030
Charges d'impôt comptabilisée	319	2 468
Charges d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
RESULTAT AVANT IMPOT	**10 399**	**7 498**
Taux d'impôt	*34,43%*	*37,56%*
Charges d'impôt théorique	3 581	2 816
Eléments de rapprochement :		
Badwill non imposables	(2 782)	-
Différences permanentes fiscales	126	107
Non reconnaissance des actifs d'ID non recouv. Sur reports fiscaux déficitaires	287	
Paiements en actions - différence permanente	894	90
Aide Etat	(359)	(387)
Effet du changement de taux intégration fiscale *	(990)	8
Autres (dont impact de différence de taux d'imposition)	(438)	(166)
Total	**319**	**2 468**

* passage à 28% sur impôts différés à horizon 2018 et au-delà

Note 13. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net, part du Groupe	10 401	5 030
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	10 401	5 030
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 620 576	3 586 283
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	-116 069	-125 527
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	**3 504 507**	**3 460 756**
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	96 771	38 771
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	**3 601 278**	**3 499 527**
Résultat par action de base (en euro) total	**2,97**	**1,45**
Résultat par action dilué (en euro) total	**2,89**	**1,44**

Note 14. Goodwill

UGT	Valeur nette au 31 décembre 2015	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 31 décembre 2016
UGT Roussillon (CAZES SAS et PAULILLES)	970		-	-	**970**
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC)	863	-	-	-	**863**
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	890	-	-	-	**890**
UGT USA (ADVINI USA, ex-Cannon Wines)	190	-	-	-	**190**
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531	-	-	-	**531**
UGT Paris (CFV)		1 640	-	-	**1 640**
UGT Afrique du Sud (ASA)		67	-	-	**67**
Divers non affecté	71	-	-	-	**71**
TOTAL	**3 515**	**1 707**	**0**	**0**	**5 222**

Note 15. Dépréciation des actifs

Les valeurs recouvrables des goodwill et des actifs incorporels non amortis ont été calculées à partir de la valeur d'utilité correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés de chaque UGT. Les calculs sont basés sur les business plans présentés au Comité Stratégique et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux futurs de trésorerie est de 8.0 % (8.0% au 31 décembre 2015). Pour les flux au-delà de 5 ans ou 7 ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Ces tests de perte de valeur ont été réalisés selon les mêmes méthodes qu'au 31 décembre 2015, sur la base de business plans révisés.

Analyse de la sensibilité

L'analyse de la sensibilité des paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance a été réalisée sur des fourchettes allant de 7.5 à 8.5% pour le taux d'actualisation et de 1.5 à 2.5% pour le taux de croissance à l'infini.

Dans les conditions les plus défavorables (taux d'actualisation de 8.5% et taux de croissance à l'infini de 1.5%), les tests de sensibilité ne présentent pas de perte de valeur.

Note 16. Participation dans les entreprises associées

Le total des Bilans (comptes individuels) des entreprises associées s'élève à 46 160 milliers d'euros. Le Chiffre d'affaires est de 5 744 milliers d'euros pour un résultat net de -3 441 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Actifs non Courants	Capitaux propres	Endettement financier net	Chiffre d'Affaires	Résultat net	dont quote part groupe
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	5 248	4 795		2 747	(38)	(12)
SCEA CHÂTEAU GASSIER	69	441		379	36	18
LA LANGUEDOCIENNE	715	885	481	1 710	(89)	(18)
SELECT VINS ADVINI INC	23	29		497	213	107
LAPALU PARTICIPATIONS	23 986	9 864	3 721	411	(3 563)	(635)
TOTAL	30 041	16 014	4 202	5 744	-3 441	-541

Note 17. Actifs financiers

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

La juste valeur des Actifs financiers disponibles à la vente (titres de participation non consolidés) n'étant pas déterminable de façon fiable, ces titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition.

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2016	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	5 222					5 222
Immobilisations incorporelles	37 703					37 703
Immobilisations corporelles	116 540					116 540
Participations dans des entreprises associées	3 037					3 037
Autres actifs financiers	661	426	235			-
Impôts différés actifs	2 299					2 299
ACTIFS NON COURANTS	165 462	426	235	-	-	164 801
Stocks	104 995					104 995
Créances clients	60 797		60 797			-
Autres créances	21 050		10 077			10 973
Actifs d'impôts exigibles	834					834
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078				4 078	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	191 755	-	70 874	-	4 078	116 802

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Les autres créances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 10 077 milliers d'euros

Au 31 décembre 2015

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2015	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 515					3 515
Immobilisations incorporelles	23 246					23 246
Immobilisations corporelles	87 470					87 470
Participations dans des entreprises associées	4 217					4 217
Autres actifs financiers	656	372	285			-
Impôts différés actifs	336					336
ACTIFS NON COURANTS	119 441	372	285	-	-	118 785
Stocks	74 242					74 242
Créances clients	50 096		50 096			-
Autres créances	16 164		7 994			8 170
Actifs d'impôts exigibles	781					781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 013				3 013	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	144 296	-	58 090	-	3 013	83 193

Variation des actifs financiers non courants

	31-déc-15	Regroupement d'entreprises	Acquisitions	Diminutions	Variation écart de conversion	31-déc-16
Actifs financiers disponibles à la vente	372	70		-16		426
Participations dans entreprises associées	4 217	-733		-541	93	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat						
Prêts et créances financières	284	20	109	-179	4	237
Total	4 873	-643	109	-735	96	3 700

La diminution de -541 k€ de la participation dans les entreprises associées représente la QP de perte de l'exercice.

Echéancier des actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2016	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers disponibles à la vente		426	426
Participations dans entreprises associées		3 037	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Prêts et créances financières	237		237
Total	237	3 462	3 700

Aucun actif financier non courant n'est en souffrance ou déprécié.

Note 18. Stocks

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Matières premières (matières sèches)	5 819	5 120
Vins en vrac	56 068	37 613
Vins en bouteille	42 716	27 087
Autres	3 803	4 923
Valeur brute	108 407	74 743
Dépréciation	(3 412)	(501)
Valeur nette	104 995	74 242

Note 19. Créances clients

Variation

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016	Valeur nette 31/12/15
Créances clients	64 514	-3 716	60 797	50 096
Créances cédées au factor				
Effets à l'encaissement				
Total	64 514	-3 716	60 797	50 096

Balance âgée clients

en milliers d'euros	brut	net
non échues	52 392	52 392
Echues moins de 3 mois	7 094	6 906
Echues entre 3 et 12 mois	989	647
Echues de plus de 12 mois	4 039	853
Total	64 514	60 797

Note 20. Autres actifs courants

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/16	Valeur nette 31/12/15
Avances Fournisseurs	10 077		10 077	7 994
Personnel	238		238	161
Charges constatées d'avance	774		774	741
Créances sur cessions d'immobilisations			-	
Créances fiscales et divers	9 961		9 961	7 267
Créance d'impôt exigible	834		834	781
Total	21 884	-	21 884	16 944

Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Valeurs Mobilières de Placement	571	
Disponibilités	3 507	3 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078	3 013
Découverts et concours bancaires courants	-89 413	-63 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	-85 335	-60 208

Note 22. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital était composé de 3 593 914 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 33 345 milliers d'euros.

L'assemblée générale du 2 juin 2016 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.37 € par action, soit 1 330 K€, (contre 0.37 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2014, soit 1.325 K€) et a offert aux actionnaires le choix d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2015.

Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 30,38 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 12 juillet 2016.

Le 2 août 2016, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2015 en actions, 20 560 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 30,38 ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 41 120 euros et une prime d'émission de 583 287 euros.

A l'occasion de la reprise de Lapalu Participations et de ses châteaux, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%, soit 217 143 actions à 2 euros, représentant ainsi une augmentation de capital de 434 286 euros et une prime d'émission de 7 165 719 euros.

Au 31 décembre 2016, le capital est ainsi composé de 3 831 617 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 41 094 milliers d'euros.

Paiements en actions

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 avait déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 avait délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires

sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions ci-dessus mentionnées (1 229 actions non attribuées).

Les critères de performance ayant été partiellement atteints pour l'année 2016, 5 000 actions devraient également être attribuées au titre de ce plan.

L'ensemble des critères du plan n°2 concernant le Président du directoire, également approuvé par le conseil de surveillance du 29 août 2014, a été rempli, et a donné lieu à l'attribution de 83 000 actions gratuites

Pour l'exercice 2016, la charge comptabilisée au titre des 126 771 actions gratuites est de 2,8 M d'euros.

Ecarts de conversion

Les variations des écarts de conversion liés aux capitaux propres sont de 971 milliers d'euros (-200 milliers d'euros en 2015). Les gains de change nets représentent 821 milliers d'euros au cours de l'exercice (contre -3 milliers d'euros pour 2015).

Actions propres

en milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur en K€
Au 31 décembre 2015	125 833	1 957
Acquisitions	13 684	442
Cessions	-33 213	-524
Au 31 décembre 2016	106 304	1 875

Dividendes

Lors de l'assemblée générale du 1er juin 2017, il sera proposé un dividende de 0.41 € par action, soit un montant total de 1 608 589 euros avec la possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2016.

Gestion du capital

L'objectif du Groupe en matière de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios de qualité de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2016.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Le Groupe est en conformité avec la totalité de ces contraintes règlementaires au cours de l'exercice.

Note 23. Dettes financières

Evolution de l'endettement

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	2258	35 054	253	63 220	17	100 801
Augmentation	1 094	30 911		967	20	32 992
Diminution	(981)	(7 926)				(8 907)
Regroupement d'entreprises	562	3 478		24 567	0	28 606
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés						-
Écart de conversion	4	22		659		684
Autres variations		-	66		11	77
Valeur au 31 décembre 2016	2 937	61 539	319	89 412	48	154 254
dont part courante	1 124	11 614		89 412		102 150
dont part non courante	1 813	49 925	319		48	52 104

Echéancier

en milliers d'euros	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts sur location financement	1 124	1 813		2 937
Emprunts evers établissements de crédit	11 614	38 006	11 919	61 538
Instruments dérivés passifs		319		319
Concours bancaires	89 412			89 412
Autres		48		48
Valeur au 31 décembre 2016	102 150	40 185	11 919	154 254

Les dettes financières sont principalement libellées en euros, à l'exception d'un financement à court et moyen terme souscrit en francs suisses et dont le solde au 31 décembre 2016 totalise 943 milliers d'euros.

Les nouvelles dettes à moyen terme financent le renouvellement de la flotte de véhicule, la rénovation des sites et la modernisation de l'outil de production.

Analyse par nature de taux

	2016		2015	
en milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes envers des établissements de crédit	90,1%	9,9%	77,1%	22,9%
Dettes sur contrats de location financement	100,0%		100,0%	
Concours Bancaires		100,0%		100,0%

Les dettes à taux variables sont indexées sur la moyenne mensuelle de l'EONIA pour les découverts bancaires et sur l'EURIBOR 1 mois ou 3 mois pour les emprunts bancaires.

Note 24. Covenants

Quatre contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé :

Un premier emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes de la société Domaine LAROCHE.
Les ratios concernés sont les dettes financières nettes / fonds propres, les dettes à moyen et long terme / capacité d'autofinancement et les frais financiers / excédent brut d'exploitation.

Les trois autres emprunts sont assortis de ratios basés sur les comptes annuels de la société AdVini et de la société MOUEIX. Les ratios concernés sont le maintien de la situation nette à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 31/12/2015, les fonds propres /dettes à moyen et long terme, l'endettement net /situation nette.

Les ratios sont respectés au 31/12/16, à l'exception d'un des critères sur les emprunts de la société MOUEIX.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'encours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs, le reclassement en part courante de ces emprunts porterait sur 440 k€.

Note 25. Passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

	Montant au bilan 31.12.2016	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	52 104	51 785	319			-
Passifs d'impôts différés	17 284					17 284
Provisions part non courante	1 979					1 979
PASSIFS NON COURANTS	71 367	51 785	319	-	-	19 263
Dettes financières part moins d'un an	102 150	102 150				-
Dettes d'impôt exigible	127					127
Dettes fournisseurs	53 085	53 085				-
Provisions part courante	1 113					1 113
Autres passifs courants	32 138	4 539				27 599
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	188 613	159 773	-	-	-	28 839

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Pour l'ensemble des passifs financiers à l'exception des emprunts bancaires à taux fixe, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative. Les justes valeurs des emprunts bancaires à taux fixe calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus au taux d'intérêt courant EURIBOR 3 mois flooré à 0 ne varient pas.

Au 31 décembre 2015

	Montant au bilan 31.12.2015	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	29 329	29 076	253			-
Passifs d'impôts différés	14 864					14 864
Provisions part non courante	1 446					1 446
PASSIFS NON COURANTS	45 639	29 076	253	-	-	16 309
Dettes financières part moins d'un an	71 472	71 472				-
Dettes d'impôt exigible	161					161
Dettes fournisseurs	52 602	52 602				-
Provisions part courante	1 681					1 681
Autres passifs courants	20 092	1 543				18 549
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	146 008	125 617	-	-	-	20 391

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative. Tous les instruments financiers dérivés ont été conclus pour les besoins de la couverture des risques de taux d'intérêt et des taux de change. Ainsi, en 2016, tous les instruments dérivés sont traités en instruments de couverture au sens de l'IAS 39 (cf. note 3 – instruments financiers dérivés)

Risque de change

Instruments de change (en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Vente à terme	5 400	-71	66	-138
Options de change achats				
Options de change vente				
Total des instruments dérivés sur risque de change	5 400	(71)	66	(138)

L'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les opérations réalisées en USD et sur le dollar canadien est limité, les achats et ventes étant effectués dans ces mêmes devises. Un risque de change marginal peut également résulter des opérations réalisées sur le peso chilien et le rand. Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de taux

Instruments de taux d'intérêt (en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	47 000	-242	-307	65
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-6	-12	6
Total des instruments dérivés sur risque de taux	52 000	(248)	(319)	71

Le risque de taux d'intérêt résulte du recours à des financements à taux variable et concerne donc le risque de hausse des taux d'intérêt.

Les principaux emprunts à moyen terme libellés à taux variable ont donné lieu à des contrats de caps, qui permettent de limiter la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier de taux plus favorable.

Les lignes de crédit à court terme donnent lieu ou non à couverture selon l'analyse faite par le management.

Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de liquidité

Le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque.

Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement à court terme.

Risque de crédit

Ce risque, qui pourrait résulter de la défaillance d'un client du Groupe, est limité à la fois par la diversité du portefeuille de clients (équilibre des circuits de distribution, répartition géographique) et par la politique d'assurance-crédit globale pour le Groupe.

Les autres actifs financiers sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan.

En matière de gestion du risque client, le Groupe dispose d'une assurance-crédit globale qui couvre l'ensemble de son activité et de procédures internes visant à minimiser les prises de risques pour la part des créances non couverte par cette assurance. Les créances clients échues ainsi que les écarts sur règlements sont analysés mensuellement, au cas par cas, et provisionnés en fonction de leur âge ou des motifs de non recouvrement.

Risque de prix de matières premières

Les process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur la matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue des sources d'approvisionnement.

Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Dettes fiscales et sociales	15 895	12 871
Autres dettes	15 196	6 676
Produits constatés d'avance	1 047	545
Total	32 138	20 092

Les autres dettes sont principalement constituées des dettes de participations publicitaires envers les clients et d'avances et acomptes reçus sur contrat primeurs.

Note 28. Parties liées

Achats et ventes de biens et services

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Ventes au Groupe AdVini	3 539	4 084
Achats au Groupe AdVini	602	299

La majorité des ventes des parties liées au Groupe (69 %) sont constituées par les achats de vins réalisés auprès des domaines viticoles détenus par les actionnaires familiaux.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

L'autre poste principal concerne les facturations de location immobilière (28%).

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et de la Direction générale

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Avantages à court terme	1 203	1 166
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	2 694	
Total	3 897	

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance, au titre de 2016, s'est élevé à 54 milliers d'euros (54 milliers d'euros en 2015 également).

Information complémentaire sur la rémunération des dirigeants

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 425 639 €. €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 276 917 €. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2016. Il n'existe pas de stock-options.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés ont bénéficié d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire

Note 29. Engagements et passifs éventuels

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Engagements réciproques		
Envers les caves ou des propriétaires	39 454	14 615
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Nantissements fonds de commerce	-	-
Nantissements titres et instruments financiers	10 483	76
Hypothèques	2 598	3 546
Gages		
Engagements donnés		
Autres garanties données	731	731
Cautions	1 072	1 390
	54 338	20 360

Les engagements envers les caves et les propriétaires correspondent au montant des contrats d'achats de vin non retirés. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de passifs correspond aux titres des sociétés Antoine Moueix, SCI Château Baron Georges, SCEA Raymond, Champy et Lapalu. Le montant des contrats de locations simples, concernés par les informations requises par la norme IAS 17, n'est pas significatif.

Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Advini a cédé les 20% de titres qu'elle détenait dans La Languedocienne au Japon, société mise en équivalence en 2016.

Advini a acheté les titres de la SARL MAS DE LUNES en février 2017.

OGIER a repris le Domaine de la Roncière à Châteauneuf-du-Pape en février 2017.

Note 31. Informations diverses

Les comptes consolidés d'AdVini sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE :

- S.A. au capital de 1 908 800 Euros
- Siège social : Saint Félix de Lodez
- R.C.S. : Clermont l'Hérault B 348 276 536

5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AdVini, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe procède, à l'occasion de chaque regroupement d'entreprises, aux affectations de juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, selon les modalités décrites dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 4 « Evolution du périmètre de consolidation » de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.

- Votre groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » et 15 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

- Comme mentionné dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés, complétée par la note 9 « Provisions et dépréciations », votre groupe a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques, ainsi que les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre groupe sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre groupe ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT SUD-EST	ERNST & YOUNG Audit
Didier Redon John Evans	Laurent Chapoulaud Frédérique Doineau

6. Rapport de Gestion

Sommaire

I. Les comptes consolidés 2016 94
II. Activité et résultats d'AdVini SA en 2016 (société Mère) 101
III. Activité et résultats des principales filiales 102
IV. Stratégie et perspectives 105
V. Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien 106
VI. La gestion des risques 137
VII. Capital social, actionnariat et prises de participation 139
VIII. Information sur les mandats sociaux au 31/12/2016 144
IX. Autres informations 150
X. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 1 juin 2017 151
Annexes 154

I. Les comptes consolidés 2016

Évolution du périmètre de consolidation

(cf. note 4 de l'annexe aux comptes consolidés)

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 62 sociétés dont 58 sont consolidées par intégration globale et 4 par mise en équivalence.

Liste des filiales et participations

NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
AdVini (Mère)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
SAS OGIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS CAZES	90,00%	90,00%	Euro	Intégration globale
SAS GASSIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS RIGAL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS ANTOINE MOUEIX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50,00%	71,43%	Euro	Intégration globale
ADVINI USA, Limited (Etats-Unis,)	100,00%	100,00%	Dollar US	Intégration globale
ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100,00%	100,00%	Dollar CAD	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99,61%	99,61%	Euro	Intégration globale
SCEA LE FENOUILLET	99,97%	99,97%	Euro	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
SCEA RAYMOND	99,80%	99,80%	Euro	Intégration globale
SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
SCI ADVINI PATRIMOINE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCI ANTOINE MOUEIX	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
SAS LA TABLE D'AIME	51,72%	46,55%	Euro	Intégration globale
SCEA CHÂTEAU GASSIER	48,98%	48,98%	Euro	Mise en équivalence
SAS DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SAS MAS LA CHEVALIERE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
EURL LE VIEUX MOULIN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCI DU DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
ADVINI LATAM (, Limitada, Chili)	100,00%	100,00%	Peso chilien	Intégration globale
ADVINI UK (Royaume-Uni)	100,00%	100,00%	Livre sterling	Intégration globale
L'AVENIR (Limited, Afrique du Sud)	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
SCEA PAULILLES	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
CLUB FRANCAIS DU VIN	65,00%	65,00%	Euro	Intégration globale
CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	65,00%	65,00%	CHF	Intégration globale
SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
ADVINI ASIA	100,00%	100,00%	Dollar HKD	Intégration globale
LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20,00%	20,00%	Yen	Mise en équivalence
ADVINI SHANGHAI	100,00%	100,00%	Yuan Chinois	Intégration globale
DOMAINES LAPALU	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SELECT VINS ADVINI INC	50,00%	50,00%	Dollar CAD	Mise en équivalence
SAS MAS NEUF	52,00%	52,00%	Euro	Intégration globale
SARL ECOLE DES VINS ADVINI	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
ADVINI AB	100,00%	100,00%	SEK	Intégration globale
CHAMPY	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEV Domaine de Champy	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEV Laleure Piot	48,80%	48,80%	Euro	Intégration globale
SCEA Domaine Cazes	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
SCI Cazes	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
Lapalu Participation	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEA Patache d'AUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEA Garri du Gai	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEA Lacombe Noaillac	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
SCEA Liversan	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
Advini South Africa	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
Ken Forester	100,00%	51,00%	Rand	Intégration globale
Maison du Cap	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
Le Bonheur	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
SCEA Domaine de Rocquefeuille	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale

Faits marquants 2016

1 - **Progression des marques maisons de vins d'AdVini qui traduit la poursuite de notre montée en gamme**
Les marques de nos maisons de vins poursuivent leur progression à + 2,4% en 2016, soit une croissance de + 17% en 3 ans.

2 - **Forte croissance de nos ventes en Asie, zone prioritaire dans notre plan stratégique E-toile 2020 :**
Les ventes en Chine connaissent en 2016 une forte croissance avec une chiffre d'affaires pratiquement doublé (9 M€ vs 4,6 M€ en 2015).

3 - **Une année 2016 riche en acquisitions :**

- Acquisition de la **Maison Champy**, la plus ancienne maison de négoce de Beaune (1720). Cette acquisition porte sur 22,4 hectares de vignes, dont 5,3 en pleine propriété, sur les plus belles appellations de la côte de Beaune.
 Les vins de la maison Champy, distribués sur des circuits très sélectifs, confortent la montée en gamme d'AdVini.

- **Reprise des Châteaux Patache d'Aux et Liversan en Médoc**

 Cette reprise s'inscrit dans l'acquisition de 100% des parts des domaines de la famille Lapalu. La surface totale représente 250 hectares de vignobles en Médoc et Haut Médoc. A l'occasion de cette reprise, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%.

- **Reprise du Château ROQUEFEUILLE en AOP Provence Sainte-Victoire**

 Notre filiale Gassier reprend l'exploitation de ce superbe domaine de 100 hectares, situé à quelques kilomètres du Château Gassier, à compter de décembre 2016.

- **Reprise de l'exploitation du Domaine CAZES à Rivesaltes**
 Un domaine de 200 hectares en Côtes du Roussillon, Village et IGP, entièrement en biodynamie depuis 1997.

- **Acquisition du Bonheur Wine Estate à Stellenbosch (Afrique du Sud)**
 Une propriété de 163 hectares dont 72 hectares de vignes, avec ses installations (cave, maisons d'habitation, ...), implantée sur les plus beaux terroirs de Stellenbosch, tout près de notre domaine l'Avenir.
- **Prise de participation majoritaire au sein de Ken Forrester Vineyards (Afrique du Sud)**
 Ken Forrester est mondialement connu comme étant le Pape du Chenin d'Afrique du Sud.

- **Renforcement dans les activités B2C et digitales**
 Le Club Français du Vin offre désormais aux consommateurs une expérience à 360° autour de la dégustation du vin avec :

 - **Mon Caviste à la Maison :** animation de dégustations-ventes à domicile
 - **CFV et My Hobby Box :** vente de vin sur internet, par abonnement et sur catalogue
 - **Prodégustation (participation de 20%) :** cours d'œnologie et e-learning

4 - **Partenariat stratégique avec la société MERCIAN au Japon qui à cette occasion est entré au capital de CAZES à hauteur de 10%.**

5 - **Nouveau système d'information** : AdVini a migré avec succès son système d'information sur l'ERP SAP, en « big bang », au 1er janvier 2016.

Le marché et la filière vin

En **grande distribution française**, les ventes de vins tranquilles accusent un léger retrait en volume (-1,6%) et sont stables en valeur à + 0,1% (4,17 milliards d'euros). Sur le marché des AOP (appellations d'origine protégée), les régions les plus dynamiques sont la Bourgogne (+3,5%), la Vallée du Rhône (+1,9%) et la Provence (+1,6%). Bordeaux est en retrait de 1,2%.

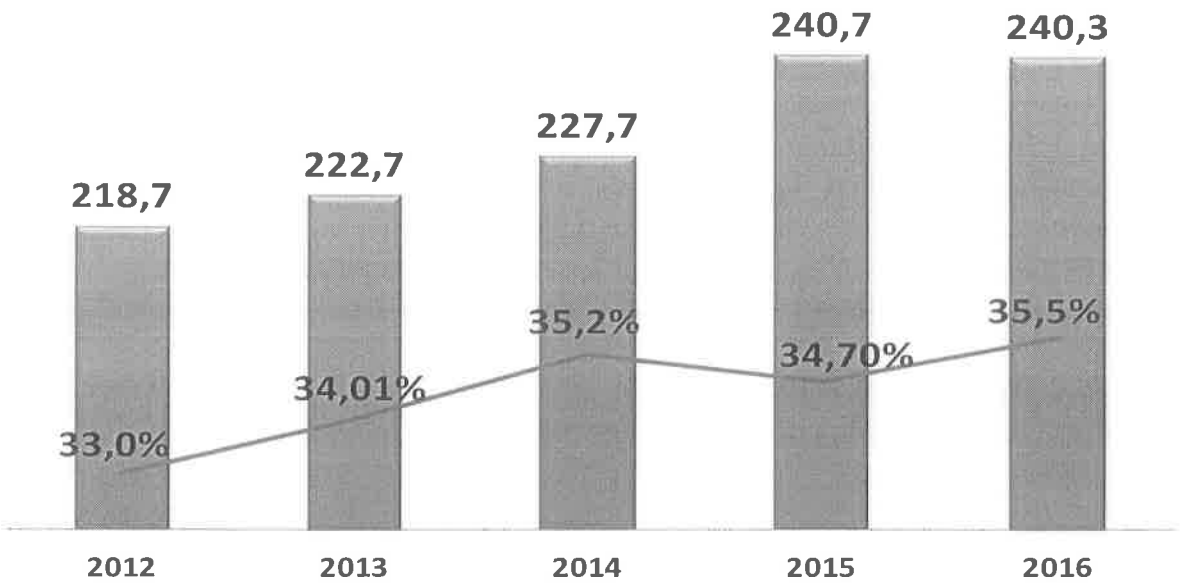
Les **exportations** de vins tranquilles français accusent un recul de 1,7% en volume et stables en valeur. Sur le marché des AOP, les évolutions sont contrastées avec un recul de Bordeaux (-3%) et de la Vallée du Rhône (-1%) alors que les autres régions progressent fortement : Bourgogne +4%, Languedoc-Roussillon + 6%, cahors + 12% et surtout la Provence qui est en croissance de + 28%.

Synthèse des résultats consolidés 2016

Chiffre d'affaires (en M€) et taux de marge brute

Le chiffre d'affaires consolidé d'AdVini s'établit en 2016 à 240,3 M€, stable (-0.1%) alors que la marge brute poursuit sa progression avec un taux de 35,5% (+0.8 point).

Une montée en gamme qui se traduit clairement dans l'évolution de la marge brute :



Compte de résultat consolidé

en millions d'€uros	2016	2015	Var.
Chiffre d'affaires	240,3	240,7	-0,1%
Achats consommés	-155,0	-157,1	
Marge	85,3	83,6	+2,1%
Taux de marge brute	*35,50%*	*34,72%*	
EBITDA (1)	20,0	15,6	+ 22%
EBITDA récurrent (2)	15,0	15,6	- 4%
Coût de l'endettement financier net	-1,3	-1,3	+ 1,7%
Autres produits financiers et charges financiers	-0,1	-0,1	
Charge d'impôt	-0,3	-2,5	
Résultat net des activités poursuivies	**10,1**	**5,0**	**+ 101%**
Résultat net - Part du groupe	10,4	5,0	+ 107%
Résultat net – Part du groupe – récurrent (2)	4,96	5,03	- 1,3%

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel + dotations aux amortissements et aux dépréciations.
(2) Les produits et charges à caractère non récurrent (non liés à l'exploitation courante) sont neutralisés. Ils correspondent aux charges et produits associés aux acquisitions de l'exercice 2016 .

- Les états financiers 2016 d'AdVini intègrent toutes les acquisitions enregistrées sur les derniers mois de l'année 2016 en Bourgogne (Maison Champy) en Provence (Château de Roquefeuille), dans le Bordelais en Médoc (Vignobles Cru Bourgeois Château Patache D'Aux et Château Liversan en particulier), en Roussillon (Vignoble Cazes) et en Afrique du Sud (Vignobles Le Bonheur et Ken Forrester à Stellenbosch) ainsi que dans le digital (My Hobby Box, Mon caviste à domicile et Prodegustation). Elles impactent fortement les postes du bilan annuel (dette et stocks) mais n'ont pas d'incidence significative sur les flux d'exploitation.

- La marge brute progresse de 0,8 points en 2016 pour atteindre son plus haut niveau à 35,5%.

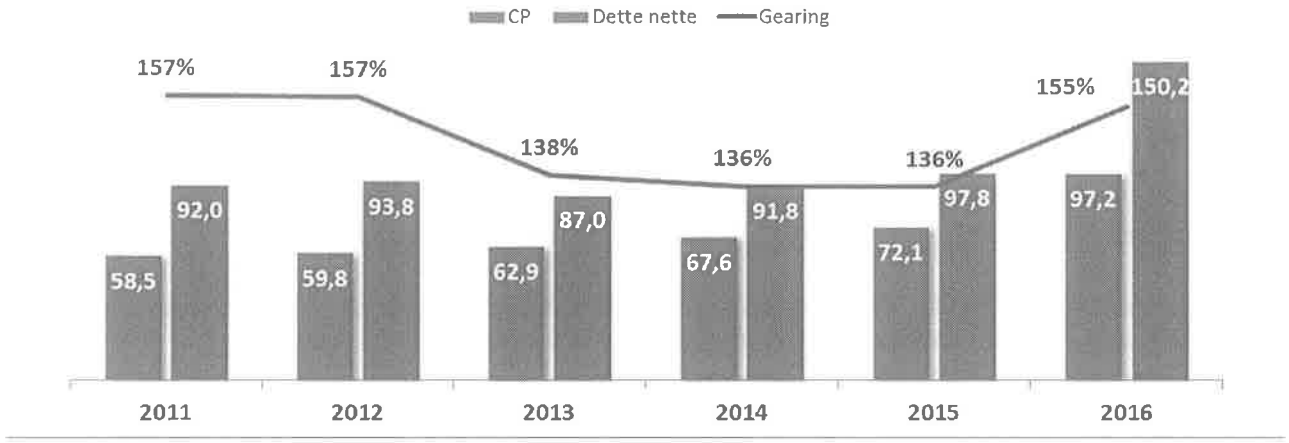
- Hors produits et charges à caractère non récurrent (non liés à l'exploitation courante), l'EBITDA récurrent (15 M€) est en légère baisse suite aux investissements marketing et commerciaux réalisés ainsi qu'à la bascule du système d'information sur SAP en janvier 2016 qui a pesé fortement sur l'exercice. Malgré ces charges le résultat net récurent est stable à 5 M€.
- In fine, le Résultat net consolidé part du groupe ressort à 10,4 M€ grâce à la qualité des acquisitions réalisées.

- **Bilan Consolidé**

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Goodwill	5 222	3 515
Immobilisations incorporelles	37 703	23 246
Immobilisations corporelles	116 540	87 470
Participations dans des entreprises associées	3 037	4 217
Autres actifs financiers non courants	661	656
Impôts différés actifs	2 299	336
Actifs non courants	**165 462**	**119 441**
Stocks	104 995	74 242
Clients	60 797	50 096
Autres créances	21 050	16 164
Actifs d'impôts exigibles	834	781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078	3 013
Actifs détenus en vue de la vente à la vente	-	-
Actifs courants	**191 755**	**144 296**
TOTAL ACTIF	**357 216**	**263 737**
Capital émis	7 663	7 188
Primes d'émission	41 094	33 345
Réserves	33 079	25 302
Résultat Part du Groupe	10 401	5 030
Capitaux propres Part du Groupe	**92 237**	**70 864**
Intérêts Minoritaires	4 999	1 226
Capitaux propres	**97 236**	**72 090**
Dettes financières	52 104	29 329
Passifs d'impôts différés	17 284	14 864
Provisions part non courante	1 979	1 446
Passifs non courants	**71 367**	**45 639**
Dettes financières - part à moins d'un an	102 150	71 472
Dettes d'impôt exigible	127	161
Fournisseurs et comptes rattachés	53 085	52 602
Provisions part courante	1 113	1 681
Autres passifs courants	32 138	20 092
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs courants	**188 613**	**146 008**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**357 216**	**263 737**

Le total du bilan représente 357,2 M€.

- Les capitaux propres s'élèvent à 97,2 M€ contre 72,1 M€ en 2015. Le Gearing au 31/12/2016 ressort à 155% (contre 136% en 2015). Il s'explique par la dette financière nette qui totalise 150,2 M€, dont 39 M€ sont issus des nouvelles acquisitions, et que l'on retrouve dans le stock vins en nette hausse à 105M€ (+31M€) et qui s'apurera en partie dans le courant de l'année 2017.



Flux financiers

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net consolidé	10 080	5 006
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	10 936	11 835
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	12 550	15 603
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 854	13 363
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-57 652	-15 111
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	29 291	3 684
Variation de trésorerie	-25 128	1 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	-60 208	-62 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	-85 335	-60 208

Flux de trésorerie 2016:

- la **capacité d'autofinancement** avant coût financier et impôt est de 12,6 M€ vs 15,6 M€ en 2015.
- les **flux générés par l'activité** sont de 3,9 M€, contre 13,4 M€ en 2015 : cette situation s'explique par l'évolution du BFR (- 6,6 M€, hors incidences de la variation de périmètre), imputable au poste client (développement des ventes à l'export) et à l'effet valeur sur le montant des stocks.
- les **flux nets d'investissement** sont de - 57,7 M€, dont -45,3 M€ d'incidence des variations de périmètre. Ces variations portent notamment sur les stocks associés aux acquisitions réalisées en 2016.
- les **flux de financement** de + 29,3 M€ prennent également en compte les acquisitions de 2016 et les dettes associées.

Au 31 décembre 2016, la trésorerie nette de clôture est– 85,3 M€.

Évolution des principes comptables et des méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés d'AdVini au 31 décembre 2016 sont établis en appliquant de nouvelles normes IFRS obligatoires tel que présenté dans la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés au point "Nouvelles normes et interprétations applicables en 2016".

Activité d'AdVini en matière de recherche et développement

Les équipes d'AdVini, dans chacune des maisons de vins, développent une politique marketing orientée vers l'innovation (produits, contenants, packaging,...). Une équipe recherche-développement a été constituée afin d'anticiper les modes de consommation de demain. Les frais de développement du projet O2 ont été activés en 2015 et 2016. Le projet O2 se caractérise principalement par la mise en place du nouvel ERP (SAP) démarré avec succès le 2 janvier 2016.

Évènements marquants survenus après la clôture

- Cession de la participation de 20% dans la société La Languedocienne au Japon
- Acquisition par OGIER SAS du Domaine de la Roncière à Châteauneuf-du-Pape
- Acquisition de 100% des parts de la Sarl Mas de Lunès

II. Activité et résultats d'AdVini SA en 2016 (société Mère)

En M€	2016	2015
Chiffre d'affaires	235,3	238,4
Résultat d'exploitation	**0,61**	**3,92**
Résultat financier	1,23	0,76
Résultat exceptionnel	0,01	-0,58
Résultat net	**1,49**	**3,41**

Activité

Le chiffre d'affaires 2016 d'AdVini SA est de 235 millions d'euros.
Une fois retraités les impacts du contrat de commissionnement, le chiffre d'affaires s'établit à 114 M€, +3,6 % par rapport à 2015.

Résultats

La marge brute est de 24,2 % conforme à 2015.
Le résultat d'exploitation 2016 s'établit à 0.61M€ contre 3.91 M€ en 2015, suite à une hausse des charges de personnel et des dotations aux amortissements (amortissement ERP)
Le résultat financier est de 1.23 M€ contre 0.76 M€ en 2015
Le résultat exceptionnel représente 0.01 M€ contre -0,58M€ en 2015
Le résultat net ressort à 1.49 M€ contre 3.41 M€ en 2015.

Situation financière

Les dettes financières nettes totalisent 115.16 M€, contre 77.9 M€ à fin 2015 et ce suite notamment aux opérations de croissance externe réalisées.
Les capitaux propres s'élèvent à 62.8 M€.

Répartition des dettes fournisseurs à la date de clôture (Art. L 441-6 du Code de Commerce) :

en milliers d'euros	non échus			échus	Total
	A échoir à + de 60j	A échoir 30 à 60j	A échoir sous 30 j		
Fournisseurs extérieurs	806	3 916	10 418	3 754	18 894
Groupe et Entreprises liées		8 043	14 680	309	23 032
Total au 31 décembre 2016	806	11 959	25 098	4 063	41 925
Total au 31 décembre 2015	*1 740*	*17 608*	*26 656*	*3 308*	*49 312*
Total au 31 décembre 2016	1,9%	28,5%	59,9%	9,7%	100,0%
Total au 31 décembre 2015	*14,1%*	*23,1%*	*53,0%*	*9,7%*	*100,0%*

Les montants échus tiennent compte des paiements sur relevés fin de mois, des paiements par mensualités, des contrats antérieurs à l'application de la LME, des décalages de paiement sur le début du mois suivant, ainsi que des factures en litige ou faisant l'objet de déductions (lorsque le fournisseur est également client

III. Activité et résultats des principales filiales

Maisons de vins

LAROCHE

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires vin	24,7	26,2
Résultat d'exploitation	2,7	2,5
Résultat net	**1.68**	**1,47**

Ces données regroupent les activités du Domaine Laroche qui exploite plus de 100 hectares de vignoble à Chablis, du Mas La Chevalière, qui possède 40 hectares de vignes et développe la marque Laroche en Languedoc.
Amélioration de la profitabilité malgré la baisse du chiffre d'affaires sur 2016

OGIER et

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires vins	31,8	34,0
Résultat d'exploitation	1,41	1,28
Résultat net	**0,88**	**0,79**

Les données présentées ici correspondent aux deux entités de Châteauneuf du Pape : Ogier et Amouroux (retraités des flux intragroupes entre ces deux entités).

Belle évolution des résultats malgré la baisse du CA sur 2016

RIGAL

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires	8,1	20,3
Résultat d'exploitation	-0,22	0,62
Résultat net	**-0,24**	**0,4**

Rigal, leader des vins du Sud-Ouest, a connu une baisse de chiffre d'affaires liée au transfert partiel d'une partie de son activité à Antoine Moueix. Pour cette première année dans cette nouvelle configuration, Rigal a souffert en CA et résultats

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires	7,8	7,8
Résultat d'exploitation	0,25	0,38
Résultat net	**0,1**	**0,36**

Cazes, référence des vins doux et de la biodynamie, réalise en 2016 un chiffre d'affaires stable par rapport à 2015. Le résultat d'exploitation et le résultat net sont été impactés en 2016 des charges de développement et de structuration des équipes.

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires	18,4	19,4
Résultat d'exploitation	0,78	0,9
Résultat net	**0,5**	**0,59**

Malgré une baisse de CA en 2016 sur des produits à faible valeur ajoutée, Gassier voit sa marge brute augmenter ce qui permet de réaliser un résultat net satisfaisant

En M€ (*)	2016	2015
Chiffre d'affaires	29,4	27,4
Résultat d'exploitation	0,08	0,5
Résultat net	**-0,1**	**0,4**

Antoine Moueix à Saint-Emilion a progressé de manière significative en terme de chiffre d'affaires mais a mis en place au cours de l'année 2016, une séparation des métiers (produits de services et vins de marques et châteaux) avec renforcement des équipes ce qui a généré dans une premier temps un accroissement des charges de structure pesant sur la profitabilité

() Données issues des comptes de résultat (présentation de gestion) de la société.*

Autres sociétés du pôle vins

La filiale Américaine AdVini USA, qui s'occupe principalement de l'animation des ventes sur le marché US a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 2,3 millions de dollars US pour un résultat de 97 K$.

La société CFV France acquise en 2014 a réalisé en 2016 un CA de 3.53 M€ et un résultat déficitaire de 0.72M€ lié notamment à des opérations de restructuration.

IV. Stratégie et perspectives

L'année 2016 a été marquée par la forte accélération des investissements qui s'inscrivent en droite ligne du plan stratégique **É-toile 2020.** Ces acquisitions majeures et de long terme ont consolidé nos positions à l'amont en France et en Afrique du Sud ainsi que dans la vente sur Internet et le digital. Elles vont permettre la poursuite d'une croissance harmonieuse et régulière tant de l'activité et de la profitabilité que de la notoriété de nos vins.

V. Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien

Les informations qui suivent font l'objet d'une vérification par le cabinet Ernst &Youg et Associés désigné organisme tiers indépendant.

REPORTING SOCIAL

Avec plus de 2.333 hectares de vignobles, ancrés dans les terroirs français les plus renommés comme à Châteauneuf-du-Pape avec OGIER et le Clos de L'Oratoire des Papes, à Saint-Emilion avec Antoine MOUEIX, à Chablis et en Languedoc avec LAROCHE, en Languedoc avec JEANJEAN, en Provence avec GASSIER, à Cahors avec RIGAL, en Roussillon avec CAZES et Les Clos de Paulilles, AdVini, avec ses sept maisons de vins, est l'acteur de référence sur les vins français de qualité.
L'année 2016 a également vu AdVini renforcer son implantation dans le Bordelais grâce à l'acquisition des Domaines Lapalu et en Bourgogne avec la maison Champy.
AdVini est également présent dans les vins du Nouveau Monde avec Advini South Africa qui regroupe les maisons le Bonheur, Ken Forrester et l'Avenir.
Les fonctions supports transversales (finances, ressources humaines, informatique, communication corporate & marketing stratégique, achats hors vins, développement durable, qualité, système d'information et service juridique & gouvernance) sont centralisées sur AdVini SA.
La distribution de nos vins est assurée par nos maisons de commerce, équipes commerciales exclusives, spécialistes de leurs marchés. A l'export des bureaux de représentation en Chine, aux Etats-Unis, au Chili, au Canada, en Angleterre, en Suède ainsi qu'à Hong Kong complètent les équipes commerciales basées en France.
AdVini dispose également de deux sociétés de service : une société de transports et une imprimerie-capsulerie.
Enfin, AdVini compte également des hôtels, restaurants et boutiques sur certains de ses sites. Le rachat en 2014, du CLUB FRANÇAIS DU VIN, spécialiste de la vente par correspondance & sur internet permet à ADVINI de développer son activité B2C.
L'ensemble du groupe compte 694 collaborateurs. Néanmoins, compte tenu de la disponibilité des données, le reporting social du RSE est principalement établi sur le périmètre des filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de service, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C[1].), soit 97% de l'effectif total du groupe comme en 2015. En effet, les données sociales du Club Français du Vin, qui n'avaient pas pu être fournies auparavant, viennent compléter l'ancien périmètre. Toutefois, les données concernant les bureaux de représentation à l'étranger ne sont pas exploitables et ne sont donc pas intégrées au RSE.
Seuls certains indicateurs sont établis sur le Pôle Vin, à savoir uniquement les maisons de Vins. Le périmètre sera rappelé pour chaque indicateur.
Le RSE couvre ainsi l'ensemble des structures entrant dans le périmètre de consolidation.

Entité	Effectifs	%	Définitions
Total groupe	*694*	*100%*	*Maisons de Vins, Sociétés de Services & Bureaux de Représentation, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C*

[1] *Ogier, Amouroux, Gassier, Cazes, Maisons de Sud, Vignobles JeanJean, Advini, Ecole des Vins, Pive, Fenouillet, Rigal, Antoine Moueix, Grand Renom, Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Vieux Moulin, Impressions de l'Enclos, Transports Lodéziens, La Table d'Aimée, Capet-Guillet, Notre Dame de Cousignac, Le Clos des Paulilles, Le Jardin des Aresquiers, Le Mas Neuf des Aresquiers, Causse d'Arboras, Club Français du Vin*

Périmètre du RSE			
Filiales françaises	*669*	*97%*	*Maisons de Vins & Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration [1], B2C*
Pôle Vins	*548*	*79%*	*Maisons de Vins*[2]

L'engagement responsable d'AdVini se traduit au quotidien dans les actions que les entités du groupe mènent vis-à-vis de leurs collaborateurs. Ce document offre un aperçu de la manière dont se décline notre sens de la responsabilité, autour des domaines suivants :

- Diversité et non-discrimination
- Développement des compétences
- Conditions de travail, santé et sécurité
- Dialogue social, information et communication
- Rétribution

[2] *Ogier, Gassier, Antoine Moueix, Rigal, Cazes, Jeanjean, Advini, Mas la Chevalière, Domaine Laroche*

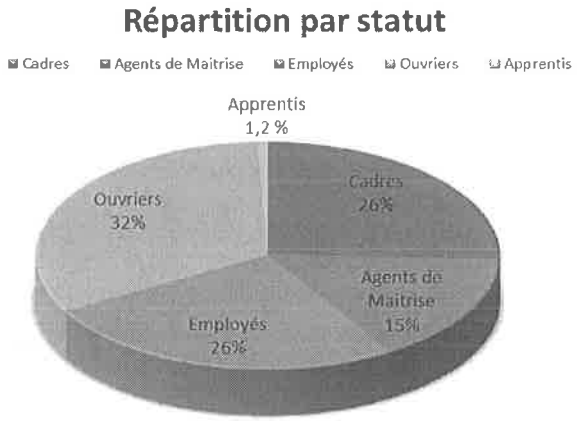
REPARTITION DE L'EFFECTIF

Répartition de l'effectif par catégorie professionnelle

Effectif CDD + CDI + Apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	**2016**		**2015**	
Cadres	171	25.6%	167	25.5%
Agents de maitrise	104	15.5%	94	14.4%
Employés	172	25.7%	183	28.0%
Ouvriers	217	32.5%	201	30.7%
Apprentis	5	0.7%	9	1.4%
TOTAL	**669**	**100%**	654	**100%**

L'effectif total Groupe au 31/12/2016 est de 693 collaborateurs. L'effectif entrant dans le périmètre du reporting, à la même date, compte 668 personnes, dont 96% sont en contrat à durée indéterminée. Il est stable par rapport à l'année 2015. Les ouvriers représentent 32% de l'effectif du groupe, les employés 26%, les agents de maitrise et cadres respectivement 15% et 26%.



Répartition de l'effectif entre hommes & femmes, par statut

Effectif CDD + CDI + Apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	2016				2015			
	hommes	%	femmes	%	hommes	%	femmes	%
Ouvriers	180	26.9%	37	5.5%	161	24.6%	40	6.1%
Employés	54	8.0%	118	17.7%	60	9.2%	123	18.8%
Agents de maitrise	44	6.6%	60	9.0%	42	6.4%	52	8.0%
Cadres	111	16.6%	60	9.0%	107	16.4%	60	9.2%
Apprentis	4	0.6%	1	0.1%	5	0.8%	4	0.6%
TOTAL	**393**	**58.7%**	**276**	**41.3%**	**375**	**57.3%**	**279**	**42.7%**

La répartition entre hommes et femmes s'établie à 59% contre 41% avec un équilibre global mais des disparités selon les statuts qui s'expliquent par des métiers plus masculins sur les catégories ouvriers (opérateurs de conditionnement, transports...) et plus féminins sur les employés (assistantes commerciales).
L'entreprise veille à la représentativité des femmes à tous les niveaux de responsabilités, notamment aux postes de Direction, membres des Comités de Direction et Comité Exécutif, mais également au Conseil de Surveillance et au Directoire.

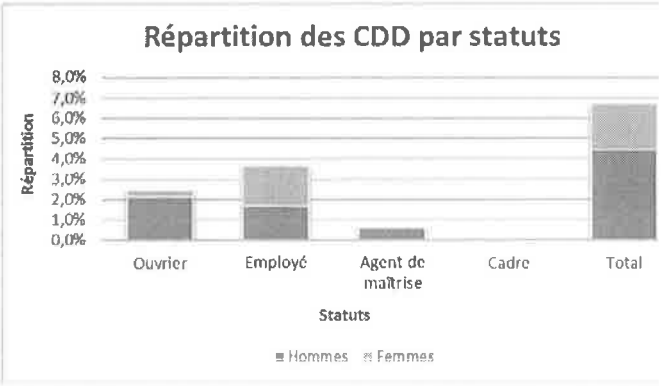
Part des CDD dans l'effectif

Effectif CDD et contrats de professionnalisation ; hors apprentis ; filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C) ; effectif présent au 31/12

Effectif présent au 31 décembre	2016					2015				
	Hommes	%	Femmes	%	Total	Hommes	%	Femmes	%	Total
Ouvriers	9	1.3%	0	0.0%	9	14	2.1%	2	0.3%	16
Employés	5	0.7%	7	1.0%	11	11	1.7%	13	2.0%	24
Agents de maîtrise	0	0.0%	0	0.0%	0	4	0.6%	0	0.0%	4
Cadres	0	0.0%	0	0.0%	0	0	0.0%	0	0.0%	0
Total	14	2.0%	7	1.0%	20	29	4.4%	15	2.3%	44

Au 31 décembre 2016, la part des contrats à durée déterminée (CDD) représente 2.9% de l'effectif.

65% des CDD concernent des hommes et 35% des femmes.
Les catégories Ouvriers & Employés représentent respectivement 45% et 55% des CDD. Les principaux motifs de contrats à durée déterminée sont des remplacements ou des embauches liées à des surcroîts d'activité temporaires ou à la saisonnalité (vignes). Les contrats à durée déterminée sont ici intégrés quel que soit le motif : remplacement, accroissement de l'activité, contrat étudiant...



MOUVEMENTS : recrutements & départs

Embauches & départs

Embauches en CDI

Filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C) ; effectif présent au 31/12

Au 31 décembre	2016		2015	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ouvriers	12	2	15	4
Employés	5	11	5	12
Agents de Maitrise	7	9	9	3
Cadres	13	5	6	3

En 2016, le groupe a procédé à 64 recrutements en contrats à durée indéterminée et à 121 sur les deux dernières années. Nous avons recruté 30 contrats à durée déterminée (CDD, Contrats Pro et Saisonniers) au cours de l'année 2016.
AdVini a pour objectif de recruter des collaborateurs performants, à fort potentiel et capables de véhiculer l'image et les valeurs de l'entreprise. L'année 2016 a permis de professionnaliser notre procédure de recrutement et d'intégration notamment avec la mise en place d'un séminaire d'intégration à destination de l'ensemble des nouveaux collaborateurs ou personnes ayant évolué en interne.
Notre processus de recrutement est établi selon des étapes communes à l'ensemble de nos établissements : rédaction de la fiche de missions, diffusion des offres en interne et externe, sélection des candidatures, conduite d'un ou plusieurs entretiens avec un manager opérationnel, une personne des RH et/ou la Direction Générale.
Certains critères d'évaluation sont partagés pour tous les recrutements. Ils se basent sur la culture d'AdVini : détermination, volonté, transparence, intégrité, humilité et travail d'équipe.
AdVini établit ses recrutements sur la base des compétences professionnelles, de l'expérience et veille tout au long du processus de recrutement à la transparence et à la justification de ses choix concernant les candidats retenus.

Advini a formalisé sa procédure d'intégration des nouveaux embauchés :

- Remise d'un pack d'accueil
- Présentation à l'équipe et aux principaux interlocuteurs
- Séminaire d'intégration
- Visite complète du site dans les premiers mois suivant l'intégration
- Mise en place d'un parcours de formation adapté

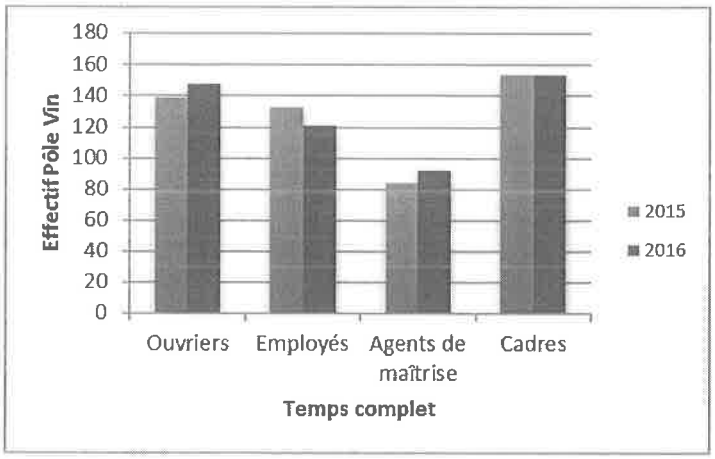
Départs *Filiales françaises (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, B2C), hors mutations internes*	2016	2015
Nombre de départs	92	78
dont nombre de fin de CDD, Apprentissages...	35	16
dont nombre de licenciements	12	11

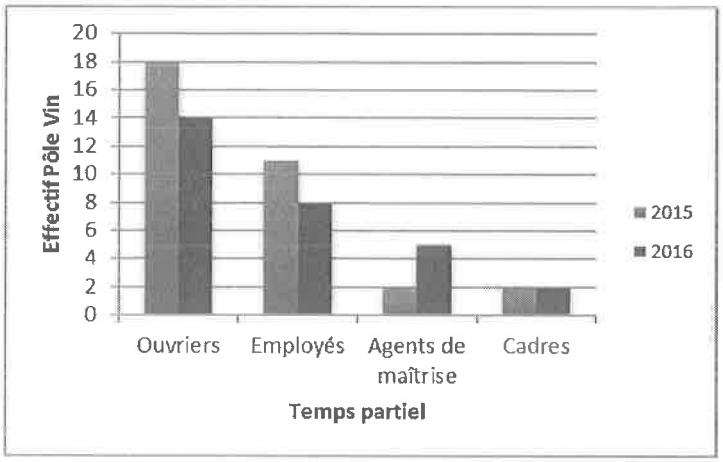
Il y a eu 92 départs en 2016, dont 35 fins de contrats à durée déterminée, soit 38% des départs, et seulement 12 licenciements, soit environ 13% des départs.

DUREE DU TRAVAIL

Durée du travail

Pôles Vin (Maisons de Vins uniquement) ; hors apprentis ; effectif présent au 31/12





Les indicateurs sur la durée du travail sont établis uniquement sur le périmètre Pôle Vin (soit 79% de l'effectif global).

Environ 5% de l'effectif présent au 31.12 bénéficie d'un temps partiel, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Le temps partiel est mis en place principalement sur demande du collaborateur et permet de favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

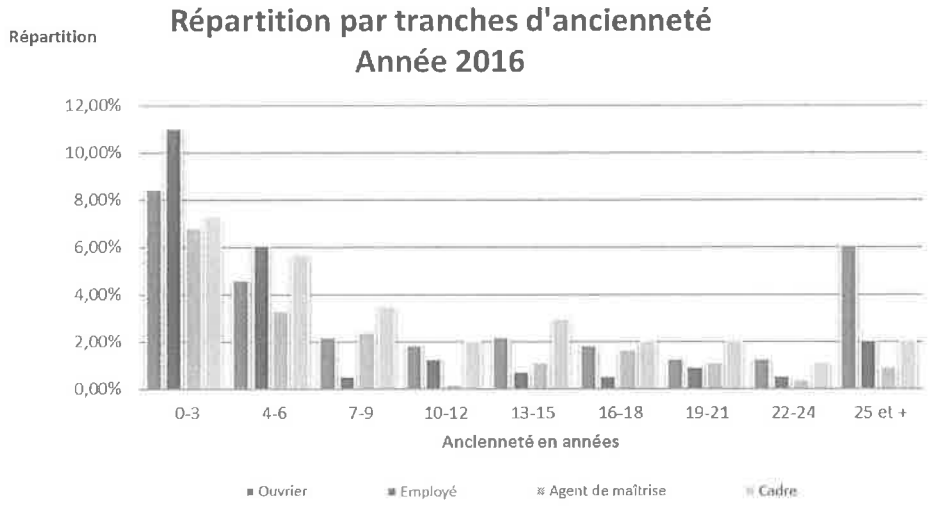
Il est également plus fréquent sur les postes d'ouvriers viticoles de par la nature des activités.

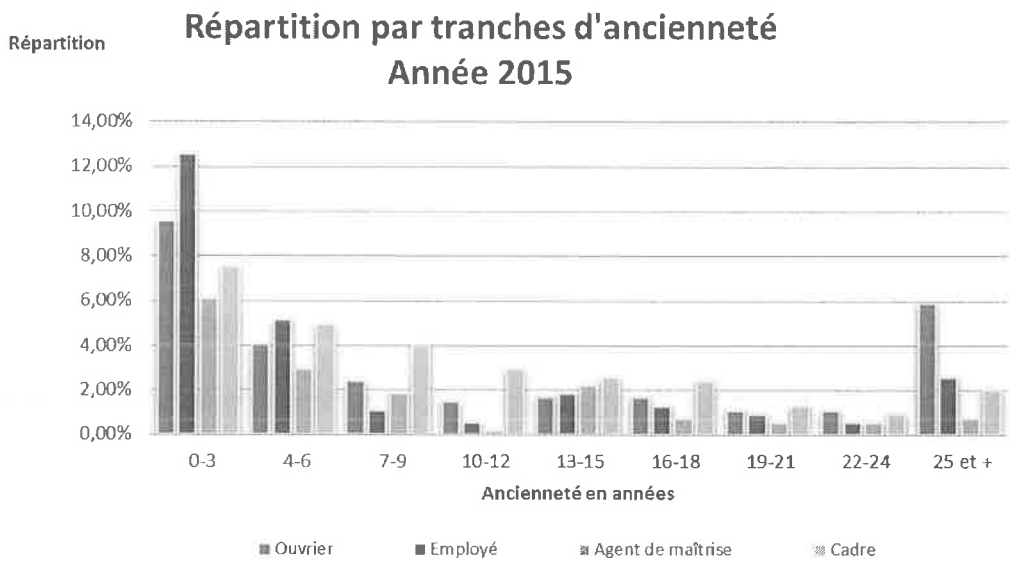
L'âge moyen sur le périmètre des filiales françaises, pour les salariés présents au 31.12.2016 est de 43 ans pour les hommes et 41 ans pour les femmes.
38% de l'effectif du Groupe est considéré comme Seniors (plus de 45 ans). Aussi, l'accès et le maintien dans l'emploi des seniors sont des préoccupations constantes du groupe.
Les salariés sont notamment accompagnés dans la préparation de leur départ à la retraite.
Des réunions d'informations et des rendez-vous individuels sont régulièrement organisés avec notre organisme de gestion.
Un Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO) a été mis en place au sein des filiales françaises afin d'aider les salariés à mieux anticiper et préparer leur retraite. Le groupe incite ses collaborateurs à utiliser ce dispositif notamment en versant un abondement pour les sommes placées issues de la participation et de l'intéressement.
Des mesures de prévention et d'aménagement des postes de travail sont établies en fonction des constats établis sur la base des diagnostics pénibilité et des actions menées par les CHSCT.
L'accord sur le contrat de génération, a permis la mise en place d'actions concrètes destinées à favoriser le maintien dans l'emploi des salariés âgés et d'assurer la transmission des savoirs et des compétences :

- Maintien de 100% des seniors dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite à taux plein, et ce chaque fois que possible compte tenu des souhaits et aptitudes physiques des salariés concernés
- Réalisation d'entretien professionnel de deuxième partie de carrière
- Facilité d'accès aux VAE, bilan de compétences, période de professionnalisation, CPF

Répartition de l'effectif par tranches d'ancienneté

Effectif CDI+CDD hors apprentis ; Pôles Vin (Maisons de Vins uniquement) ; effectif présent au 31/12





Pour le Pôle Vins (Maisons de vin uniquement, soit 79% de l'effectif global), l'ancienneté moyenne est de 10.20 années pour les hommes et de 9.55 années pour les femmes.

On note que 34% de l'effectif Pôle Vins a entre 0 et 3 ans d'ancienneté et 62% de l'effectif à moins de 10 ans d'ancienneté.

Cette ancienneté relativement faible au sein du groupe s'explique d'une part par une croissance accélérée au cours de ces dernières années, nécessitant un renfort des équipes, notamment commercial et de départ à la retraite d'une partie du personnel.

L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

L'entreprise veille au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, en travaillant notamment sur les adaptations au poste de travail et l'aide au financement d'appareillage et matériel spécifique.
AdVini collabore également avec le Cap Emploi pour dynamiser le recrutement de personnes en situation de handicap.
Notre engagement passe par la participation à des évènements mobilisant des partenaires externes. Ainsi, lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, AdVini participe au salon Handijob ou à d'autres manifestations.
Enfin, les maisons poursuivent leur partenariat avec les agences d'intérim qu'elles sensibilisent régulièrement à ce sujet et avec les établissements du secteur protégé et adapté. Elles font appel à des ESAT en leur sous-traitant des activités : mise à disposition de personnel pour des chantiers divers, achat de fournitures de bureau...
Ces engagements permettent de maintenir notre contribution « handicap » à moins de 50 000€ pour le groupe malgré la hausse de nos effectifs qui accroit chaque année le montant de notre obligation.

FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

AdVini attache une réelle importance au développement des compétences des salariés notamment grâce à la formation. Chaque maison propose des formations diversifiées en lien direct avec le poste des collaborateurs mais aussi des formations plus personnelles telles que les langues, l'informatique ou l'initiation à la dégustation.
Un travail étroit est réalisé avec les organismes collecteurs afin d'optimiser les plans de formation.
Les formations internes sont privilégiées afin de favoriser le partage et le développement de la cohésion d'équipe
AdVini met en place d'autres outils pour développer ses ressources humaines (entretien d'évaluation, coaching pour les membres du Comité Exécutif, bilan de compétences, VAE...)
AdVini a initié depuis 2014 un projet de gestion et valorisation des savoirs, au sein d'une première population cible (Comex, Comité de direction, Responsables de Service directement rattachés au Comité de Direction)
Les objectifs du programme sont de :

- Retenir les talents et les personnes qui seront les dirigeants de demain et assureront la pérennité et le succès d'AdVini
- Accueillir les nouveaux entrants pour qu'ils démarrent au mieux dans l'entreprise
- Développer les collaborateurs pour qu'ils donnent le meilleur d'eux même, qu'ils s'épanouissent dans l'entreprise et participent activement aux résultats personnels et collectifs,
- Attirer des « bons profils » pour que les candidats ou les gens en poste aient envie de venir travailler pour Advini
- Réorienter en cas d'échec les personnes afin de leur proposer une mission ou une fonction qui soit plus en adéquation avec sa formation et compétence.

Ce programme s'appuie sur le respect de nos valeurs d'entreprise. Il se base sur un entretien annuel spécifique et permet au collaborateur de bénéficier d'actions individualisées selon son profil (formation, entretien de carrière, participation à des ateliers transverses stratégiques, accompagnement individuel...).

Ce programme permet plus de clarté et plus d'échange sur la carrière des collaborateurs avec leurs managers. Il ne répond pas à tous les souhaits d'évolution mais permet de donner une vision plus claire sur sa capacité à se développer.
Les entretiens annuels d'évaluation permettent d'identifier les points forts de nos collaborateurs, de mieux connaitre leurs souhaits d'évolution et de proposer des actions d'accompagnement adéquates.
La bourse à l'emploi facilite et favorise la mobilité interne des collaborateurs. Toutes nos offres de recrutement font l'objet d'une diffusion spécifique auprès de nos collaborateurs afin de favoriser leurs évolutions.
Enfin, les maisons s'engagent également dans la transmission des savoirs, en particulier via la promotion de l'alternance. Régulièrement, plusieurs jeunes en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage intègrent l'une des sociétés sur les métiers du commerce, du marketing, de la production...
En 2016, la formation représente plus de 24 000 heures de formations dispensées et concerne principalement :

- L'Informatique : en lien avec la mise en place de notre nouvel ERP
- Les formations des seniors, dans le cadre de l'entretien de 2nde partie de carrière.
- Le transfert des compétences /connaissances (tutorat), l'anticipation des départs et le développement de la polyvalence au poste.

Les principaux axes qui seront développés pour l'année 2017 sont les suivants :

- La continuité des formations à notre nouvel ERP
- Le développement du digital
- L'anglais
- Le transfert des compétences / connaissances (tutorat), l'anticipation des départs et le développement de la polyvalence au poste
- La dégustation

HYGIENE & SECURITE

Maladie	2016	2015
Effectif CDI+CDD et apprentis, filiales françaises (Maisons de Vins & Sociétés de Services)		
Nombre de jours d'absence pour cause de	9298	7251
Taux d'absentéisme pour cause de maladie	5.89%	4.71%

Accidents du travail	2016	2015
Effectif CDI+CDD et apprentis, filiales françaises (Maisons de Vins & Sociétés de Services)		
Nombre de jours d'absence pour cause d'accident du travail/trajet	1311	1043
Taux d'absentéisme pour cause d'accident du travail/trajet	0.83%	0.68%
Taux de fréquence	16.73	20.37
Taux de gravité	1.04	0.85

Taux de fréquence (TF) = *(nb des accidents avec arrêt/heures travaillées) x 1 000 000*

Taux de gravité (TG) = *(nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000*

Taux d'absentéisme = *Nombre de jours d'absence (pour maladie ou pour accident du travail/trajet) / (effectif en équivalent temps plein x nombre de jours ouvrés)*

Le taux d'absentéisme maladie est de 5.89%.
Le taux d'absentéisme en lien avec les accidents du travail s'établit en 2016 à 0.83%.
Le taux d'absentéisme global (maladies et accidents du travail) s'élève à 6.72%.
Nous n'avons enregistré aucune maladie professionnelle en 2016.
Le taux de fréquence est de 16.73, inférieur à la moyenne du secteur puisque le taux de la branche est de 24.2 (chiffres assurance maladie pour l'année 2014, activité commerce de gros de boissons).
Le taux de gravité est de 1.04. Il se situe au niveau du taux du secteur qui est de 1,4 (chiffres assurance maladie pour l'année 2014, activité commerce de gros de boissons).

AdVini met en œuvre des moyens pour la prévention des risques professionnels, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des salariés. Les problématiques de sécurité sont gérées en local, par la Direction de chacune des maisons, avec la volonté de responsabiliser les dirigeants ainsi que les chefs de service.

Ainsi, les maisons de vins ont mis en place des mesures pour prévenir les risques, notamment par l'information et la formation des salariés.
En effet, de nombreuses formations santé et sécurité sont mises en place chaque année :

- Gestes et postures
- Habilitations électriques
- Risque incendie
- Hygiène
- Risque chimique
- Gestion du stress

En parallèle, les sociétés actualisent régulièrement le diagnostic des situations de pénibilité, à partir duquel est établi un plan de prévention des risques professionnels Ce diagnostic est complété par des études terrain menées par le Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de travail (CHSCT), le médecin du travail, les services Qualité & RH.

L'amélioration des conditions de travail passe également par une meilleure qualité de vie au travail. Les maisons y sont de plus en plus attentives.

Des groupes de travail sont régulièrement mis en place sur des problématiques spécifiques (exemple : horaires de travail sur les ateliers de production) et chaque année de nombreux investissements sont réalisés afin d'améliorer l'ergonomie des postes et les conditions de travail.

Enfin, compte tenu de son activité le Groupe porte une attention croissante aux risques liés à la consommation d'alcool, en particulier ceux liés à la sécurité routière. Les collaborateurs amenés à déguster des vins dans le cadre de leur activité professionnelle sont sensibilisés dès leur intégration via le règlement intérieur à être vigilants quant à leur consommation de boissons alcoolisées lors des horaires de travail.

LE DIALOGUE SOCIAL

La majorité des sociétés du groupe ont des Délégations Uniques du Personnel (DUP) ou des Comités d'Entreprise (CE), des Délégués du Personnel (DP), des Comités d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et parfois, selon les sites, des Délégués Syndicaux.
AdVini veille au respect de la liberté d'association, favorise la négociation collective et l'indépendance des organisations syndicales et s'attache à entretenir un dialogue avec les salariés et leurs représentants du personnel.
Le dialogue social porte sur des thèmes comme l'emploi, la stratégie de l'entreprise, la santé au travail, la prévoyance et les frais de santé.
Les réunions avec les représentants du personnel ont permis la signature de sept accords, principalement sur l'épargne salariale (participation, intéressement, prime de partage des profits) et la retraite (mise en place d'un plan épargne retraite collectif).

Nombre d'accords couvrant actuellement le groupe	
Intéressement (2014)	1
Participation (2011)	1
Plan épargne retraite collectif (2012)	1
Négociation annuelle obligatoire (2014)	2
Contrat de génération (2014)	1
Accord égalité hommes / femmes (en cours de dépôt)	1
TOTAL	**7**

Les sociétés assurent l'information et la communication auprès de leurs salariés par le biais de différents outils : notes, enquête d'opinion, lettre interne, revue de presse, communication des résultats financiers, réunions questions / réponses, semaine du développement durable, réunions Cadres...
Les Road Show, réunions avec l'ensemble du personnel, ont été instaurées en 2010. Ces réunions, sont basées sur un échange clair et transparent avec les équipes et s'articulent comme suit : Activité et Résultats de l'entreprise, Stratégie et Développement, questions / réponses ouvertes.
Un accord d'intéressement a été renégocié en 2014 avec une modification de son seuil de déclenchement mais aussi une répartition plus égalitaire entre les salariés (50% à parts égales, et 50% au prorata des salaires).
AdVini a reconduit fin 2016 son baromètre sur l'engagement des collaborateurs. Cette enquête a vu le taux de participation augmenter de près de 10 points à 84%.
Cette enquête anonyme menée auprès des équipes a permis la mise en place de plans d'actions spécifiques au sein de chaque entité / service au cours de l'année 2015 autour des thématiques suivantes :

- Renforcer le sentiment d'appartenance/ fierté vis-à-vis des vins
- Faciliter les Interactions entre services (rôles et métier de chacun) /améliorer les flux de communication
- Mieux communiquer : Cascading et process
- Conditions de travail / Améliorer le bien-être au quotidien
- Formation
- Management

Pour rappel, le questionnaire comprenait 26 questions, articulées autour de pôles essentiels de l'engagement des collaborateurs :

- **L'engagement pour mon entreprise** : identification (connaissance des objectifs et importance de son travail) et orientation client (la qualité comme priorité et fierté des produits)
- **L'efficacité organisationnelle** : coopération (coopération avec les autres équipes, circulation de l'information et connaissance des objectifs des collègues) et agilité (droit à l'erreur, atouts et gestion du changement)
- **L'engagement pour mon travail** : mission (clarté des objectifs et challenge de la mission), développement professionnel (formation, entretiens, utilisation et développement des compétences) et reconnaissance (félicitations et prise en compte des opinions)
- **L'environnement de travail** : conditions de travail (environnement physique, outils de travail, stress), relations professionnelles (échanges, intérêt, ambiance, soutien)

Des plans d'actions seront mis en place courant 2nd trimestre.

POLITIQUE SALARIALE

Masse salariale brute chargée au 31/12/2016

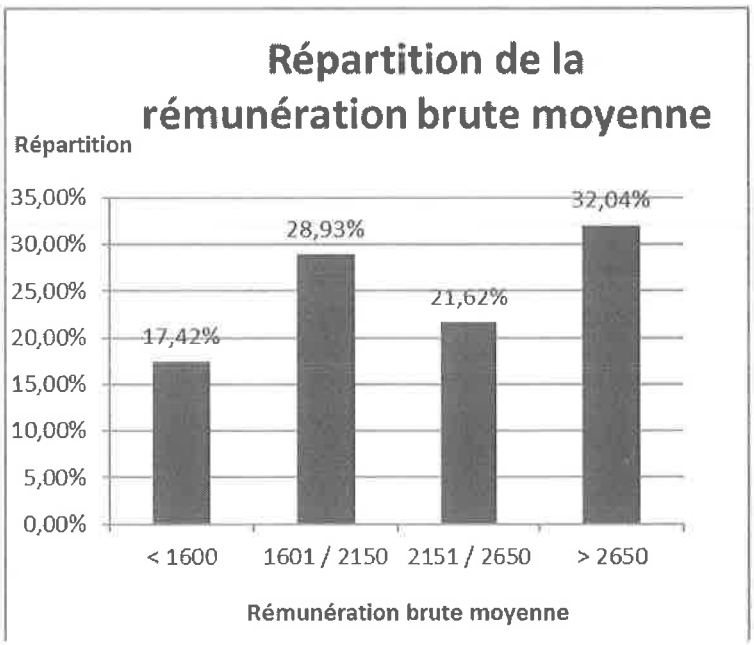
Filiales françaises hors apprentis (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, hors Bureaux de Représentation, B2C)

En K€	2016
Ouvriers	6 592
Employés	5 431
Agents de maitrise	4 418
Cadres	15 294
TOTAL	**31 734**

La masse salariale brute chargée a augmenté de plus de 2% par rapport à 2015.

Rémunération moyenne au 31/12/2016

Filiales françaises hors apprentis (Maisons de Vins, Sociétés de Services, Vignobles, Hôtellerie & Restauration, hors Bureaux de Représentation). En France, la répartition de la rémunération brute moyenne mensuelle des salariés sous contrat à durée indéterminée, à temps complet, présents toute l'année et n'ayant pas eu d'absence supérieure à 10 jours, est la suivante :



La politique salariale s'articule autour d'un socle commun géré par la holding sur les sujets tels que l'épargne salariale, la retraite, la prévoyance, les frais de santé et la mise en place d'une rémunération variable pour tous les salariés du groupe.

En parallèle, chaque société conserve son autonomie dans sa gestion notamment pour proposer une politique de rémunération adaptée, tenant compte de la taille de la structure et des spécificités régionales, tout en respectant les principes partagés avec le groupe.

La part de variable représente environ et en moyenne 10% de la rémunération globale. Elle permet de rétribuer l'investissement et la performance individuelle et collective et d'associer le collaborateur au succès de l'entreprise.

Un travail d'harmonisation des systèmes de variables en place a été initié en 2014, notamment pour les populations commerciales. Il est définitivement mis en place depuis 2015. A date, 99% des effectifs bénéficient d'un variable.

RESPECT DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE L'OIT

En accord avec les conventions de l'organisation internationale du travail (OIT), les sociétés du groupe veillent au respect des personnes, à l'égalité des chances et à l'absence de discrimination (sexe, religions, origines...). Cet engagement inclut le respect de la liberté syndicale, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

REPORTING ENVIRONNEMENTAL

POLITIQUE GENERALE ADVINI EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

Politique Développement Durable

Notre politique de développement durable est étayée par notre charte « Prenons soin » (cf. Figure 1) constituée de sept objectifs. Cette politique est commune l'ensemble du groupe et est déployée dans chacune de nos maisons. La diminution des intrants vitivinicoles est l'une de nos priorités. En effet, il nous semble crucial de préserver l'environnement, de sublimer nos terroirs, tout en protégeant la santé de nos producteurs et de nos consommateurs.



Figure 1 : Charte développement durable Prenons Soin

Pour améliorer nos pratiques viticoles dans tous nos domaines, outre notre engagement vers l'Agriculture Biologique, nous nous inscrivons dans une démarche plus globale d'Agriculture Durable qui est étayée par notre charte.

Nos engagements ont pour vocation de préserver la qualité tant sanitaire et qu'agronomique de nos sols, de maîtriser nos consommations en eau et énergie, mais aussi de protéger et enrichir la biodiversité de nos vignobles. Pour cela, nous nous efforçons de réduire et de maitriser les externalités de nos pratiques (ex : prévention et réduction de la pollution des eaux (surfaciques et souterraines), réduction des intrants de synthèses, etc.). Nous accompagnons également nos vignobles vers une conversion en agriculture biologique, même si la certification n'est pas nécessairement une finalité pour nous. Cet accompagnement prend la forme d'un appui en agronomie, mais aussi en veille scientifique et réglementaire.

Afin de sublimer le potentiel de nos terroirs, nous nous efforçons de mieux les connaître. Pour cela, nous caractérisons la variabilité inter et intra parcellaire de nos domaines viticoles. Nous suivons également l'ensemble des pratiques vitivinicoles ainsi que les itinéraires techniques utilisés par nos domaines. Cela nous permet d'être à la fois source d'innovation et d'amélioration pour nos vignobles. En 2015, plus de 100 fosses pédologiques ont été réalisées pour identifier nos impacts environnementaux et mettre en place des plans d'actions. Au cours de l'année 2016 nous avons acquit de nouvelles surfaces, les vignobles Lapalu dans la région bordelaise qui représentent 250 ha et les vignobles Champy en bourgogne pour 20 ha. Ces nouveaux vignobles sont incorporés à notre politique de développement durable. Dans le cadre d'une thèse CIFRE sur la **Conservation des ressources en sol et en eau et durabilité - adaptabilité de la production viticole** lancée en 2016 nous avons intégré le château Patache d'Aux, un des vignobles de Lapalu.

En ce qui concerne nos unités de conditionnement, nous analysons régulièrement nos consommations d'eau, d'énergie et de déchets grâce à des indicateurs chiffrés qui couvrent la majorité de nos sites[3]. Ces indicateurs sont présentés en détails dans la suite du document.
Concernant le gaspillage alimentaire, de par sa composition (acidité, alcool) le vin est un produit qui bénéficie d'une durée de conservation élevée. C'est aussi un produit assujetti aux droits d'accises, ce qui oblige les opérateurs à un suivi de stock précis et régulier. Nos pertes sont maitrisées, elles sont inférieures à 1%.



En 2016, sur les 950 hectares de nos domaines que nous suivons régulièrement, plus de 500 ha sont en bio. Ces surfaces sont en constantes augmentation.

- **Politique de formation et d'information des salaries menées en matière de protection de l'environnement**

Pour construire sa politique de management environnemental, AdVini s'est inspiré de la norme ISO 14 001. Les outils créés à partir de cette norme permettent aux sites industriels de s'améliorer dans leurs démarches même si l'objectif d'une certification n'est pas retenu par toutes les maisons. La Maison Antoine MOUEIX, est certifiée ISO 14 001 par le biais de la *Première Association pour le SME du Vin de Bordeaux* soutenu par le CIVB (Conseil Interprofessionnel des vins de Bordeaux) depuis 2013. Des projets pour étendre ce type de certification à plusieurs de nos autres sites sont en cours.
Conscient que la diminution de nos externalités sur l'environnement passe par la formation. AdVini a entrepris dans chacune de ses maisons, des actions de sensibilisation et de formation auprès du personnel afin de favoriser le changement des comportements. Une sensibilisation des utilisateurs à tous les niveaux est faite sur des gestes simples et éco-citoyens comme couper l'éclairage dans les locaux non occupés, utilisés de manière responsable le chauffage et la climatisation, mais aussi encourager le tri des déchets et des papiers dans les bureaux. Dans les domaines et vignobles, une sensibilisation des équipes est faite sur les impacts environnementaux de notre activité, sur la production de déchets non dangereux et de déchets dangereux, sur la consommation d'eau lors des traitements ou des nettoyages, sur le bruit lié aux véhicules motorisés, sur l'érosion des sols et le maintien de la biodiversité.
Nous valorisons la mutualisation de l'expérience de chacun au travers de projets thématiques de travail sur la viticulture et l'œnologie durable. La restitution des projets fait l'objet d'un rendez-vous annuel dédié aux sujets techniques, le « Symposium Viti-Oeno d'AdVini ».
Des formations sur le développement durable ont été réalisées chez A. Moueix, Jeanjean, l'Imprimerie de l'Enclos et les salariés ont été associés à la mise en place des plans d'actions environnementaux.

- **Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions**

Plusieurs de nos maisons comme Jeanjean et Laroche ont financé des études sur la performance environnementale de leurs unités industrielles. Des études ont notamment été faites fin 2012 et en 2016 sur les performances énergétiques du site de production de Jeanjean. L'objectif est de connaître les déperditions énergétiques sur le site afin d'économiser les ressources (électricité, fioul et gaz) et ainsi prévenir les risques environnementaux lié à une surconsommation énergétique. Des actions sur l'amélioration de la maintenance

[3] *Jeanjean (couvre les locaux d'AdVini, le site de production JeanJean, les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière*

des réseaux d'air comprimé ont été menées. *Remarque : le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement est nul.*

Des analyses environnementales internes ont permis de relever et d'analyser les risques environnementaux sur l'ensemble de nos domaines viticoles et sur trois de nos sites de conditionnement. La réalisation d'un référentiel d'analyse interne nous a permis d'évaluer la situation environnementale de nos domaines en fonction de leurs pratiques et de leur contexte (stockage des produits et hydrocarbures, consommations d'eau et d'électricité, pratiques de protection du vignoble, situation géographique, etc...) afin de mettre en évidence les principaux impacts et proposer des plans d'actions pour maîtriser ces impacts. Des cartes de risques et des plans d'actions ont été proposés aux responsables des sites du groupe. Ces actions font l'objet de points réguliers en interne.

POLLUTION ET GESTION DES DECHETS

Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

En ce qui concerne les effluents vinicoles, 100 % de nos sites de conditionnement possède des systèmes de retraitement. Ces systèmes sont soit collectifs (A.Moueix, Laroche, Ogier, Cazes) soit individuels avec des stations d'épurations propres à l'entreprise (Jeanjean). En 2015, le groupe Jeanjean a entrepris un projet d'épandage des boues de sa station d'épuration dans des zones agricoles intéressées. En 2016, une réflexion d'épandage est également conduite dans les vignobles Ogier.

En 2016, les vignobles Jeanjean s'équipent de dispositif de traitement de effluents phytosanitaire reconnus pas le ministère en charge de l'écologie. Ce procédé consiste en une évaporation naturelle sous l'effet du vent et du soleil : Héliosec.

Les domaines viticoles disposent tous d'un local phytosanitaire fermé conformes aux normes de sécurité en vigueur. La collecte des bidons usagés de produits phytosanitaires est effectuée régulièrement grâce au système de collecte Adivalor mis en place par les professionnels de la filière.

Plusieurs domaines dont le domaine Cazes, le domaine de Pive, le château Grand Renom ont mis en place des systèmes de traitement spécifiques des fonds de cuve de traitements phytosanitaires comme le système Phytobac® installé au château Grand Renom.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Le reporting environnemental des déchets, qui permet de suivre mensuellement les quantités émises par notre activité, couvre la majorité de la production de déchets du groupe. Le périmètre recouvre tous les sites industriels excepté la maison Cazes[4]. En 2015, un nouvel outil interne de reporting a été créé. Il permet d'être plus précis dans le reporting et de couvrir l'ensemble de nos sites de conditionnement. Les vignobles et les plus petites structures[5] ne sont pas intégrés sur le reporting des déchets. En effet, il n'existe pas pour l'instant de pesées des déchets sur les sites, cependant ces derniers ne représentent qu'un faible pourcentage de l'activité du groupe.

La remontée des données sur les déchets repose sur les principales catégories distinctes de déchets produits par le groupe (verre, cartons, plastiques, papier, aluminium et déchets industriels banals). Les responsables industriels de chaque site renseignent mensuellement les quantités par catégorie de déchets produits.

Des objectifs de réduction du poids de nos déchets sont en cours. Plus de détails sur ces objectifs sont présentés dans les chapitres suivants.

4 Jeanjean (couvre les locaux d'Advini, le site industriel de JeanJean et les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière.

5 Château Gassier, Pive, Fenouillet, Raymond, Grand Renom, Paulilles, l'Avenir.

Tableau 1 : Tonnage des déchets du groupe

Type de déchets	2014	2015	2016
Cartons (tonnes)	396.75	359	322
Verre (tonnes)	246.97	235,65	136
DIB (tonnes)	223.45	207,32	203
Plastique (tonnes)	89.43	89,14	84
Papier adhésif (tonnes)	130.96	60,29	84
Papier (tonnes)	118.69	38,50	38
Ferraille (tonnes)	Non comptabilisé en 2014	73,62	3,2
Aluminium (tonnes)	15.05	9,69	18,75
TOTAL	1 240,07	1073,21	888,95

Le suivi de nos déchets dangereux est centralisé au niveau du groupe (encres, huiles usagées, etc.), notre prestataire SEVIA se rend régulièrement sur notre site et nos vignobles pour récupérer ces derniers. Les emballages indispensables à la qualité et la sécurité de nos vins, ainsi qu'au transport constituent également une source notable de déchets. Nos engagements pour réduire l'impact environnemental de nos emballages sont de réduire leur poids, d'encourager le recyclage et le recours aux matières recyclées.

Réduire le poids de nos emballages

Notre principale matière première utilisée dans les emballages est le verre. En 2016, nous avons acheté pour 33.287 tonnes de verre. Pour diminuer le poids de nos conditionnements et donc la consommation de matières premières nécessaires à leur production, notre réflexion porte sur des bouteilles allégées et de nouveaux conditionnements : depuis 2009, l'utilisation de la bouteille ECOVA s'est généralisée. Cette bouteille éco-conçue possède un poids de verre allégé qui permet de réduire de 15 % le taux de CO_2 émis lors de sa fabrication. La maison Jeanjean, a également développé un nouveau conditionnement d'un litre et demi : la « Wine Pouch ». Une solution pour optimiser le transport des emballages avant le conditionnement et de réduire notre empreinte carbone.

De nouvelles études ont été menées chez Jeanjean fin 2012 en partenariat avec l'ADEME sur les possibilités de réduction des emballages (principalement plastiques et cartons) pour diminuer sa production de déchets. Ces réflexions se sont poursuit en 2015 avec un travail orienté sur les emballages de Bag-in-Box (BIB). En 2016 nous avons modifié les cartons de BIB 10 L en simple cannelure au lieu de double cannelure, 3 papiers au lieu de 5, tout en maintenant les mêmes caractéristiques de résistance.

Bilan global de la consommation de verre d'AdVini :

TONNAGE 2016	taux de recyclage	quantité issu de verre recyclé
33 287,59	73,06%	24 321,26

Encourager le tri sélectif et le recyclage

Sur le recyclage, nous menons des actions au niveau des consommateurs pour les inciter à trier davantage comme l'affichage « point vert ». Ces outils de communication servent à sensibiliser les consommateurs et à soutenir le recyclage domestique en expliquant l'utilité du geste de tri et l'importance de la deuxième vie des emballages. Le tri des papiers dans nos locaux de Jeanjean et AdVini (environ 130 personnes) a été mis en place fin 2013, il est toujours d'actualité. Depuis 2016, Rigal fait récupérer, par une association locale, les enveloppes usagées (40 kg/an).

En matière de déchets, le tri sélectif des déchets continue à être systématique sur tous les sites industriels et administratifs. Chaque type de déchet (carton, plastique, papier adhésif, verre) est orienté vers la filière de traitement la plus adaptée, en privilégiant le recyclage ou la valorisation énergétique. Pour chaque filière, nous faisons appel à des prestataires agréés. Récemment des filières de recyclage du papier adhésif ont été mises en place notamment chez Jeanjean et Antoine Moueix. Aujourd'hui, c'est près de 80 % de nos déchets triés qui sont valorisés. Les chiffres ci-dessous prennent en compte toutes les structures citées en préambule sauf le Mas la Chevalière pour qui le système de tri spécifique ne nous permet pas d'accéder à ce type d'information. Entre 2013 et 2016 notre taux de recyclage global des déchets a été constant grâce aux actions de sensibilisation au tri sélectif.

Tableau 2 : Taux de recyclage des déchets par maison

Taux de recyclage des déchets	2013	2014	2015	2016
Moueix	81%	77%	74 %	77%
Jeanjean	80%	80%	78 %	71%
Ogier	76%	73%	79 %	69%
Laroche	82%	88%	96 %	90%
Total	80%	80%	79 %	74%

Remarque : le taux de recyclage est calculé par la formule suivante :

$$Taux\ de\ recyclage = 1 - \frac{tonnage\ des\ DIB}{tonnage\ total\ des\ déchets}$$

Utiliser toujours plus de matières recyclées

Le recyclage des emballages permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à leur fabrication. Les efforts réalisés dans ce domaine nous permettent d'avoir jusqu'à 95% de verre recyclé (calcin) dans les bouteilles que nous achetons à nos fournisseurs.

La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Des études et des relevés de bruit (en périmètre et à l'intérieur de nos sites de production) ont été réalisés depuis 2011 sur les sites de Jeanjean, Laroche et Antoine Moueix. Nous avons pris en compte cette cartographie des pollutions sonores spécifique à notre activité, et mis en place les actions appropriées pour les éliminer. On peut citer notamment la mise à disposition de casques et de bouchons d'oreille pour tous les opérateurs sur ligne, le fonctionnement diminué des compresseurs d'air, la régulation de la vitesse des convoyeurs pour éviter

l'accumulation des bouteilles sources de chocs. Les autres maisons du groupe ont alors pu bénéficier du retour d'expérience de ces maisons.

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

L'entreprise se doit d'être responsable dans ses choix et ses actions, notamment en tentant de réduire au maximum ses impacts négatifs sur l'environnement (consommation d'énergie, rejets, utilisation de produits nocifs, déchets, transport, etc.).

L'un de nos engagements est de gérer la ressource en eau de manière responsable et de minimiser les impacts de notre activité sur notre environnement. Notre gestion "durable" de l'eau repose sur ces principes clés : réduire l'utilisation d'eau dans nos pratiques et préserver cette ressource.

L'eau dans les sites industriels

Le suivi des consommations d'eau est fait dans tous nos sites industriels[6], excepté pour le site de Cazes (2,7 % de l'activité du groupe) où le suivi est en cours de mise en place. Chaque compteur d'eau est relevé mensuellement par les directeurs industriels des sites.

Notre activité est grosse consommatrice en eau pour maintenir une qualité d'hygiène satisfaisante dans nos chais, nos sites de conditionnement (nettoyage régulier du matériel vinaire, rinceuses de bouteilles) et nos citernes de transport. L'eau consommée sur nos sites de production est essentiellement issue des réseaux d'eau de ville.

Pour limiter les consommations d'eau, nos sites développent des actions simples et éco citoyennes de réduction de la consommation d'eau à la source telle que de la formation et sensibilisation du personnel aux économies d'eau. Des solutions plus techniques sont également mises en place comme par exemple l'utilisation de pistolets autobloquants pour le nettoyage. Nous étudions la faisabilité de réduction supplémentaire d'eau par mise en place de nettoyage des cuves à la vapeur comme au domaine Laroche à Chablis.

Lors du choix de matériel de filtration la consommation d'eau nécessaire est prise en compte, ainsi nous avons pu constater que la filtration tangentielle est plus économique en eau qu'un filtre rotatif.

L'eau dans les domaines

Dans les vignobles l'eau sert essentiellement aux traitements et à l'irrigation de la vigne. 230 hectares de nos propriétés sont irrigués. L'irrigation est faite sur la totalité de ces surfaces au goutte-à-goutte, la technique d'apport d'eau la plus précise sur la vigne. Dans les domaines, l'eau provient à la fois de réseaux collectifs et de forages individuels.

Depuis plusieurs années le domaine Cazes est pilote sur la thématique du pilotage de l'irrigation. L'objectif est d'apporter juste ce qu'il faut d'eau à la vigne pour pourvoir à ses besoins tout en évitant le gaspillage. Quatre mémoires d'élèves ingénieurs ont été réalisés sur le sujet. En 2015, l'installation d'un logiciel de pilotage de l'irrigation (ITK vigne) a permis de piloter finement l'apport d'eau grâce à la modélisation du bilan hydrique de la parcelle (eau disponible pour la vigne dans le sol en fonction du type de sol et de la météo). Les résultats du pilotage de l'irrigation ont été présentés en interne en 2015 lors du Symposium Viti-Oeno d'AdVini. Le logiciel a été testé en 2015 sur un des vignobles partenaires du groupe, le vignoble de Sarus situé à côté de Pezenas (34).

[6] *Jeanjean (couvre les locaux d'Advini, les Impression de l'Enclos et les locaux des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Ogier, Antoine Moueix, Mas la Chevalière.*

Les résultats sont très encourageants. En 2017, nous avons prévu une journée technique sur l'irrigation de nos vignobles avec les chercheurs de SupAgro.

L'engagement de nos vignobles dans le bio (59%) et dans l'agriculture durable (100%) nous a permis de réduire notre utilisation d'herbicide. Plus aucun de nos vignobles n'est désherbé entre les rangs de vigne. Cela permet de préserver la qualité de la ressource en eau de nos terroirs.

Notre vignoble en Afrique du Sud, l'Avenir est certifié selon la norme IPW (Integrated Wine Production). C'est une certification de développement durable des producteurs d'Afrique du sud qui permet de s'assurer d'une protection optimale des eaux, des sols et de la biodiversité des vignobles. *Consommation d'eau*

Notre consommation totale d'eau sur nos sites industriels[7] en 2016 est d'environ 77.059 m3. La donnée de consommation d'eau des vignobles ne fait pas l'objet d'un reporting à l'heure actuelle. Cependant, sachant que la consommation moyenne d'eau est d'environ 500 m3/an/hectare irrigué (donnée Institut Français de la Vigne et du Vin), la consommation totale d'eau des 230 hectares de vignobles irrigués a pu être estimée à environ 110 000 m3.

Dans les figures suivantes on ramène la consommation au nombre de litres qui ont été conditionné sur nos sites industriels chaque année (litres de vin expédiés). Le périmètre complet d'élaboration du produit n'est pas pris en compte (uniquement la consommation d'eau dans les chais et sur les lignes de conditionnement).

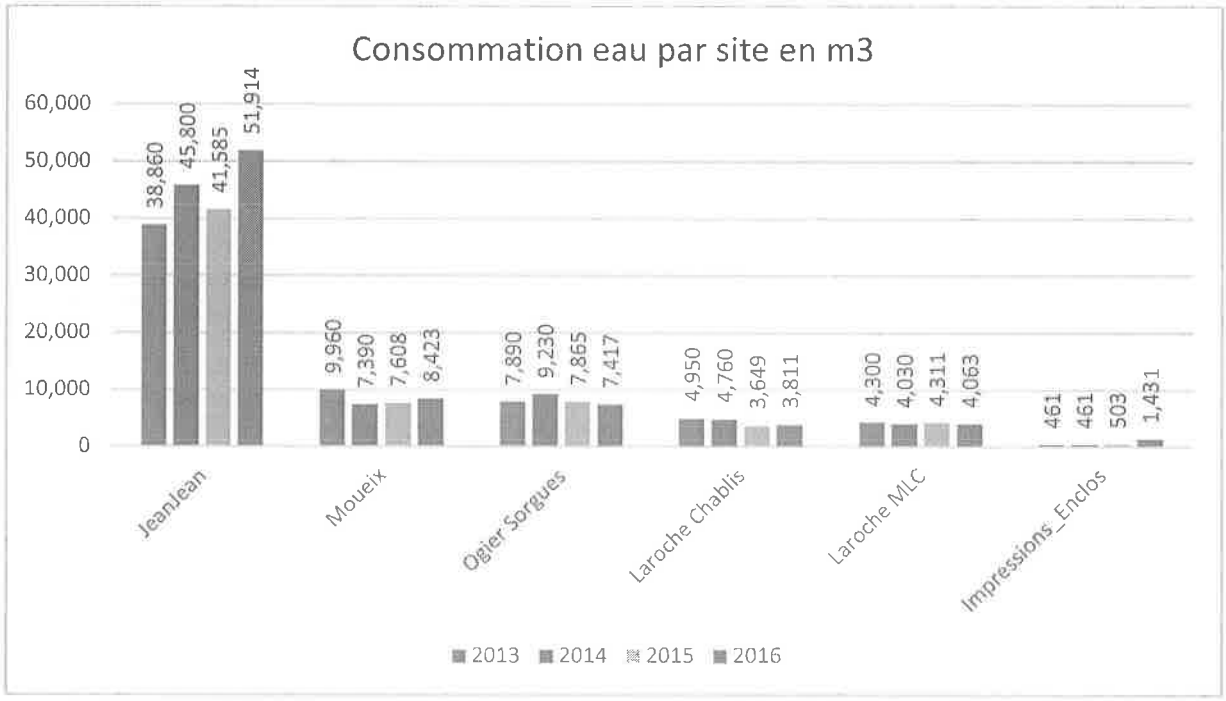


Figure 2 : Histogramme des consommations en eau (en m3) du groupe AdVini depuis 2013.

[7] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, et des Transports Lodéziens), Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

Site	2013	2014	2015	2016
Jeanjean	0,68	0,78	0,70	0,89
Moueix	0,73	0,65	0,70	0,62
Ogier Sorgues	1,00	1,11	0,75	0,43
Laroche Chablis	2,83	2,78	2,31	2,48
Laroche MLC	1,21	1,17	1,17	1,08
	0,78	0,85	0,75	0,80

Tableau 3 : consommation d'eau des sites de production du groupe par litre de vin produit.

Les ratios litre d'eau par litre de vin sont plus élevés pour les sites Laroche-Chablis et du Mas La Chevalière car ces sites incluent une activité de vinification. Bien que des efforts soient fait pour une diminution de la consommation en eau, elle dépend beaucoup du type de production : nombre de référence, taille des lots

La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le groupe AdVini a pris comme engagement d'améliorer les performances environnementales de ses sites de conditionnement. L'efficacité énergétique de ses sites industriels est donc un axe de travail important.

Energie dans les sites industriels

Comme pour les déchets et l'eau, les consommations d'énergies sont suivies mensuellement dans les sites industriels[8] excepté Cazes où le reporting est en cours de mise en place. Depuis 2015, toutes les sources d'énergies, électricité, gaz, fioul, gasoil ont été incluses dans le reporting. Chaque source d'énergie est comptabilisée en kWh et additionnée pour avoir une consommation totale exprimée dans une seule unité de mesure. La transformation des litres de fioul et de gaz en kWh se fait grâce au pouvoir calorifique supérieur du gaz et du fioul (PCS). Pour le gasoil, la conversion des litres de carburant en kWh se fait en utilisant le pouvoir calorifique inférieur (PCI).

Tableau 4 : Consommation d'énergie des maisons du groupe en kWh

Site	Electricité	Fioul	Gasoil	Gaz propane
Impression de l'Enclos	630 152			
OGIER	800 063			
LAROCHE CHABLIS	682 428	242 717		
MOUEIX	682 016			316 618
LAROCHE MLC	1 653 791			
JEANJEAN	3 649 745	415 740		1 244 156
Voitures (TL)			5 231 410	
Camions (TL)			4 676 820	
TOTAL	8 098 195	658 457	9 908 230	1 560 774

[8] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, des Impression de l'Enclos et les locaux des Transport Lodéziens), Domaine Laroche, Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

La consommation d'énergie dans les sites industriels est ramenée à l'hectolitre de vin conditionné afin d'avoir un ratio kWh/Hectolitre de vin expédié. Ici la consommation de gasoil n'est pas incluse dans le calcul de l'indicateur :

Energie consommée : Ratio (kWh/hl de vin expédié)	2013	2014	2015	2016
A.Moueix	9,04	8,65	9,39	7,66
Laroche-Chablis	53,83	43,91	46,54	60,17
Jeanjean	11,22	10,68	10,5	9,11
Laroche- MLC	38,10	41,19	43,32	43,95
Ogier	8,81	8,73	6,47	10,13

Les différences de consommations d'énergie par hectolitre de vin expédié proviennent de différentes stratégies de vinifications. Plusieurs aménagements ont été effectués afin de réduire les dépenses énergétiques :

- Le remplacement de la chaudière électrique par des climatiseurs "inverter" faible consommation (Antoine Moueix) en 2012 et l'installation d'un échangeur thermique pour réutiliser les calories dépensées lors du nettoyage des filtres (Antoine Moueix) en 2015.
- Mise en place de Led en cuverie, mise en place d'un compresseur à air à vitesse variable et changement de fonctionnement du compresseur (Domaine Laroche) en 2012.
- Des études sur l'éclairage et la consommation énergétique ont été faites en 2013 chez JeanJean.
- Des programmateurs avec extinction automatique des lumières ont été mis en place au Mas La Chevalière en 2012
- Des détecteurs de mouvement pilotant l'éclairage ont été installés chez Ogier en 2015

Le bâtiment administratif de la maison Gassier a été construit sur des normes de haute performance énergétique (HPE).

Energie utilisée dans les transports

Le transport de notre matière première vin en vrac est réalisé par notre filiale, transports Lodéziens avec une activité repartie de façon suivante, 85% de transport en citerne et 15 % transport des produits finis et de matières sèches pour embouteillage. Les transports Lodéziens louent également aux salariés du groupe AdVini des voitures qui servent en tant que voitures de fonction et de service. La flotte des transports Lodéziens est composée de 13 camions de 40 tonnes, 5 camions de 10 tonnes et d'environ 150 voitures de location.
100% des consommations de carburant des camions et 75 % de la consommation de carburant des voitures est faite chez le même distributeur d'essence. La totalité de la flotte utilise du gasoil. Les transports de produits finis vers nos clients ne sont pas pris en charge dans l'étude car 80% de ces transports sont affrétés par les clients eux même. Les consommations d'essence des engins agricoles des domaines ne sont également pas prises en compte cette année.
La consommation de gasoil relative à l'activité transport a été estimée à 9,9 millions de kWh, sur la base de la facturation de notre fournisseur principal de carburant[9] pour la flotte des transports Lodéziens, et d'une estimation de la consommation de carburant faite chez les autres fournisseurs. En le mettant en relation avec

[9] *Mode de calcul : la conversion des litres de gasoil en Kwh s'est faite en utilisant le pouvoir calorifique inférieur du gasoil (PCI).*

les autres énergies dépensées dans les sites industriels du groupe[10] excepté Cazes, on peut avoir une estimation de nos dépenses énergétiques totales par type d'énergie
Plus de la moitié des consommations d'énergie du Groupe sont dues à l'activité de transport. Un effort a été fait sur la gestion des transports, notamment l'éco conduite, à l'aide de formation spécifique, et des voitures plus économiques.

L'utilisation et la préservation des sols
Outre les équipements sur les sites des exploitations (aménagement des aires de remplissage et de lavage pour les dispositifs de traitement phytosanitaires) et les équipements spécifiques des matériels (pulvérisateur), nous luttons contre les pollutions en privilégiant l'agriculture biologique ou des itinéraires à bas niveaux d'intrants. Nos préoccupations sont toujours de développer des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, de promouvoir des techniques innovantes, et de favoriser ces pratiques raisonnées et durables tout en protégeant les ressources en eau.
43 % des surfaces viticoles françaises du groupe suivi par nos techniciens sont certifiées ou en cours certification vers l'agriculture biologique ce qui représente environ 450 hectares.
Pour accompagner et encourager les conversions en bio dans le respect des terroirs, des études de sol sont menées dans plusieurs de nos vignobles. Ces études permettent de d'appréhender l'état du sol et d'adapter les pratiques viticoles pour permettre de respecter le sol en évitant au maximum les tassements et l'érosion. Actuellement plus de 80 profils ont été faits sur nos domaines et de nombreuses études sont en cours pour intégrer l'aspect climat et vigne dans ces études de sol afin d'avoir plus d'informations sur nos terroirs.
Un objectif, mettre en place une viticulture durable. Des groupes de travail autour des questions techniques ont été mis en place dans les domaines. Les essais d'enherbement des vignes sont en cours sur plusieurs de nos domaines (Laroche, A.Moueix). Ces solutions permettent de se passer d'herbicide et ainsi d'éviter une contamination des eaux et des sols. Des suivis de rendement et de vigueur ont été faits pour comprendre l'effet de cette technique sur la vigne.
Ces expérimentations sont diffusées en interne via le « Symposium Viti-Oeno d'AdVini » qui est l'évènement annuel où des échanges sur les techniques de production durable ont lieu entre les différents responsables techniques du groupe.

[10] *JeanJean (couvre les locaux d'Advini, de JeanJean, des Impression de l'Enclos et les locaux des Transport Lodéziens), Domaine Laroche (seulement le site industriel), Mas la Chevalière, Ogier, Antoine Moueix.*

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les rejets de gaz à effets de serre

Nos émissions directes de gaz à effet de serre sont principalement dues à nos émissions liées aux carburants fossiles comme le fuel, le gaz et le gasoil. Nous souhaitons contribuer à notre échelle à la lutte contre le changement climatique.

Nous avons fait une estimation récente de nos émissions directes en gaz à effet de serre sur la base de nos consommations énergétiques grâce à la base de données bilan carbone de l'ADEME. Le périmètre de notre estimation couvre la consommation de la flotte des transports Lodéziens et tous les sites industriels sauf Cazes. De la même manière que pour les autres indicateurs, les vignobles du groupe ne sont pas encore inclus dans l'étude. Les émissions dues aux fuites de fluides frigorigènes ne sont pas prises en compte dans le calcul des émissions directes. Les émissions liées aux consommations de combustibles fossiles directes de gaz à effet de serre ont été estimées à 3.809 tonnes d'équivalent CO_2 à partir sur la base des données de consommation de combustibles fossiles et des facteurs d'émission de la base carbone de l'ADEME. Les émissions liées aux consommations d'électricité ont été estimées à 664 tonnes d'équivalent CO_2 sur la base du facteur d'émission moyen du territoire français de la base carbone de l'ADEME, usage industrie base. L'évaluation de nos principales sources d'émission selon la méthodologie du Bilan Carbone® développée par l'ADEME en 2009 a permis de définir des axes d'intervention prioritaires :

- La réduction de nos consommations d'énergie ;
- L'optimisation de nos installations en froid (Mas La Chevalière);
- La réduction des impacts liés au transport des marchandises.

Nous encourageons l'optimisation du transport routier mais pour plus de 80%, les transports sont affrétés par nos clients. Toutefois dans un souci d'optimisation logistique nous visons à réduire les distances parcourues pour les livraisons en améliorant les coefficients de remplissage des camions.

Nous veillons au renouvellement régulier de notre flotte pour privilégier les motorisations récentes, moins polluantes. Les camions sont équipés d'accessoires améliorant l'aérodynamisme (déflecteurs de toits, jupe de tracteurs et carénage latéral). La vitesse est bridée à 89 km/h et les pneumatiques des camions sont renouvelés par des pneumatiques à basse résistance au roulement de façon à minimiser les consommations et réduire le taux de CO_2.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

La fréquence des périodes de stress hydrique de la vigne va augmenter au cours des prochaines années à cause de la raréfaction des pluies et de l'augmentation des températures. Ces périodes de stress hydrique peuvent amener à des blocages de maturité du raisin ce qui provoque des pertes de rendement et des diminutions de la qualité des vins. L'installation de l'irrigation aux gouttes à gouttes sur 230 hectares de nos domaines situés dans des zones sensibles à la sécheresse, nous permet de nous prémunir contre ces futures périodes arides. Ces systèmes nous permettent de proposer à nos consommateurs des qualités de vins toujours exemplaires.

Les apports d'eau sont cependant faits de manière contrôlée et des formations ont eu avec la chambre d'agriculture en 2013 sur la manière de piloter ces apports afin de donner à la vigne seulement ce dont elle a besoin sans gaspiller inutilement de l'eau.

Aux Clos de Paulilles le système de taille est en train d'être modifié pour prendre en compte l'augmentation des températures. Les grappes sont éloignées années après années du sol grâce à la modification de l'architecture de la plante pour éviter que la réverbération du soleil ne chauffe trop les grappes et ne détériore la qualité des baies.

Au chai des systèmes de refroidissement contrôlé des cuves avec de l'eau glycolée permettent également de limiter les effets d'une hausse de température sur la qualité des vins. Les vins sont maintenus à des

températures permettant de limiter leur oxydation. Afin d'économiser de l'énergie et de s'adapter au changement climatique la stabilisation des vins au froid qui nécessite de refroidir les vins à environ -4°C se fait durant la période hivernale.

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Des mesures sont prises dans les vignobles du groupe pour développer le bio, la conduite raisonnée et de nouvelles pratiques au vignoble favorables à la biodiversité. Depuis 2009, des résultats concrets et significatifs sont perçus à l'échelle des vignobles du groupe avec notamment :

- l'utilisation de fertilisants organiques bénéfiques à la biodiversité du sol (80% des surfaces du groupe)
- la réduction des surfaces désherbées chimiquement dans l'inter-rang (93% des surfaces)
- des essais d'enherbement et d'entretien des abords des parcelles (Laroche Chablis et Mas la Chevalière, Antoine Moueix, Château Gassier).

La replantation des haies s'accompagne d'une réflexion plus large, car « il faut raisonner à l'échelle d'un territoire et non pas sur une seule parcelle ». Il convient notamment de réfléchir au choix des espèces qui composent ces haies, sélectionnées parmi les espèces de la région, afin de favoriser le développement des insectes. Cette réimplantation de variétés de fleurs locales est destinée à conserver et à renouveler la biodiversité des insectes. L'enherbement de surface doit lutter contre le ruissellement et limiter l'érosion, permettant aussi l'absorption des substances polluantes, tels sont les nouveaux objectifs de ces plantations.

Nos vignobles situés sur des sites reconnus comme remarquables pour la biodiversité ont pris des mesures de sauvegarde :

- Partenariat entre la maison Gassier et le Grand site de la Saint Victoire pour la conservation d'espèces locales comme la chouette chevêche. Des aménagements comme des prairies fleuries, une mare temporaire et des pierriers ont été installés dans le vignoble pour favoriser l'implantation d'espèces endémiques.

- Au domaine Cazes, 250 nichoirs à chauve-souris ont été installés afin d'améliorer la lutte naturelle contre les insectes ravageurs de la vigne (les vers de la grappe) grâce à l'alimentation insectivore des chauves-souris. Des jachères semées sont également implantées dans certaines zones afin de décompacter les sols et d'améliorer la vie microbienne du sol.

Au domaine Cazes, des ruches sont installées par un apiculteur dans les parcelles en jachère

La conversion en agriculture biologique de 59 % de nos surfaces viticoles suivies permet de limiter les recours aux herbicides néfastes à la biodiversité du sol.



Figure 3: Nichoir à chauve-souris, Cazes

ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'implication de chaque maison de vin est adaptée à son bassin de production.
Chaque maison s'efforce dans la mesure du possible de faire ses recrutements dans le bassin d'emploi local surtout en ce qui concerne la main d'œuvre saisonnière.
Plusieurs maisons sont également engagées dans des politiques de partenariats avec des viticulteurs locaux permettant de faire vivre un tissu professionnel local.
C'est le cas de JeanJean qui est engagé à moyen et long terme sur une politique de partenariat. **80 % du chiffre d'affaire d'achat de vin JeanJean est fait en région Languedoc Roussillon.** JeanJean permet le maintien d'une activité économique essentielle dans des secteurs géographiques économiquement défavorisés : village des Corbières, de Saint Chinian...
Tous nos sites de conditionnement sont soumis à la réglementation ICPE. Chaque site a donc soumis un dossier de déclaration en préfecture, dans ce dossier des études les nuisances et la sécurité du voisinage a été prise en compte pour garantir que l'implantation du site n'aura pas d'impact territorial.

RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations**

Une attention particulière est portée sur les relations avec des associations locales par les maisons et les filiales du groupe.
Le Mas la Chevalière accueille par exemple régulièrement dans ses locaux des évènements organisés par l'office de tourisme de Bézier comme les jeudis de Béziers.
De nombreux salariés du groupe sont représentants d'organismes interprofessionnels comme Pays d'Oc, les comités interprofessionnels des vins de Bordeaux, Provence, Bourgogne, l'INAO, SudVinBio...
Les maisons accueillent également des visites pédagogiques. Ogier accueille régulièrement les étudiants du mastère Vin d'Avignon. Cazes met en place des visites du vignoble à but pédagogiques pour les élèves et étudiants en viticulture et œnologie.

- **Les actions de partenariat ou de mécénat**

Plusieurs actions de mécénat sont menées par la holding AdVini ainsi que par les maisons de vin.
AdVini a conclu en 2015 un partenariat avec la Fondation de Montpellier SupAgro pour organiser un concours récompensant de jeunes vignerons souhaitant s'installer en cave particulière. Par un don sous forme de mécénat à la Fondation de Montpellier SupAgro, AdVini et l'école de Montpellier SupAgro délivrent de bourses de 30 000 et 50 000 euros aux deux lauréats du concours ainsi que des journées de conseil. Les phases finales du concours auront lieu en mars 2016.
Cette initiative permet à AdVini de s'investir en amont de la filière pour favoriser le dynamisme d'installation de jeunes vignerons sur des terroirs peu connus.
Les maisons sont également nombreuses à faire du mécénat pour des organismes locaux :

- La maison Cazes s'est engagé à reverser chaque année une partie du fruit des ventes de certaines de ses gammes (les hospices Catalans, notre dame des Anges) à un organisme associatif catalan.
- Ogier a créé un partenariat depuis 14 ans avec le festival des Chorégies d'Orange
- JeanJean est régulièrement mécène du festival Jazz à Sète.

SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Une Charte de développement durable rédigée par le service Développement Durable et le service Achat Hors-Vin a été signé par tous nos fournisseurs de matières premières en 2011.

La prise en compte du volet environnemental et social dans le choix des fournisseurs est un axe important de notre politique qui va être de plus en plus développé dans les années à venir. Nous associons nos fournisseurs référencés à notre démarche de développement durable et dans ce cadre, nous leur demandons de nous fournir des informations sur leur fonctionnement social et environnemental (certifications ou engagements en cours).

Notre imprimerie, Imprimerie de L'enclos possèdent le label : Imprim'Vert® ainsi que nos autres imprimeurs et papier et cartons,

Le cahier des charges Imprim'Vert® est fondé sur cinq critères :

- la bonne gestion des déchets dangereux (le suivi des déchets dangereux est fait au niveau local et une centralisation de la collecte de ces données est en cours de mise en place).
- la sécurisation de stockage des liquides dangereux
- Non utilisation des produits toxiques
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle
- le suivi des consommations énergétiques du site

LOYAUTE DES PRATIQUES

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

De nombreuses actions sont menées en termes de santé et sécurité du consommateur ainsi qu'en termes de consommation responsable :

- Une certification des sites de production IFS/BRC version 6 est mise en place depuis 2009.
- Des études HACCP sont également en place sur l'ensemble des sites.
- Le recensement, l'analyse et traitement de toutes les réclamations clients et non conformités internes, dont celles présentant un risque consommateurs (corps étrangers, bris de verre, microbiologiques et chimiques)
- Meilleure information : logo femme enceinte obligatoire
- Meilleure information : logo recyclage (Adelphe) et anticipation du passage au logo TRIMAN (obligatoire à compter de janvier 2015) sur certains de nos produits.

De nombreuses études sont faites dans nos chais pour limiter les contacts du vin et de l'oxygène ce qui permet d'utiliser moins de SO_2.

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Une clause spécifique dans les contrats d'AdVini spécifie que la malhonnêteté sera un motif de sanction. Certains critères d'évaluation sont partagés pour tous les recrutements. Ils se basent sur la culture d'AdVini : détermination, volonté, transparence, intégrité, humilité et travail d'équipe.

Une spécification des devoirs et rôles du salariés est faite à chaque entretien de recrutement.

Les actions engagées pour prévenir la malveillance

La mise en place d'analyses du risque de « malveillance » (VACCP) sur l'ensemble de nos sites, en accord avec les versions 6 de l'IFS et du BRC a été conduite durant l'année 2013. Elle a conduit à l'identification des risques

et développement de plan d'actions pour chaque site. Des formations ont été prévues et/ou réalisés, selon les sites, de l'ensemble des opérateurs et du personnel à la malveillance.

AUTRES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Le domaine l'Avenir en Afrique du Sud est partenaire du « Pebbles Project ». Ce projet conduit en partenariat avec l'ONG Pebbles permet de mettre à disposition des travailleurs du site une crèche et centre d'éducation pour les enfants après la classe. Ce projet permet d'initier les enfants en difficultés à de nouvelles activités extra scolaires lorsque leurs parents travaillent.

Les plus jeunes enfants ont des activités d'éveil et de travaux manuels. Les plus âgés peuvent avoir accès à des cours de soutien après la classe comme par exemple des cours de mathématiques ou de sport.

VI. La gestion des risques

Les principaux risques identifiés et gérés au sein du Groupe sont les suivants :

Risque de change

La très grande majorité des flux achats et facturations AdVini est réalisée en euros. La partie des ventes réalisée en devises concerne principalement le dollar canadien et le dollar US. L'exposition aux risques de change a toutefois augmenté avec la fusion absorption de Laroche en 2010, l'ex Groupe Laroche étant exposé au Peso Chilien et au Rand Sud-Africain, devises qui peuvent connaître d'importantes fluctuations.

Des stratégies de couverture de change sont mises en œuvre en fonction des montants concernés par devise. À noter qu'à compter de la clôture 2011, suite à l'augmentation de l'exposition au risque de change et de taux, AdVini a appliqué la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39 (cf. note 3 – Instruments financiers dérivés annexe aux comptes consolidés).

Risque de taux

Les financements moyen-terme lorsqu'ils sont basés sur des taux variables sont assortis d'une couverture de taux (cap ou swap de taux).

Le risque de taux porte principalement sur la part court terme de l'endettement. Des couvertures de taux sont mises en œuvre et ajustées en fonction des perspectives d'évolution des taux. Comme indiqué au point précédent, AdVini applique depuis 2011 la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Risque clients

AdVini dispose d'une assurance client globale pour l'ensemble de ses clients, tous réseaux, et la gestion du risque client relève d'une procédure interne stricte. Les créances non couvertes doivent faire l'objet de garanties de paiement ou entrent dans le cadre de procédures dérogatoires.

Risque fournisseurs

Nos processus d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur notre matière première, le vin, est faible du fait de la diversité et de l'étendue de nos sources d'approvisionnement. L'évolution des cours des vins est toutefois directement dépendante de la qualité et de la quantité de la récolte et de l'orientation de la demande.

Risque juridique et contentieux

L'activité d'AdVini peut amener à la signature de contrats notamment d'achat, d'importation, de distribution, ou encore de baux immobiliers ou ruraux. Nous nous assurons également de la protection et de la surveillance de notre propriété intellectuelle.

Ces risques juridiques sont suivis au sein de la Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance, qui s'assure du bon respect de la règlementation applicable et de la défense des intérêts du Groupe.

Les flux métiers, encadrés par les certifications, ainsi que les litiges clients, entrent dans nos process qualité, sous contrôle de la Direction des Opérations.

Les provisions pour risques sont décrites à la note 9 des Annexes aux comptes consolidés (page 65).

Assurances

AdVini et ses filiales sont couvertes par les polices d'assurances suivantes :

- responsabilité civile des dirigeants à hauteur de 5 millions d'euros,
- responsabilité civile à hauteur de 10 millions d'euros (y compris Amérique du Nord),
- atteinte à l'environnement à hauteur de 7,5 millions d'euros,
- dommages aux biens (vols, dégâts des eaux, incendie, ...),
- bris de machine, perte d'exploitation suite au bris de machine,
- marchandises transportées,
- flotte véhicules.

Risque de liquidité

Le besoin de liquidité dépend directement des marchés du vin à l'amont et de notre cycle d'exploitation.

Il est couvert par des financements mis en œuvre auprès de partenaires bancaires qui s'inscrivent dans une relation de partenariat sur le long terme.

Les négociations régulières des lignes de trésorerie permettent à AdVini de répondre à ses besoins de financement pour les 12 prochains mois, ce en lien avec le principe de continuité de l'exploitation.

Ce modèle a permis de faire face à tous les besoins de financements de l'exploitation et de la croissance.

Un service de trésorerie centralisée sur AdVini optimise les ressources et leur allocation aux différentes entités.

Par ailleurs, les actifs d'exploitation (stocks, créances clients) étant très peu mobilisés, nous considérons que le risque de liquidité (détaillé dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés) est très limité.

VII. Capital social, actionnariat et prises de participation

Structure du capital

Au 31 décembre 2016, le nombre total d'actions s'élève à 3 831 617 dont 43,9 % détenus par le groupe familial Jeanjean.

Dans le cadre du dividende payé en partie en actions, 19 727 actions nouvelles ont été créées le 31 juillet 2016.

Personnes détenant plus des deux tiers du capital : Néant

Personnes détenant plus de 5 % du capital à la date du rapport :

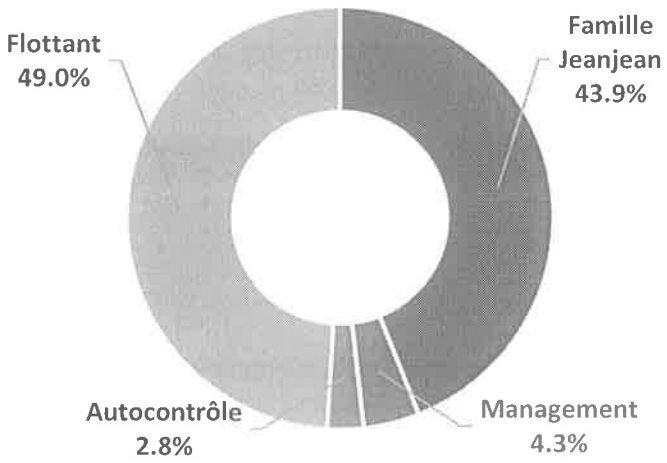
- SIO (holding familial Jeanjean)
- FIAG Holding
- SARUNA International
- GRANDS CRUS INVESTISSEMENTS

Actionnariat AdVini (au 31 décembre 2016)

En 2016, à l'occasion de la reprise de 100% des Domaines Lapalu, une augmentation de capital a été réalisée au profit de Grands Crus investissements qui détient 5,7% du capital d'AdVini.

Il est rappelé que depuis février 2010, dans le cadre de l'acquisition de Laroche par Jeanjean, puis la fusion des deux entités, un pacte d'actionnaires d'une durée de trente ans a été signé entre les familles Laroche et Jeanjean (via SIO) et que ce pacte est constitutif d'une action de concert.

Répartition de l'actionnariat au 31/12/2016



	ACTIONS		DROITS DE VOTE EXERCABLES	
	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	**3 831 617**	**100,0%**	**5 966 680**	**100%**
Groupe familial JEANJEAN	1 683 018	43,9%	3 317 833	56%
Management	163 355	4,3%	265 197	4%
Autocontrôle	106 303	2,8%	0	0%
FIAG	485 556	12,7%	596 635	10%
Saruna International	263 871	6,9%	271 446	5%
CM CIC Investissement	127 736	3,3%	255 472	4%
Grands Crus Investissement	217 143	5,7%	217 143	4%
Agro Invest	132 000	3,4%	257 000	4%
Famille Laroche	93 632	2,4%	186 915	3%
Flottant	559 003	14,6%	599 039	10%

Informations sur les rachats d'actions (autocontrôle)

Au cours de l'exercice 2016, le contrat de liquidité d'AdVini a acquis au total 3 837 actions au cours moyen de 32,14 € et cédé 2 123 actions au cours moyen de 32,11€.

Le nombre total d'actions auto-détenues au 31 décembre 2016 est de 106 303 dont 4 688 actions faisant partie du contrat de liquidité, soit 2,8 % du capital, ce qui représente une valeur (au cours d'achat) de 1,875 M€.

Actionnariat salarié

L'actionnariat salarié est exclusivement constitué des 4,3% du capital détenus par le management au 31/12/2016.

Dans le cadre des programmes d'attribution d'actions gratuites approuvés lors des Assemblées Générales, les actions attribuées sont créées après une période d'acquisition de deux années et sont ensuite bloquées deux années supplémentaires.

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions (1 229 actions non attribuées).

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

Les 83.000 actions du plan d'attribution d'actions gratuites pour le Président du Directoire, mis en place par le Directoire du 12 août 2014 et associées à la réalisation d'opérations de croissance externes sur 2015 et 2016, ont été définitivement attribuées au 31/12/2016au regard des acquisitions réalisées en 2016.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

La charge comptabilisée au titre de ces actions gratuites sur l'exercice 2016 est de 2,81 millions d'euros (hors contribution patronale).

Au titre de l'année 2016, sur les 10.000 actions potentielles attribuables au management, un maximum de 5 000 actions sera finalement attribué.

Prise de participation (> 5% du capital)

My Hobby Box (100%)

Prodégustation (20%)

Domaines Lapalu (100%)

Ken Forrester (51%)

Maison Champy (100%)

AdVini South Africa (100%)

Le Bonheur (100%)

L'action AdVini

Le cours de l'action AdVini à la clôture de l'exercice 2016 était de 35,45 €, contre 31,24 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les volumes échangés ont représenté 36 337 titres sur l'exercice en 251 séances, soit une moyenne de 145 titres par séance.

Dividendes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement (1)	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31/12/2015	1.329.748 €	0
31/12/2014	1.324.908 €	0
31/12/2013	1.142.747 €	0

(1) Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France

Option pour le paiement du dividende en actions

Le texte des résolutions présenté à l'Assemblée Générale convoquée le 1er juin 2017 propose la distribution d'un dividende d'un montant de 1 574 559,08 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 0,41€ par action (+10,8%).

Conformément à l'article 35 des statuts, après avoir constaté que le capital social est entièrement libéré, nous proposons d'accorder aux actionnaires une option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

Chaque actionnaire pourra, à son choix, soit exercer son option pour le paiement du dividende en actions ou pour le paiement du dividende en numéraire pour la totalité des droits à dividende lui revenant, soit exercer son option pour le paiement du dividende en actions pour la moitié des droits à dividende lui revenant, l'autre moitié étant payée en numéraire.

Les actions nouvelles objet de la présente option seront émises à un prix égal à 90% de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédent le jour de l'assemblée générale diminuée du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.

Si le montant du dividende auquel il a le droit ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra obtenir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.

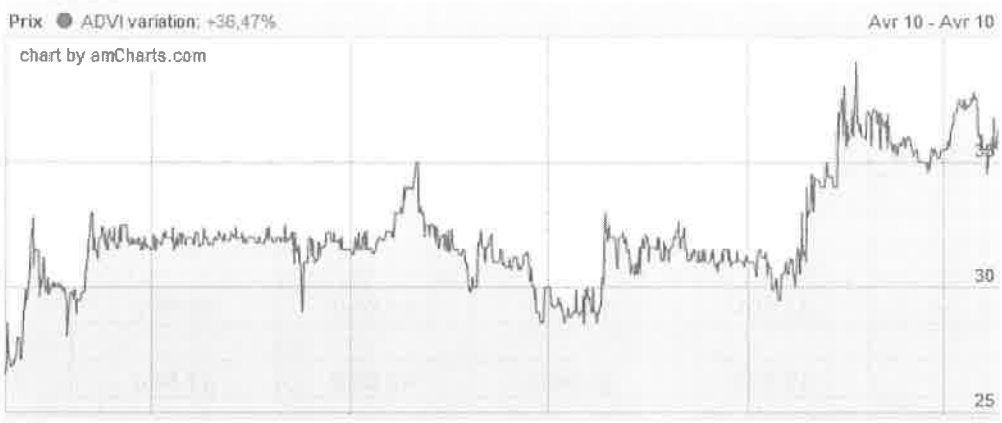
Les actions émises en paiement seront entièrement assimilées aux actions existantes, jouiront des même droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et de l'assemblée générale à compter de leur émission.

L'option pour le paiement du dividende en actions devra être exercée auprès des intermédiaires habilités à payer le dividende, entre le 12 juin 2017 et le 17 juillet 2017 inclus.

À défaut d'exercice de l'option à cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire.

Évolution du cours sur cinq ans au 10 avril 2017

(Cours en €)



État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L.621-18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours de l'exercice 2016 : Néant.

Éléments relatifs au capital et à la gouvernance susceptibles d'avoir une incidence sur une offre publique lors d'une offre publique : Néant.

VIII. Information sur les mandats sociaux au 31/12/2016

Rémunérations du Conseil de Surveillance

	2015		2016	
Bernard JEANJEAN **Président du Conseil de Surveillance**	montants dus au titre de 2015	montants versés au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe				
rémunération variable				
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence (*)	42 660	42 660	42 660	42 660
avantages en nature				
TOTAL	**42 660**	**42 660**	**42 660**	**42 660**

() Après déduction du prélèvement à la source de 21%.*

	2015		2016	
Brigitte JEANJEAN **Membre du Conseil de Surveillance**	montants dus au titre de 2015	montants versés au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe	116 251	116 251	118 177	118 177
rémunération variable	14 000	14 000	14 000	14 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	7 008	7 008	7 008	7 008
TOTAL	**137 259**	**137 259**	**139 185**	**139 185**
	2015		**2016**	
Frédéric JEANJEAN **Membre du Conseil de Surveillance**	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe	116 251	116 251	118 177	118 177
rémunération variable	14 000	14 000	14 000	14 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	8 904	8 904	8 904	8 904
TOTAL	**139 155**	**139 155**	**141 081**	**141 081**

Les autres membres du Conseil de Surveillance n'ont perçu aucune rémunération de leur mandat au cours des exercices 2015 et 2016.

Rémunérations du Directoire

Tableau N°1 : Synthèse des rémunérations et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en €)

	Exercice 2015	Exercice 2016
Antoine LECCIA - Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	438 549	455 729
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (1)	-	875 100
TOTAL	**438 549**	**1 330 829**
Philippe JEANJEAN - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	110 768	110 804
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	**110 768**	**110 804**
Raymond PLANTADE - Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (*)	134 102	143 821
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	**134 102**	**143 821**

() Détaillées dans le tableau 2 ci-dessous.*

(1) 30.000 actions de performance ont été définitivement acquises en août 2016, conformément au Directoire du 12/08/2014. Par ailleurs, 83.000 actions ont été définitivement attribuées en 2016 et seront acquises en 2018.

Tableau N°2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en €)

ANTOINE LECCIA Président du Directoire	2015		2016	
	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe	315 495	315 495	315 495	315 495
rémunération variable	100 380	100 380	118 000	118 000
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	22 674	22 674	22 234	22 234
TOTAL	**438 549**	**438 549**	**455 729**	**455 729**

Philippe JEANJEAN Membre du Directoire	2015		2016	
	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe	106 016	106 016	106 052	106 052
rémunération variable				
rémunération exceptionnelle				
jetons de présence				
avantages en nature	4 752	4 752	4 752	4 752
TOTAL	**110 768**	**110 768**	**110 804**	**110 804**

Raymond PLANTADE Membre du Directoire	2015		2016	
	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2015	montants dus au titre de 2016	montants versés au titre de 2016
rémunération fixe	105 658	105 658	105 658	105 658
rémunération variable	22 000	22 000	18080	18080
rémunération exceptionnelle			14 183	14 183
jetons de présence				
avantages en nature	6 444	6 444	5 900	5 900
TOTAL	**134 102**	**134 102**	**143821**	**143821**

Les avantages en nature correspondent aux véhicules de fonction et aux bons mensuels d'achat de vin.

La part variable de la rémunération des dirigeants est calculée selon une grille de résultat net avant impôts. En deçà d'un certain seuil, aucune rémunération variable n'est versée. Un pourcentage du résultat, défini dans le cadre de cette grille, est distribué si le seuil est dépassé.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés bénéficient d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire et a été approuvé par le Conseil de Surveillance du 17 janvier 2011.

Liste des mandats des membres du Conseil de surveillance

MONSIEUR BERNARD JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Président et membre du Conseil de surveillance
SIO	Membre du Directoire
SA B.M.E.	Administrateur
SCI L'ENCLOS II	Gérant
SCI LENNE	Gérant
SAS MAS NEUF DES ARESQUIERS	Directeur Général
MONSIEUR VINCENT RIEU	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Membre du Conseil de surveillance
SCP DENEL-GUILLEMAIN-RIEU-DE CROZALS-TREZEGUET	Co--gérant
SCI SOCIÉTÉ SAINT GREGOIRE	Gérant
SCI PHICHABE	Co-gérant
SCI RVH	Gérant
SCI CLOS DE PAULILLES	Co-gérant
SCI ALVIPA	Co-gérant
MADAME MARIE-ÉLISABETH PLANTADE	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
B.M.E.	Administratrice
SIO	Membre du Conseil de Surveillance
MONSIEUR PIERRE GUENANT	
SOCIÉTÉS	MANDAT
ADVINI SA	Membre du Conseil de Surveillance
HDL/ASSYSTEM SA	Membre du Conseil d'Administration
PGA HOLDING Sarl	Co-gérant
CFAO SA	Vice-Président et Membre du Conseil de Surveillance
MADAME BRIGITTE JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SA B.M.E.	Présidente du Conseil d'Administration
SIO	Vice-Président du Directoire
SARL MAS DES ÉTANGS	Gérante
EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	Gérante
MONSIEUR FREDERIC JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SA B.P.F.	Administrateur
SARL DU DOMAINE DE LA TRUFFIÈRE	Gérant
SIO	Président et membre du Directoire
SCEA DU MAS DE LUNES	Gérant
GFA LANDEYRAN	Gérant
SCEA LANDEYRAN	Gérant

MONSIEUR ANTOINE GEDOUIN	
SOCIÉTÉS	MANDAT
FIAG Holding	Président
SAS CODIF International	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Synthèse Beauté	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS CODIF Recherche et Nature	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Vie Collection	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS HITEX	Représentant de FIAG Holding, Président
SAS Polymaris Biotechnologies	Représentant de FIAG Holding, Dir. Général
SA ADVINI	Membre du Conseil de Surveillance
SC Domaine du Causse d'Arboras	Représentant de FIAG Holding, Gérant
Lanson BCC	Membre du Conseil d'Administration
Monsieur Jean-Marc LOUBIER	
SOCIÉTÉS	MANDAT
HKL Holding	Chief Executive Officer
First Heritage Brands Limited	Director
First Heritage Brands Advisory SAS	Director
First Heritage Brands B.V.	Director
First Heritage Brands Cooperatief U.A.	Director
Scea de Coumiac	Gerant
GFA des Bourgues Rouges	Gerant
Delvaux Design Coordination & Finance n.v.	Director
DLX Holdings	Director
Financiere de Romans	Director
RC Holdings	Director
Sonia Rykiel Creation et Diffusion de Modeles SA	Chairman
Sonia Rykiel Parfums Beauté SA	Director
Delvaux Compagnie des Linges n.v. (Dormant)	Director
Delvaux Createur n.v.	Director
Delvaux Japan K.K.	Director
Immodel n.v.	Director
Maroquinerie Delvaux Belgium n.v.	Director
Chambre Syndicale du Prêt a Porter	Vice President
Trinity Limited Stock	Non-Executive Director
AdVini	Member of Supervisory Board
Dominion Diamond Corporation - Toronto	Independent Non-Executive Director

Liste des mandats des membres du Directoire

MONSIEUR ANTOINE LECCIA	
SOCIÉTÉS	MANDAT
SA ADVINI	Président du Directoire
ADVINI CANADA	Chairman
ADVINI USA	Chairman
MAS DE LA CHEVALIÈRE	Administrateur
ANTOINE MOUEIX SAS	Directeur général
SARL CONSEILS ALTU PRATU	Gérant
CLUB FRANÇAIS DU VIN	Président

ADVINI ASIA (Hong Kong)	Directeur
ADVINI SHANGHAI	Directeur
SELECT VINS ADVINI (Montréal – Canada)	Vice-Président
SCI ADVINI PATRIMOINE	Gérant
SAS MAS NEUF	Président
Sarl ECOLE DES VINS ADVINI (EVA)	Gérant
LAPALU PARTICIPATIONS	Président
L'AVENIR (Afrique du Sud)	Membre du board
Le BONHEUR (Afrique du Sud)	Membre du board
MAISON DU CAP (Afrique du Sud)	Membre du board
ADVINI SOUTH AFRICA (Afrique du Sud)	Membre du board
MONSIEUR RAYMOND PLANTADE	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Directoire
SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	Président
SIO	Membre du Directoire
SCI LES TOURNESOLS	Gérant
SCI CAP IMMO	Gérant
Monsieur Philippe JEANJEAN	
SOCIÉTÉS	**MANDAT**
SA ADVINI	Membre du Directoire
SARL TRANSPORT LODÉZIENS	Gérant
SIO	Membre du Directoire
SCEA LE FENOUILLET	Gérant
SCA MAS DE PIVE	Gérant
SARL MAS DE LUNES	Gérant
SA B.P.F.	Président du Conseil

Le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 425 639 €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 276 917 €.

Aucun administrateur ne bénéficie de stock-options et il n'existe aucun autre engagement pris par la société au profit de ses mandataires sociaux (notamment, pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence pour les dirigeants mandataires sociaux).

Comme indiqué au paragraphe « Actionnariat salarié » à la page 141 du présent rapport, le programme d'attribution d'actions gratuites, approuvé par l'Assemblé Générale du 4 juin 2014, et validé par le Directoire du 12 août 2014 et par le Conseil de Surveillance du 29 août 2014 attribue gratuitement une première tranche de 30.000 actions au Président du Directoire. Ces actions ont été définitivement acquises en août 2016.

Une seconde tranche de 83.000 actions gratuites, pour le Président du Directoire, a été définitivement attribuée au 31/12/2016 sur la base des critères réalisés sur l'exercice 2016.

IX. Autres informations

Contrôle Interne

Le Contrôle interne fait l'objet d'un « Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales » sur lequel les Commissaires aux Comptes émettent un rapport présenté lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Les travaux préparatoires et les diligences nécessaires à la réalisation de ce rapport ont été confiés par le Président du Conseil de Surveillance à la Commission d'audit.

Observations formulées par le comité d'entreprise

Néant.

Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la société, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige non provisionné susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine ou la situation financière du Groupe AdVini.

X. Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er juin 2017

1. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus aux membres du Directoire; lecture des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes

DEUXIÈME RÉSOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016; lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes

TROISIÈME RÉSOLUTION : L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la façon suivante :

Origine

– Report à nouveau créditeur:	503.003,97 €
– Résultat bénéficiaire de l'exercice :	1.487.970,77 €

Affectation

– A la réserve légale :	47.541 €
– Le compte « réserve légale » s'élève donc à	766.323 €
– Au report à nouveau :	368.874,66 €
– Le compte « report à nouveau» s'élève à	368.874,66 €
– Au compte « Autres réserves » :	0 €
– Le compte « autres réserves» s'élève à	10.947.173 €
– A titre de dividende :	1.574.559,08 €

Soit un dividende unitaire de 0,41 € pour les 3.840.388 actions.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social le 31 juillet 2017.

QUATRIÈME RÉSOLUTION : Option pour le paiement du dividende en actions, sur la base de 90% de la moyenne des cours de clôture des 20 séances ce bourse précédant l'assemblée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION : Approbation des charges non déductibles.

SIXIÈME RÉSOLUTION : Examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce ; approbation de ces conventions.

SEPTIÈME RÉSOLUTION : Examen et approbation du rapport du président du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.

HUITIÈME RÉSOLUTION : Politique de rémunération des membres du Directoire – Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Directoire

NEUVIÈME RÉSOLUTION : Politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance – Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Conseil de Surveillance

DIXIÈME RÉSOLUTION : Fixation des jetons de présence des membres du Conseil de surveillance pour l'exercice écoulé et d'une enveloppe maximale pour 2017.

ONZIÈME RÉSOLUTION : Etat des opérations relatives aux attributions d'actions gratuites au profit des salariés et des dirigeants; lecture du rapport spécial du Directoire

DOUZIÈME RÉSOLUTION : Etat sur les opérations d'options de souscription et/ou achat d'actions ; lecture du rapport spécial du Directoire

TREIZIÈME RÉSOLUTION : Autorisation donnée au Directoire pour le rachat par la société de ses propres actions visée à l'article L.225-209 du Code de commerce

QUATORZIÈME RÉSOLUTION : : Nomination d'un Censeur (Grands Crus Investissements)

QUINZIEME RESOLUTION : Renouvellement de Commissaire aux comptes titulaire (Ernst & Young Audit)

SEIZIEME RESOLUTION : : Pouvoirs en vue des formalités

2. DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DIX-SEPTIEME RESOLUTION : Délégation de compétence au Directoire en vue d'augmenter le capital par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance

DIX HUITIEME RESOLUTION : Délégation de compétence à donner au Directoire en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par offre au public par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance

DIX NEUVIEME RESOLUTION : Délégation de compétence à donner au Directoire à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

VINGTIEME RESOLUTION : Délégation de compétence au Directoire en vue d'augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs

VINGT ET UNIEME RESOLUTION : Délégation de pouvoirs au Directoire pour augmenter le capital, dans la limite de 10 %, en vue de rémunérer des apports en nature

VINGT-DEUXIEME RESOLUTION : Autorisation à donner au Directoire en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux

VINGT-TROISIEME RESOLUTION : Délégation de pouvoirs au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation du capital social au profit des salariés

VINGT-QUATRIEME : Pouvoirs en vue des formalités

Annexes

Tableau des résultats des 5 derniers exercices d'AdVini SA

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 663 234	7 187 828	7 161 664	7 066 018	7 022 336
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 831 617	3 593 914	3 580 832	3 533 009	3 511 168
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	235 284 755	238 372 516	223 435 592	220 283 784	222 756 458
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	2 675 234	6 197 465	4 805 350	3 105 513	2 811 080
Impôts sur les bénéfices	205 987	536 956	634 731	-37 398	498 763
Participation des salariés	163 275	158 766	141 921	167 172	138 080
Dot. Amortissements et provisions	818 001	2 090 474	2 440 910	1 704 122	1 411 772
Résultat net	1 487 971	3 411 269	1 587 787	1 271 617	762 465
Résultat distribué	1 574 559	1 329 748	1 324 908	1 142 747	1 123 574
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0,6	1,53	1,13	0,84	0,62
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,39	0,95	0,44	0,36	0,22
Dividende attribué	0,41	0,37	0,37	0,32	0,32
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	295	278	269	260	253
Masse salariale	11 766 541	11 950 529	11 276 307	10 402 085	10 263 365
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	6 902 836	5 623 130	5 964 936	5 197 424	5 036 497

État des délégations de pouvoir et de compétence et utilisations faites pendant l'exercice

Résolution Assemblée	Type délégation	Montant maxi	Montant utilisé
14ème résolution AGM 03/06/2015	Délégation de compétence Augmentation de capital avec maintien du DPS (validité 26 mois)	1.000 K€	/
15 ème résolution AGM 03/06/2015	Délégation de compétence Augmentation de capital sans DPS par offre au public par émission d'actions ordinaires (durée 26 mois)	1.000 K€ (imputables au plafond de la 14ème résolution)	/
16 ème résolution AGM 03/06/2015	Délégation de compétence Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS dans le cadre d'options de sur-allocation (durée 26 mois)	Dans la limite de 15% l'émission initiale	/
17 ème résolution AGM 03/06/2015	Délégation de compétence Augmentation de capital sans DPS par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs avec suppression du DPS (validité 26 mois)	1.000 K€ (imputables au plafond de la 14ème résolution)	434.286 euros
18 ème résolution AGM 03/06/2015	Délégation de pouvoirs Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature (26mois)	Dans la limite de 10% du capital	/
20ème résolution AGM 04/06/2014	Autorisation donnée au Directoire d'attribuer des actions gratuites (validité 36 mois)	8% du capital social (nombre total des actions attribuées)	Autorisation utilisée à ce jour à concurrence de 126.771 actions gratuites.

7. Rapport du Président établi en fonction des dispositions légales

Bernard Jeanjean, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance, a confié à la Commission d'Audit la réalisation des travaux préparatoires et des diligences nécessaires. La Commission a rendu compte au Président de façon à préparer ce rapport.

Conformément à l'article L 225-37 alinéa 10 et L 225-68 alinéa 11 du code de commerce issus de la loi 2008/649 du 3 juillet 2008, ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance en date 24 mars 2017.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,

- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ou le directoire,

- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,

- la fiabilité des informations financières,

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle clé dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société seront atteints.

Dans le cadre du groupe, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Dans le présent rapport, la notion de groupe recouvre l'ensemble formé par la société-mère AdVini S.A. et ses filiales.

Pour l'élaboration du présent rapport, la Commission d'audit a pris connaissance des recommandations de l'AMF et du cadre de référence, mais ne s'est pas explicitement appuyée sur le guide de l'AMF de mise en œuvre du cadre de référence pour la rédaction du présent rapport du Président.

1 – Organisation de la gouvernance

➢ AdVini n'applique strictement, à ce jour, aucun code de gouvernement d'entreprise existant. Se substituent à l'application d'un code de gouvernement d'entreprise les procédures décrites ci-dessous en matière de gouvernement d'entreprise. Ces procédures s'inspirent fortement du code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites Middlenext de décembre 2009. Elles sont en particulier en conformité avec ce code sur les points suivants :

- Cumul contrat de travail et mandat social
- Transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux
- Régimes de retraites supplémentaires
- Conditions d'attributions d'actions gratuites
- Présence de membres indépendants au sein du Conseil
- Choix des administrateurs
- Durée des mandats
- Délai de transmission des informations aux membres du Conseil
- Mise en place de Comités
- Réunion des Conseils et des Comités
- Rémunération des administrateurs

Le système de gestion, de contrôle et d'administration d'AdVini repose sur les organes de décision et de management suivants :

1 – 1 Le Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance à la date du rapport:

Nom et Prénom	Age	Date de nomination (ou d'origine du mandat)	Date d'échéance du mandat : exercice	Fonction principale exercée dans la société	Indépendant	Autres Mandats	Sté du Groupe ADVINI	Sté avec APE	Sté Fr./Etr.
M. Bernard JEANJEAN	80 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2019	Président du Conseil de Surveillance		Cf Rapport de gestion	OUI	NON	F
M. Vincent RIEU	50 ans	AGM du 02/06/2008	Clôture 2019	Membre	OUI	Cf. Rapport de gestion	NON		F
Mme Marie-Elisabeth PLANTADE	56 ans	AGM du 02/06/2016	Clôture 2021	Membre		Cf Rapport de gestion	NON	NON	
M. Pierre GUENANT	66 ans	AGO du 02/06/2016	Clôture 2021	Membre	OUI	cf Rapport de gestion	NON	OUI	F
Mme Brigitte JEANJEAN	54 ans	AGM du 04/06/2014	Clôture 2019	Directrice Vignobles Jeanjean		cf Rapport de gestion	OUI		
Monsieur Frédéric JEANJEAN	55 ans	AGM du 04/06/2014	Clôture 2019	Directeur réseau local Languedoc		cf Rapport de gestion	OUI		
FIAG Holding		AGM du 02/06/2016	Clôture 2019	Membre	OUI	cf Rapport de gestion	NON	OUI	F
Monsieur Jean-Marc LOUBIER	61 ans	AGM du 03/06/2015	Clôture 2020	Membre	OUI	cf Rapport de gestion	NON		

Evolution de la composition du Conseil de Surveillance au cours de l'année 2016 :

Au cours de l'année 2016, les mandats de Marie-Elisabeth Plantade et de Pierre Guénant ont été renouvelés. Antoine Gédouin a démissionné, la société FIAG Holding représentée par Antoine Gédouin a été nommée.

Il est ici rappelé qu'est considéré comme membre indépendant tout membre:

- qui n'a pas de lien familial proche avec l'actionnaire majoritaire ou un mandataire social,

- qui n'a pas de mandats sociaux dans la société ou ses filiales depuis les cinq dernières années,

- qui n'a pas été auditeur de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,

- qui n'a pas été salarié de la société ou de ses filiales au cours des cinq dernières années,

- qui n'est pas un client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif du groupe, ou pour lequel le groupe représente une part significative de l'activité,

- qui n'a pas été administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Les quatre membres indépendants sont Vincent Rieu, Pierre Guénant, FIAG Holding et Jean-Marc Loubier.

Le Conseil de Surveillance recherchera, chaque fois qu'il en aura la possibilité, à tendre vers un équilibre hommes/femmes au sein du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a pour objectif le contrôle permanent de la gestion du Directoire. Il s'appuie pour cela sur le travail réalisé par les Commissions (cf. paragraphes suivants).

En particulier, il valide la stratégie, les points clés liés au développement du groupe, les relations financières entre les filiales et l'arrêté des comptes. Il apporte aux actionnaires et aux salariés représentés les garanties de gestion, de transparence et de visibilité dans le fonctionnement quotidien et les perspectives de développement.

Un règlement intérieur du Conseil de Surveillance a été établi. Il définit :

- le fonctionnement des procès-verbaux
- les réunions du Conseil par des moyens de visioconférence
- l'organisation des Commissions du Conseil (Commission d'Audit, Commission de Rémunération, Commission Stratégie Développement et Investissements)
- les conditions de modification du règlement intérieur

En 2016, le Conseil de Surveillance s'est réuni neuf fois. En dehors de l'examen de l'arrêté des comptes annuels 2015 et semestriels 2016, les Conseils ont eu à se prononcer principalement sur :

- l'étude des projets de croissance externe, de contrats de distribution ou d'accords amont
- les plans d'attribution d'actions gratuites au management
- l'entrée de Mercian au capital de CAZES SAS et le rachat par CAZES SAS des actifs de la SCEA CAZES à Rivesaltes

La formation du résultat, la présentation du bilan, de la situation financière et des annexes, ont été expliquées au Conseil, à chaque arrêté de comptes publiés, ainsi que les données principales issues du contrôle de gestion.

Une étude a été menée fin 2016 afin d'évaluer le fonctionnement du Conseil de Surveillance. Les résultats de cette étude ainsi que des propositions d'action ont été présentés au Conseil de Surveillance de décembre 2016 dans le cadre d'un projet plus global d'évolution de la gouvernance d'AdVini.

Le taux de présence des administrateurs aux neuf conseils s'est situé entre 75% et 100%, avec **un taux de présence moyen de 86%.**

1 – 2 Le Directoire :

Le Directoire dispose des pouvoirs les plus étendus pour gérer et assurer le développement de la société et de ses filiales. Il établit chaque trimestre un rapport de sa gestion au Conseil de Surveillance.

Composition du Directoire à la date du rapport :

Antoine LECCIA , Président

Raymond PLANTADE

Philippe JEANJEAN

Le Directoire se réunit régulièrement afin de traiter les affaires courantes et définir les actions prioritaires. Il établit chaque trimestre un rapport présenté au Conseil de Surveillance.

En 2016, le Directoire s'est réuni à sept reprises, pour l'arrêté des comptes annuels et semestriels, les rapports trimestriels au Conseil de Surveillance et pour :

- l'étude des projets de croissance externe, développements amont et contrats de distribution
- l'examen des budgets 2017
- les plans d'attribution d'actions gratuites au management
- l'augmentation de capital au profit de Grands Crus Investissements dans le cadre du financement de la reprise des Domaines Lapalu
- l'établissement des documents prévisionnels prévus par la loi de prévention des difficultés des entreprises

Le taux de présence des membres du Directoire en 2016 a été de 67% au premier Directoire puis de 100% à tous autres directoires, soit un taux moyen de 95%.

1 – 3 Les commissions du Conseil de Surveillance

Des commissions sont chargées d'éclairer les décisions du Conseil.

Elles sont aujourd'hui au nombre de trois:

a / Une commission stratégie, développement et investissements

Elle est composée de :

Bernard Jeanjean (Président)

Brigitte Jeanjean

Frédéric Jeanjean

Vincent Rieu

Marie-Elisabeth Plantade

Pierre Guénant

Fiag Holding, représentée par Antoine Gédouin

Jean-Marc Loubier

Philippe Jeanjean

Raymond Plantade

Olivier Guize / Laurent Roquette (Censeurs)

Cette commission s'est réunie une fois en décembre 2016. Elle a pour mission la validation de la stratégie et des orientations proposées par le Directoire. Elle est notamment chargée de préparer et de présenter au Conseil de Surveillance le plan stratégique à cinq ans.

La Commission Stratégie, Développement et investissements est également amenée à se prononcer sur les points suivants :

- politique, montant et répartition des investissements annuels
- acquisition et cession d'entreprises ou d'activités
- validation des budgets de fonctionnement et du prévisionnel annuel pour toutes les sociétés du Groupe
- orientation stratégique par filiales et régions

 analyse, suivi des résultats trimestriels et validation des réponses et décisions prises lors des comités de direction mensuels

b/ Une commission d'audit

Cette commission est composée de :

Pierre Guénant (Président)

Vincent Rieu

Frédéric Jeanjean

FIAG Holding représentée par Antoine Gédouin

Raymond Plantade (membre du Directoire)

Invités : les Commissaires aux Comptes, le Directeur Audit Interne-Juridique et Gouvernance, le Directeur Administratif et Financier Groupe, le Président du Directoire.

La Commission d'audit a été créée dès 2004 et a pour vocation :

- de présenter et d'expliquer les comptes annuels d'AdVini SA ainsi que les comptes consolidés annuels et semestriels,

- de valider les principes et options comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers du groupe, après revue par les commissaires aux comptes,

- d'informer sur les évolutions majeures dans les domaines comptables et financiers susceptibles d'avoir des répercussions sur le Groupe

- d'identifier, d'analyser et de gérer les risques dans les domaines comptables, financiers et de gestion pour l'ensemble des sociétés du groupe

- de suivre le contrôle légal des comptes, de la désignation et de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Elle s'est réunie deux fois au cours de l'année 2016, pour l'arrêté des comptes annuels 2015 et pour l'arrêté des comptes semestriels 2016.

Les commissaires aux comptes portent à la connaissance de la Commission d'audit notamment

- leur déclaration d'indépendance,
- le cas échéant, les faiblesses significatives de contrôle interne relatives à l'élaboration des comptes,
- ainsi que les informations sur les prestations du réseau et les services autres que la certification des comptes.

Le Groupe reste très vigilant aux évolutions de la réglementation, notamment concernant la composition et le rôle de la Commission d'audit, en liaison avec les conclusions des groupes de travail mis en place par l'AMF.

c/ Une commission de rémunération

Cette commission est composée de :

Vincent Rieu (Président)
Pierre Guénant
Brigitte Jeanjean
Béatrice Bezal (DRH)

Cette commission s'est réunie une fois en 2016. Elle a pour missions:
- de proposer le cadre des négociations salariales annuelles,
- de formuler des recommandations sur l'évolution de la politique de rémunération,
- de travailler sur les grilles de salaires des dirigeants,
- d'examiner la rémunération variable des dirigeants.

1 – 4 Les comités du Directoire

Le **Directoire** peut s'appuyer sur le travail de quatre comités :

Le Comité de Réflexion

La composition de ce comité a évolué en 2014. Elle est dorénavant composée de :

Antoine Leccia (Président)

Bernard Jeanjean

Frédéric Jeanjean

Antonio Amorim

Pierre Guénant

Fiag Holding, représentée par Antoine Gédouin

Jean-Marc Loubier

Olivier Guize / Laurent Roquette (Agro Invest)

Le comité de réflexion se réunit une fois par an afin de travailler sur :

- la réflexion sur les évolutions et tendances de fond (marchés, produits, technologie, management)
- l'analyse du positionnement stratégique à long terme d'AdVini
- des thèmes spécifiques

Il formule des propositions au Conseil de Surveillance après validation par le Directoire.

Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est présidé par le Président du Directoire et constitué de sept membres :

- la Directrice des Ressources Humaines
- le Directeur Commercial (France et export)
- le Directeur des Opérations
- le Directeur Marketing et Communication
- le Directeur Administratif et Financier
- le Président de Laroche
- le Directeur Audit Interne, Juridique et Gouvernance

Le Comité exécutif définit la stratégie, assure la coordination entre la holding et ses filiales ainsi qu'entre les filiales. Il assure la conduite des activités du groupe ainsi que la mise en œuvre de ses principales politiques. Le Comité Exécutif se réunit deux fois par mois (une demi-journée et une journée).

En 2016, le Comité Exécutif s'est réuni 16 fois avec un taux de participation moyen de 94%.

Le Comité de Direction

Le Comité de Direction challenge et valide la stratégie définie par le Comité Exécutif. Sous l'autorité du Président du Directoire, il décline les décisions dans les différents départements de l'entreprise. Tous les sujets afférents au management opérationnel de l'entreprise y sont traités.

Composition :

Ensemble du Comité Exécutif

Présidents des Maisons de Vins

Directions de zones export (Europe-Moyen Orient / Amériques / Afrique du Sud)

Direction Développement Amont

Le Comité de Direction a d'abord pour vocation d'exercer au niveau de chaque direction :

- sa responsabilité stratégique : contribution à la réflexion et à l'analyse dans le cadre de la définition et à la mise en œuvre de la stratégie générale et participation à des projets transversaux
- sa responsabilité opérationnelle : analyse claire et concise du fonctionnement de chaque société, démarche d'amélioration et de développement, avancée des projets et des chantiers en cours,...

Il repose sur l'analyse des données liées aux budgets et objectifs annuels validés par la Commission Stratégie et Développement (CA, marges, résultats, volumes, qualité, marques, BFR, trésorerie), et ceci société par société et pour chaque réseau de distribution.

Le Comité de Direction se réunit tous les mois sur une journée complète.

En 2016, le Comité de Direction s'est réuni 9 fois avec un taux de participation moyen de 87%.

Le Comité d'information

Créé en 2015, le Comité d'information a pour objectif :

- De redescendre l'information et d'expliquer le pourquoi des projets validés auprès de leurs équipes (informations générales)
- De présenter des sujets qui méritent des explications, qui concernent la stratégie et les résultats
- De s'assurer de la compréhension de tous sur la redescente d'information
- De partager des projets (sujets de développement)
- De discuter et favoriser la remontée d'information

Le Comité d'information réunit le COMEX et le CODIR et s'adresse aux personnes ayant des équipes d'au moins 5 personnes à manager (environ 20 personnes sélectionnées).

Le Comité d'information s'est réuni deux fois en 2016.

Limitations apportées par le Conseil de surveillance aux pouvoirs du Directoire :

Les limitations de pouvoir du Directoire ont été fixées dans le cadre du Conseil de Surveillance du 2 juin 2008 conformément à l'article 15 des statuts.

Ces limitations portent, au-delà d'un montant fixé par le Conseil de Surveillance, sur :

- la souscription d'emprunts
- l'acquisition d'immeubles
- l'acquisition de participations
- l'acquisition de toute immobilisation

Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale :

Les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies dans l'article 25 des statuts d'AdVini SA.

Politique de communication financière :

La communication financière est organisée autour de plusieurs axes:

- les communiqués, qui outre les informations trimestrielles sur le chiffre d'affaires et sur le résultat semestriel et annuel, relaient toute information significative (acquisitions, cessions, partenariats,...).

- les réunions de présentation des comptes semestriels et annuels, dans le cadre du calendrier de la SFAF, qui permettent un contact direct et des échanges avec les milieux financiers (gérants, analystes, journalistes, banques)

- le rapport financier annuel, tel que requis par le règlement de l'AMF,

- le rapport annuel simplifié, outil de communication à destination du plus grand nombre

- le site internet, qui centralise l'information réglementée et permet un accès aux présentations faites lors des réunions SFAF

2 – Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux

AdVini a pris connaissance des recommandations AFEP MEDEF d'octobre 2008 mais, à ce jour, ne les applique que partiellement.

Les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont fixés par le Conseil de Surveillance qui peut pour cela s'appuyer sur les recommandations de la Commission de Rémunération. La part variable de la rémunération des dirigeants est calculée selon une grille de résultat net avant impôts.

En deçà d'un certain seuil, aucune rémunération variable n'est versée. Un pourcentage du résultat, défini dans le cadre de cette grille, est distribué si le seuil est dépassé.

Ces critères sont également validés par le Conseil de Surveillance.

Seul le Président du Conseil de Surveillance a bénéficié de jetons de présence en 2016.

Des jetons peuvent également être versés ponctuellement à d'autres membres du Conseil.

Le Conseil de Surveillance peut accorder des rémunérations exceptionnelles aux membres pour les missions ou mandats confiées. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées en charges d'exploitation et soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les membres qui exercent un mandat social ou une fonction salariée au sein d'AdVini bénéficient au titre des avantages en nature d'un véhicule de fonction.

L'annexe des comptes consolidés donne une information globale sur la rémunération des mandataires sociaux, le rapport de gestion donne une information détaillée par individu et par nature.

La Commission de Rémunération intervient dans l'évaluation et la valorisation du travail effectué, la politique individuelle de rémunération ainsi que les potentiels d'évolution au sein du Groupe de chacun.

- Dans le cadre des programmes d'attribution d'actions gratuites approuvés lors des Assemblées Générales, les actions attribuées sont créées après une période d'acquisition de deux années et sont ensuite bloquées deux années supplémentaires.
- Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 a déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale de juin 2014.
- L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 a délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.
- Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.
- Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.
- Le Conseil de Surveillance du 26 mars 2015 a fait le point sur ces attributions.
- L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.
- En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.
- Le Conseil de Surveillance du 24 mars 2017 a validé l'attribution de la deuxième tranche d'actions gratuites (83 000 actions) pour le Président du Directoire, effective au 31/12/2016, les critères fixés ayant été atteints, revus par le Comité d'audit et approuvés par le Conseil de Surveillance. Ce même Conseil a également validé l'attribution d'une enveloppe de 5.000 actions pour le management (sur les 10.000 initialement prévus) au titre des résultats de l'exercice 2016.

Le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 425 639 €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un

changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 276 917 €.

Aucun administrateur ne bénéficie de stock-options et il n'existe aucun autre engagement pris par la société au profit de ses mandataires sociaux (notamment, pas d'indemnités relatives à une clause de non concurrence pour les dirigeants mandataires sociaux).

3 – Description des procédures de gestion des risques

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, AdVini évolue dans un environnement encadré par des normes qualité qui ont contribué à développer très tôt un système de management de la qualité et de gestion des risques.

Les maisons de vins, outre la certification ISO 9001:2000, sont également certifiées IFS (International Food Standards) et BRC (British Retail Consortium), Ecocert,...

Cette volonté définie dans la politique d'AdVini s'inscrit dans une logique d'adaptation aux exigences des marchés et de maîtrise des risques. C'est ainsi que le système de management est devenu global en intégrant la qualité, mais aussi la sécurité, l'environnement et la Finance.

Le SYSTEME DE MANAGEMENT GLOBAL d'AdVini repose sur l'analyse des risques, le développement de dispositions de maîtrise de ces risques et un dispositif de contrôle et d'audit destiné à alimenter l'amélioration continue.

Gestion des risques métier :

Les risques métier sont pour l'essentiel gérés dans le cadre des différentes certifications qualité que nous avons obtenues et qui font régulièrement l'objet d'audits externes de contrôles.

Ils portent notamment sur la revue complète de nos processus marketing, achats, production, logistique, commerce.

Depuis de début des années 2000, les croissances externes successives ont permis un élargissement de la gamme de produits à toutes les appellations du Grand Sud de la France et depuis 2010 à Chablis, et aux vins étrangers : Chili et Afrique du Sud.

Dans le même temps, le portefeuille clients s'est équilibré entre les différentes réseaux de distribution (Grande distribution, traditionnel, exportations). Ces deux éléments ont permis une **mutualisation des risques produits et clients**.

Autre point essentiel, les **achats de vins** font l'objet de procédures rigoureuses visant à assurer la meilleure adéquation entre les marchés en amont (production) et les marchés aval (distribution).

Le contrôle interne porte notamment sur les plans prévisionnels d'achats établis pour l'année N+1 et leur suivi tout au long de l'année :

- niveau de couverture (achats engagés sur ventes prévisionnelles)
- prix moyen des achats engagés

Les **stocks** connaissent pour la plupart une rotation assez rapide (de l'ordre de trois mois en moyenne).

Les stocks de vins en vrac (près de la moitié des stocks) présentent un risque de dépréciation très faible.

Les stocks de produits finis ou semi finis et de matières sèches font l'objet d'inventaires physiques complets au minimum une à deux fois par an et d'inventaires tournants réguliers.

La coordination entre les services d'achat, de production et les services commerciaux, par l'intermédiaire des cellules de planification, permet de limiter les risques de dépréciations.

Le poste **clients** fait l'objet de procédures visant à encadrer et à identifier tout risque sur les créances client. AdVini dispose pour la gestion de ce risque :

- d'une assurance clients globale qui permet de garantir l'essentiel de l'activité à hauteur de 90% de l'encours,

- de procédures dérogatoires très restrictives en cas d'encours non couvert par l'assurance
- d'une cellule de credit-management centralisée

Gestion des risques financiers :

AdVini a régulièrement fait évoluer sa gouvernance, ses organisations et ses outils de gestion de façon à optimiser l'identification et la gestion des risques, y compris financiers.

La réactivité et l'adaptation de nos organisations aux évolutions de notre environnement ont ainsi permis à AdVini de traverser une crise financière et économique majeure comme celle de 2008-2009.

Pour une efficacité encore accrue, dans le cadre de la révision de la gouvernance, le contrôle de gestion est depuis 2013 rattaché à la Direction Administrative et Financière et une Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance a été créée de façon à renforcer la maîtrise des risques et à assurer un cadre sécurisé au développement d'AdVini.

Gestion des risques juridiques et contentieux:

L'activité d'AdVini peut amener à la signature de contrats notamment d'achat, d'importation, de distribution, ou encore de baux immobiliers ou ruraux. Nous nous assurons également de la protection et de la surveillance de notre propriété intellectuelle.

Ces risques juridiques sont suivis au sein de la Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance, qui s'assure du bon respect de la règlementation applicable et de la défense des intérêts du Groupe.

Les flux métiers, encadrés par les certifications, ainsi que les litiges clients, entrent dans nos process qualité, sous contrôle de la Direction des Opérations.

La note 9 des comptes consolidés du rapport financier 2016 donne l'état des provisions pour risques.

Evolution de l'organisation et des systèmes d'information :

Les équipes de contrôle au sein d'AdVini sont structurées de la façon suivante:
La révision comptable ainsi que l'établissement des comptes consolidés sont pilotés par la **Direction Administrative et Financière du Groupe**.

Elle s'appuie sur les directions financières de chaque grande région (Languedoc, Sud-Est, Sud-Ouest et Chablis), chargées de la tenue de la comptabilité, du reporting financier mensuel et de la réalisation des arrêtés comptables trimestriels, semestriels et annuels.

La Direction Administrative et Financière Groupe est en charge du reporting comptable Groupe mensuel et de la mise en œuvre de la politique financière.

Une équipe contrôle de gestion, également positionnée au niveau du Groupe, travaille à l'établissement et au suivi des coûts standards et contrôle la performance commerciale. Elle est relayée par des contrôleurs de gestion basés dans les principales maisons de vins.

La trésorerie relève d'une équipe centralisée depuis 2011, année au cours de laquelle a été également mise en place une facturation clients centralisée sur AdVini.

La **Direction Audit Interne, Juridique et Gouvernance** veille à l'harmonisation des procédures et au suivi de leur application ainsi qu'au déploiement d'un reporting adapté. Elle gère également les relations avec les actionnaires et la communication financière.

Le **système d'information** repose sur un ERP (SAP) déployé en janvier 2016. Ce système centralisé, commun à l'ensemble des filiales françaises du Groupe, constitue la clé de voûte du système de contrôle et de gestion des risques. Des groupes de travail, conduits par un pilote, référent dans son domaine, veillent à son optimisation permanente (développements, nouveaux modules, veille règlementaire, formation des équipes).

Les processus comptables et financiers :

Regroupés dans le manuel de management qualité, ils décrivent l'ensemble des processus de management, des processus de réalisation et des processus support.

Parmi ceux qui concernent l'information financière, nous pouvons citer :

Le plan stratégique

Initié par la Commission Stratégie et Développement, en relation avec les Directions de chaque filiale, le plan stratégique définit les axes de développement du Groupe, les actions à engager et les ressources à mobiliser, à un horizon de 3 à 5 ans. Il se matérialise à travers un Business Plan détaillé, descriptif et chiffré et aboutit à la validation d'un compte de résultat et d'un plan de financement prévisionnels.

Le processus budgétaire

Applicable à l'ensemble des sociétés, il repose sur le plan stratégique défini par la commission stratégie et développement et approuvé par le Conseil de Surveillance.

Une note de cadrage budgétaire précise les orientations à l'ensemble des directions en vue de la préparation des budgets. Ces derniers portent sur l'activité, les charges d'exploitation, les investissements, les postes du BFR et la trésorerie.

Après validation par les comités exécutifs, les prévisions sont présentées à la commission stratégie et développement.

Le processus budgétaire se déroule entre octobre et décembre. Un révisé est réalisé à mi exercice.

Le processus d'arrêté comptable

Le pilotage financier se fait sur la base d'un reporting comptable mensuel pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

Les arrêtés comptables semestriels sont définis dans un processus qui précise l'ensemble des étapes, des acteurs internes et intervenants externes (commissaires aux comptes), ainsi que le planning.

Le reporting mensuel

Un compte de résultat mensuel est établi pour l'ensemble des filiales, construit sur la base de dossiers de travail homogènes et proches des dossiers de révision trimestriels.

Il s'agit d'un outil de pilotage précieux dont la fiabilité est régulièrement étalonnée sur les arrêtés trimestriels.

Le compte de résultat est complété par un suivi du besoin en fonds de roulement et de ses composants et par un tableau des flux de trésorerie.

Ce reporting fait l'objet d'une analyse chaque mois avec les dirigeants dans le cadre des comités exécutifs et des comités de direction mensuels.

Des **procédures** particulières viennent encadrer les risques financiers.

- le risque clients : Outre la mutualisation du risque liée à un portefeuille clients élargi et équilibré, la gestion du risque clients repose avant tout sur une assurance clients généralisée et sur des sécurités dans le système d'information qui permettent de bloquer les clients entrant en zone de risque. Tout client hors du champ de l'assurance clients relève de procédures dérogatoires strictement réglementées.

 Un service Credit-Management centralisé au niveau du Groupe assure le recouvrement de l'ensemble des clients pour une meilleure efficacité.

- les investissements : les besoins d'investissements, par entité et services, sont étudiés dans le cadre du processus budgétaire et validés par le Conseil de Surveillance.

 Un suivi trimestriel est réalisé et une demande d'engagement est nécessaire une fois 90% de l'enveloppe budgétaire consommée.

- Le risque de change : La très grande majorité des flux achats et facturations AdVini reste réalisée en euros. La partie des ventes réalisée en devises concerne principalement le dollar canadien et le dollar US. Le risque de change, en terme d'actifs, porte également sur le Peso Chilien et le Rand Sud-Africain, devises qui peuvent connaître d'importantes fluctuations.

Des stratégies de couverture de change sont mises en œuvre en fonction des montants concernés par devise. A noter qu'à compter de la clôture 2011, suite à l'augmentation de l'exposition au risque de change et de taux, AdVini est passé en comptabilité de couverture au sens d'IAS 39

- Le risque de taux : Les financements moyen-terme lorsqu'ils sont basés sur des taux variables sont assortis d'une couverture de taux (cap ou swap de taux).

 Le risque de taux porte principalement sur la part court terme de l'endettement. Des couvertures de taux ont été mises en œuvre et sont adaptées en fonction de l'évolution des taux. Comme indiqué au point précédent, AdVini est passée en 2011 en comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

- Le risque de liquidité : Le besoin de liquidité dépend directement des marchés du vin à l'amont et de notre cycle d'exploitation.

Il est couvert par des financements mis en œuvre auprès de partenaires bancaires et s'inscrivent dans une relation de partenariat sur le long terme. Ce modèle a permis de faire face à tous les besoins de financements de l'exploitation et de la croissance.

La centralisation de la trésorerie sur AdVini, depuis 2011, permet une optimisation des ressources et de leur allocation.

Par ailleurs, les actifs d'exploitation (stocks, créances clients) étant très faiblement mobilisés, nous considérons que le risque de liquidité est très limité.

- Le risque financière lié aux effets du changement climatique : Ce risque financier est encore limité à court terme. Toutefois, AdVini s'adapte aux changements climatiques, tant en contribuant par sa politique environnementale à limiter sa production de gaz à effets de serre, qu'en faisant évoluer ses méthodes culturales, avec notamment le développement de l'irrigation dans le cadre d'une consommation d'eau maîtrisée ou encore le choix de cépages plus résistants à la sécheresse.

L'environnement de contrôle

Conscient des enjeux que représente le contrôle interne pour un groupe en développement et dans un contexte économique et financier de plus en plus instable, AdVini fait régulièrement évoluer son organisation et sa gouvernance, comme indiqué dans les précédents paragraphes.

Une **commission finances** se réunit au minimum une fois par an. Elle assure la communication entre les équipes finances / gestion, permet le partage des bonnes pratiques et l'identification des risques pour l'ensemble des sujets financiers, comptables et de gestion.

Enfin, le comité d'audit a élargi son champ d'intervention depuis 2012 en traitant, outre les sujets liés aux clôtures semestriels et annuels, d'autres thèmes relevant de l'audit interne.

Le contrôle interne repose :

- au niveau du Groupe, sur les services contrôle de gestion et qualité chargés de définir les méthodes et d'en surveiller l'application.

- au niveau des maisons de vin, ou par grande région, sur les contrôleurs de gestion Maisons chargés de relayer les procédures Groupe.

Toutes ces équipes partagent un système d'information commun et unique.

Il n'existe pas d'évaluation de contrôle interne.

4 – Informations susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique

Néant.

Fait à Saint-Félix de Lodez, le 24 mars 2017.

Bernard JEANJEAN,
Président du Conseil de Surveillance

8. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Rapport du Président

KPMG Audit Sud-Est
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

Adresse Contact :
KPMG
Parc EUREKA – 251 Rue Euclide
CS 79516
34960 Montpellier Cedex 2
France

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
C.S. 39520
34961 Montpellier Cedex 2
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini S.A.

Siège social : Chemin Rolland - 34725 - Saint Félix de Lodez
Capital social : €.7 663 234

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société AdVini S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AdVini S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-**68** du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Montpellier, le 28 avril 2017

KPMG Audit Sud-Est

Didier Redon et John Evans

Ernst & Young Audit

Frédérique Doineau et Laurent Chapoulaud

9. Tableau récapitulatif des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montants HT en K€	2016				2015			
	Ernst & Young		KPMG		Ernst & Young		KPMG	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	69	24%	49	100%	57	32%	44	91%
- Filiales intégrées globalement	114	40%		0%	107	61%		
Services autres que la certification des comptes (SACC)								
- Emetteur	99	35%			13	7%	4	9%
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**282**	**100%**	**49**	**100%**	**176**	**100%**	**48**	**100%**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres (si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-total								
TOTAL	**282**	**100%**	**49**	**100%**	**176**	**100%**	**48**	**100%**

10. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales

Advini

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC[1] sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société AdVini nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016, présentées dans le chapitre V « Politique environnementale et sociale : un engagement au quotidien » du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux référentiels utilisés par la société composés des définitions incluses dans l'outil interne de collecte de données environnementales et des instructions du reporting RH (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la Société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

[1] Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre février et avril 2017 sur une durée totale d'intervention d'environ sept semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000[2].

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans le Rapport Sociétal d'Entreprise, notamment la limitation du périmètre aux filiales françaises pour les informations sociales, et la limitation aux sites industriels hors Cazes pour les informations environnementales.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leurs pertinence, leurs exhaustivité, leurs fiabilité, leurs neutralité et leurs caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

[2] ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical information*

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes[3] :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées[4] en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 100% des effectifs des filiales françaises et une moyenne de 65% des consommations d'électricité considérées comme grandeurs caractéristiques des volets sociaux et environnementaux.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

[3] **Informations sociales :** l'emploi (effectif total, embauches et licenciements), l'absentéisme et les conditions de santé-sécurité au travail, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité.
Informations environnementales et sociétales : l'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales (les démarches d'évaluation ou de certification), les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol, les mesures de prévention, de recyclage, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets, la consommation d'eau, la consommation d'énergie, les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre.

[4] Sur les données environnementales : les entités AdVini et Mas La Chevalière.
Sur les données sociales : les entités françaises du groupe AdVini

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 28 avril 2017

L'Organisme Tiers Indépendant

ERNST & YOUNG et Associés

Alexis Gazzo
Associé développement durable

Bruno Perrin
Associé

ADVINI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 7.663.234 euroseuros
34725 ST FELIX DE LODEZ
896 520 038 R.C.S. Montpellier

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



KPMG AUDIT SUD-EST
480, avenue du Prado
13269 Marseille Cedex 08
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale d'Aix-en-Provence - Bastia

ERNST & YOUNG Audit
1025, rue Henri Becquerel
CS 39520
34961 Montpellier Cedex 02
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

AdVini

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AdVini, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe procède, à l'occasion de chaque regroupement d'entreprises, aux affectations de juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis, selon les modalités décrites dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 4 « Evolution du périmètre de consolidation » de l'annexe aux états financiers consolidés fournit une information appropriée.

- Votre groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » et 15 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

- Comme mentionné dans la note 3 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers consolidés, complétée par la note 9 « Provisions et dépréciations », votre groupe a procédé à des dépréciations d'actifs, principalement sur certains actifs circulants, et a constitué des provisions pour risques et charges pour couvrir les litiges et autres risques, ainsi que les engagements de retraite vis-à-vis des salariés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par votre groupe sur la base des éléments disponibles à ce jour, à mettre en œuvre des tests afin de vérifier, par sondages, leur application, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de notre appréciation de celles-ci, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues par votre groupe ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Montpellier, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT SUD-EST		ERNST & YOUNG Audit	
Didier Redon	John Evans	Laurent Chapoulaud	Frédérique Doineau

AdVini

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Compte de résultat

Etat du Résultat global

Etat de la situation financière

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux états financiers

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires	5	240 292	240 650
Achats consommés		-154 976	-157 099
Charges de personnel	6	-39 450	-32 983
Charges externes		-30 979	-28 727
Impôts et taxes		-4 899	-5 226
Dotations aux amortissements	7, 8	-6 842	-6 043
Dotations aux dépréciations	9	-871	-503
Autres produits opérationnels	10	10 547	965
Autres charges opérationnelles	10	-551	-1 968
Résultat opérationnel		12 269	9 067
Quote part des sociétés mises en équivalence		-540	-205
Résultat opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE		11 729	8 862
Coût de l'endettement financier brut		-1 368	-1 319
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		30	4
Coût de l'endettement financier net		-1 338	-1 315
Autres produits financiers	11	60	15
Autres charges financières	11	-52	-88
Charge d'impôt	12	-319	-2 468
Résultat net des activités poursuivies		10 080	5 006
Résultat net d'impôt des activités arrêtées			
Résultat net		10 080	5 006
Résultat net – Intérêts ne conférant pas le contrôle		-321	-24
Résultat net - Part du groupe		10 401	5 030
Résultats par action en euros (part du groupe) :	13		
- de base pour le résultat net		2,97	1,45
- dilué pour le résultat net		2,89	1,45

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Etat du Résultat global

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Résultat net	***10 080***	***5 006***
Variation des hypothèses actuarielles indemnité de départ à la retraite	-180	127
Effet d'impôt différé sur indemnités de départ à la retraite	60	-42
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat	**-120**	**85**
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	10	66
Effet d'impôt différé sur instrument de couverture	-3	-22
Ecart de conversion	971	-200
Autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net	**978**	**-156**
Autres éléments du résultat global	**858**	**-71**
RESULTAT GLOBAL	10 938	4 935
dont part groupe	10 957	4 959
dont part des tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	-19	-24

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Etat de la situation financière

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Goodwill	14	5 222	3 515
Immobilisations incorporelles	7	37 703	23 246
Immobilisations corporelles	8	116 540	87 470
Participations dans des entreprises associées	16	3 037	4 217
Autres actifs financiers non courants	17	661	656
Impôts différés actifs	17	2 299	336
Actifs non courants		**165 462**	**119 441**
Stocks	18	104 995	74 242
Clients	19	60 797	50 096
Autres créances	20	21 050	16 164
Actifs d'impôts exigibles	20	834	781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	4 078	3 013
Actifs détenus en vue de la vente à la vente		-	-
Actifs courants		**191 755**	**144 296**
TOTAL ACTIF		**357 216**	**263 737**
Capital émis		7 663	7 188
Primes d'émission		41 094	33 345
Réserves		33 079	25 302
Résultat Part du Groupe		10 401	5 030
Capitaux propres Part du Groupe		**92 237**	**70 864**
Intérêts Minoritaires		4 999	1 226
Capitaux propres	22	**97 236**	**72 090**
Dettes financières	23	52 104	29 329
Passifs d'impôts différés	12	17 284	14 864
Provisions part non courante	9	1 979	1 446
Passifs non courants		**71 367**	**45 639**
Dettes financières - part à moins d'un an	23	102 150	71 472
Dettes d'impôt exigible		127	161
Fournisseurs et comptes rattachés		53 085	52 602
Provisions part courante	9	1 113	1 681
Autres passifs courants	27	32 138	20 092
Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs courants		**188 613**	**146 008**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		**357 216**	**263 737**

Tableau de flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net consolidé		**10 080**	**5 006**
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant) *	7, 8, 9	-2 132	5 986
Autres produits et charges calculés		2 703	526
Plus ou moins values de cessions	7, 8	-242	124
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		540	205
- Dividendes (titres non consolidés)		-12	-10
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 936	11 835
Coût de l'endettement financier net	11	1 295	1 300
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	319	2 468
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		12 550	15 603
Impôts versés		-2 147	-2 890
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		-6 550	650
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**3 854**	**13 363**
Décaissements liés aux investissements corporels et incorporels	7, 8	-13 030	-11 564
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7, 8	711	220
Décaissements liés aux investissements financiers non courants		-65	-50
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers non courants			
- Dividendes (titres non consolidés)		12	10
Variation nette des prêts et créances	17	65	2
Incidence des variations de périmètre		-45 344	-3 729
Cession de filiales et autres unités de production			
Subventions d'investissement encaissées		0	0
Flux net de tresorerie lié aux opérations d'investissement		**-57 652**	**-15 111**
Achats et ventes d'actions propres	22	82	
Somme reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	22	7 600	
Souscription de capital des minoritaires dans les filiales		1 764	
Dividendes payés au cours de l'exercice			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22	-673	-913
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées			
Rachat de minoritaires	3	-210	-574
Encaissement liés aux nouveaux emprunts	23	30 843	14 598
Remboursement d'emprunts	23	-8 836	-8 121
Intérêt financiers nets versés	11	-1 297	-1 304
Autres flux liés aux opérations de financement		20	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**29 291**	**3 684**
Incidence des variations des cours des devises		-620	25
Variation de trésorerie		**-25 128**	**1 961**
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture		-60 208	-62 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture		-85 335	-60 208

** Les dotations nettes aux amortissements et provisions comprennent un Badwill de 8 080 k€.*

Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité

en milliers d'euros	31-déc-16
Stock	-3 038
Clients	-4 279
Fournisseurs	-1 591
Autres créances et dettes	2 358
Résultat net consolidé	**-6 550**

La variation négative du BFR s'explique principalement par l'augmentation des stocks de vin en vrac et bouteilles pour 3 M€ et par la hausse du poste client pour 4 M€ principalement lié à la progression des ventes export sur des territoires avec des délais de règlement plus élevés.

Comptes consolidés au 31 décembre 2016

Tableau de variation des capitaux propres

en milliers d'euros	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Total Capitaux Propres Groupe	Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
au 31/12/2014	7 162	33 004	-1 616	28 502	67 051	544	67 596
Résultat net				5 030	5 030	-24	5 006
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-71	-71		-71
Résultat global				4 959	4 959	-24	4 935
Paiements fondés sur des actions				253	**253**		253
Opérations sur titres auto détenus			-22		**-22**		-22
Dividendes versés				-911	**-911**	-2	-913
Dividendes versés en actions	26	341		-367			
Variation de périmètre				-466	-466	707	241
au 31/12/2015	7 188	33 345	-1 638	31 970	70 864	1 226	72 090
Résultat net				10 401	10 401	-321	10 080
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				556	556	302	858
Résultat global				10 957	10 957	-19	10 938
Augmentation de capital ADVINI SA	**434**	**7 166**			**7 600**		7 600
Paiements fondés sur des actions				2 613	**2 613**		2 613
Opérations sur titres auto détenus			122		**122**		122
Dividendes versés				-655	**-655**	-3	-659
Dividendes versés en actions	41	583		-624	**0**		
Variation de périmètre				737	737	3 796	4 533
au 31/12/2016	7 663	41 094	-1 516	44 997	92 237	4 999	97 236

Notes annexes aux états financiers

Note 1. Informations générales ---- 10
Note 2. Faits caractéristiques de la période ---- 10
Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation ---- 10
Note 4. Evolution du périmètre de consolidation ---- 26
Note 5. Information sectorielle ---- 31
Note 6. Charges de personnel ---- 33
Note 7. Immobilisations incorporelles ---- 34
Note 8. Immobilisations corporelles ---- 35
Note 9. Provisions et dépréciations ---- 36
Note 10. Autres produits et charges opérationnels ---- 37
Note 11. Résultat financier ---- 38
Note 12. Impôts sur les résultats ---- 38
Note 13. Résultat par action ---- 39
Note 14. Goodwill ---- 40
Note 15. Dépréciation des actifs ---- 40
Note 16. Participation dans les entreprises associées ---- 41
Note 17. Actifs financiers ---- 41
Note 18. Stocks ---- 43
Note 19. Créances clients ---- 43
Note 20. Autres actifs courants ---- 44
Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie ---- 45
Note 22. Capitaux propres ---- 45
Note 23. Dettes financières ---- 47
Note 24. Covenants ---- 48
Note 25. Passifs financiers ---- 49
Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers ---- 50
Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation ---- 52
Note 28. Parties liées ---- 52
Note 29. Engagements et passifs éventuels ---- 53
Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période ---- 53
Note 31. Informations diverses ---- 53

Note 1. Informations générales

AdVini (ci- après « le Groupe ») est une société de droit français dont le siège social est à Saint Félix de Lodez (34). Son activité est la production, le négoce et l'élevage de vins.

AdVini est une société anonyme cotée sur l'Eurolist Paris Compartiment C d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000053043). Elle est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de Commerce.

En date du 24 mars 2017, le Directoire a arrêté les comptes au 31 décembre 2016 qui ont été présentés au Conseil de surveillance le même jour et a autorisé leur publication. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires convoquée le 1er juin 2017.

Note 2. Faits caractéristiques de la période

*** Une année 2016 riche en acquisitions :**

- Le 16 octobre 2016, Acquisition de la **Maison Champy**, la plus ancienne maison de négoce de Beaune (1720). Cette acquisition porte sur 22,4 hectares de vignes, dont 5,3 en pleine propriété, sur les plus belles appellations de la côte de Beaune. Les vins de la maison Champy, distribués sur des circuits très sélectifs, confortent la montée en gamme d'AdVini.
 Détaillé note 4

- **Reprise des Châteaux Patache d'Aux et Liversan en Médoc**
 Cette reprise s'inscrit dans l'acquisition de 100% des parts des domaines de la famille Lapalu. La surface totale représente 250 hectares de vignobles en Médoc et Haut Médoc. A l'occasion de cette reprise, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%.
 Détaillé note 4

- **Reprise du Château ROQUEFEUILLE en AOP Provence Sainte-Victoire**
 Notre filiale Gassier reprend l'exploitation de ce superbe domaine de 100 hectares, situé à quelques kilomètres du Château Gassier, à compter de décembre 2016.
 Détaillé note 4

- **Reprise de l'exploitation du Domaine CAZES à Rivesaltes**
 Un domaine de 200 hectares en Côtes du Roussillon, Village et IGP, entièrement en biodynamie depuis 1997.

Par création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes dont le capital est détenu à 99,90% par Cazes, et création de la SCI Cazes en octobre 2016, dont le capital est détenu à 99% par la SCI AdVini Patrimoine, détaillé note 4.

- **Acquisition du Bonheur Wine Estate à Stellenbosch (Afrique du Sud),**
 Le 1er novembre 2016, une propriété de 163 hectares dont 72 hectares de vignes, avec ses installations (cave, maisons d'habitation, ...), implantée sur les plus beaux terroirs de Stellenbosch, tout près de notre domaine l'Avenir.
 Acquisition par Advini South Africa (ASA), la nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud, acquise en septembre 2016 par Advini SA.
 ASA devient également la nouvelle maison mère de L'Avenir, par transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA.
 Détaillé note 4

- **Prise de participation majoritaire au sein de Ken Forrester Vineyards (Afrique du Sud),**
 le 30 septembre 2016. Ken Forrester est mondialement connu comme étant le Pape du Chenin d'Afrique du Sud.
 Détaillé note 4

- **Renforcement dans les activités B2C et digitales**
 Le Club Français du Vin offre désormais aux consommateurs une expérience à 360° autour de la dégustation du vin avec :
 1 **Mon Caviste à la Maison :** animation de dégustations-ventes à domicile
 2 **CFV et My Hobby Box :** vente de vin sur internet, par abonnement et sur catalogue
 3 **Prodégustation (participation de 20%) :** cours d'œnologie et e-learning

 Détaillé note 4

- **Partenariat stratégique avec la société MERCIAN au Japon qui à cette occasion est entrée au capital de CAZES à hauteur de 10%.**
 Pas de changement de la méthode de consolidation (reste en intégration globale).

* **Un Nouveau système d'information** : AdVini a migré avec succès son système d'information sur l'ERP SAP au 1er janvier 2016.

Note 3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 Juillet 2002, les comptes consolidés de la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Bulletin Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2016. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations (IFRIC et SIC).

Le site internet de la commission européenne sur lequel ce référentiel est disponible est le suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations décrites ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2016 :

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2016, sont les suivants :

- Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel (Amendements à IAS19)
- Améliorations annuelles des IFRS (2010-2012)
- IFRS 2- définition des conditions d'acquisition de droits
- Amendements à IFRS 11 : Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 : Clarification sur les modes d'amortissement acceptables
- Amendements à IAS 16 et IAS 41 Agriculture : plantes productrices
- Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014)
- Amendements à IAS 1 : Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 : Entités d'investissement : application de l'exception de consolidation

L'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'a eu aucun impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes dont l'application n'est pas obligatoire en 2016 :

De plus, les normes, interprétations et amendements ou révisions suivantes ne sont pas encore appliquées aux états financiers consolidés de l'exercice dans la mesure où ils n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne ou parce que leur application n'est pas obligatoire en 2016, et que leur application n'a pas été anticipée dans les comptes 2016 du Groupe :

Regroupement d'entreprises

- **Goodwill**

A la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill est diminué du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les goodwills ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

Les goodwill sont soumis à des tests de dépréciation annuels et plus fréquemment dès l'existence d'indices de perte de valeur.

- **Goodwill négatif**

Si la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs identifiables comptabilisés excède le coût du regroupement d'entreprises, cet excédent est comptabilisé immédiatement en résultat opérationnel de l'exercice.

- **Tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle**

Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe.

Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Lors d'acquisitions de tiers détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, la différence entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets acquis est comptabilisée en capitaux propres.

Paiements en actions

Des attributions d'actions gratuites peuvent être décidées par le Groupe et dénouées en actions ADVINI à émettre. La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces actions gratuites est évaluée de manière définitive, par référence à la juste valeur desdites actions à la date de leur attribution et au nombre d'actions supposées acquises à la fin de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question, sous condition de présence.

Cette dépense est constatée en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice auquel s'ajoute le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Conversion des opérations en devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

- **Transactions en devises**

Les transactions en devises sont converties sur la base du cours en vigueur à la date de la transaction.

Les gains et pertes de change résultant du règlement de ses opérations et de la conversion au taux de change à la clôture des actifs et passifs libellés en devises sont comptabilisés en produits ou en perte de change.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change touchant un élément monétaire faisant partie de l'investissement net du Groupe dans une activité à l'étranger, en l'occurrence Afrique du Sud et Chili, sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la cession de l'investissement net.

- **États financiers libellés en devises**

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros au cours en vigueur à la date de clôture des comptes.

Cette conversion s'applique également au goodwill.

Les produits et les charges de ces sociétés sont convertis en euros au cours de change moyen de la période. Ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuation significative.
Les capitaux propres sont convertis au taux historique. Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Ecart de conversion », jusqu'à la cession complète de la société.

Immobilisations corporelles

- **Evaluation**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles résultant de tests de valeur.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément de la structure.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs corporels sont capitalisées si elles contribuent à augmenter les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable.

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées distinctement à l'actif en remplacement du bien remplacé ou renouvelé.

- **Amortissement**

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle soit :

o Terrains	non amortis
o Plantations (vignes)	15 à 35 ans
o Constructions (*)	10 à 100 ans
o Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 à 40 ans
o Autres immobilisations corporelles	entre 5 et 10 ans

** Les bâtiments ayant un caractère historique sont amortis sur 100 ans.*

- **Contrats de location**

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les actifs faisant l'objet d'une location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité ou de la durée du contrat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

- **Actifs biologiques**

Suite à l'amendement d'IAS 41 « Plantes productrices », les plantes productrices (dont les vignes) sont désormais dans le champ d'application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et sont comptabilisées au coût amorti. Cela n'a eu aucun impact sur le traitement appliqué par Advini.

Immobilisations incorporelles

- **Evaluation**

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et si ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charge dès qu'encourues.

- **Amortissement**

Un résumé des méthodes comptables appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

	Frais de dév. ERP	Marques	Logiciels	Baux ruraux
Durée d'utilité	Finie	Indéfinie	Finie	Indéfinie
Amortissement linéaire	7 ans	Non amorties	1 à 3 ans	Non amortis
Généré en interne ou acquis	Généré en interne et acquis	Acquises	Acquis	Acquis
Test de perte de valeur	Annuellement jusqu'à la date de mise en service, puis quand un indice de perte de valeur apparaît	Annuellement et quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît	Quand un indice de perte de valeur apparaît

La durée d'amortissement et le mode d'amortissement d'une immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité finie sont réexaminés au moins à la clôture de chaque exercice.

Perte de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles amortissables

En cas de constatation d'indices de dépréciation, un test de dépréciation est effectué qui consiste à comparer la valeur comptable d'un actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs) nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Perte de valeur des goodwill

Les goodwill et actifs incorporels ayant une durée de vie indéterminée, de même que les actifs à long-terme non encore mis en service, sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par an, au 31 décembre. Les autres actifs ne subissent un test qu'en présence d'un indice de perte de valeur.

Pour les besoins du test de dépréciation, les goodwill sont affectés à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants des flux de trésorerie générés par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le Groupe sont décrites dans la note 14.

La valeur comptable d'un actif ou d'une UGT est dépréciée lorsqu'elle devient inférieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs. Le taux retenu est déterminé, selon les actifs retenus, à partir des coûts moyens pondérés du capital et s'élève à 8,0% pour 2016 (8.0% pour 2015). Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés.

Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont prudentes et conformes aux données de marché disponibles (2%).

La perte de valeur éventuelle est comptabilisée directement en charges dans le résultat opérationnel.

Instruments financiers

- **Actifs financiers**

Les actifs financiers sont classés, selon le cas, en :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances ;
- Placements détenus jusqu'à leur échéance ;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les investissements sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans les catégories « juste valeur par le résultat » ou « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur.

Pour les investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence au prix de marché publié à la date de clôture.

Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur actuelle d'un autre instrument quasiment identique ou calculée sur la base des flux de trésorerie attendus de l'investissement.

- **Actifs financiers à la juste valeur par le résultat**

Le Groupe inclut dans cette catégorie les seuls actifs financiers considérés comme détenus à des fins de transaction acquis en vue d'être revendus à court terme. Les profits et les pertes sur ces actifs sont enregistrés en résultat. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie (VMP).

- **Actifs disponibles à la vente**

Les résultats sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres sur une ligne distincte jusqu'à ce que :

- l'investissement soit vendu, encaissé ou décomptabilisé d'une autre manière ou,
- jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur.

Le résultat cumulé enregistré jusqu'alors en capitaux propres est repris dans le compte de résultat. Les seuls actifs financiers de cette catégorie aux 31 décembre 2016 et 2015 sont les titres de participation non consolidés.

Ils sont évalués au coût historique d'acquisition lorsque leur juste valeur n'est pas estimable de façon fiable.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Dans les comptes de la société au 31 décembre 2016 et 2015, cette catégorie est principalement composée de dépôts et cautions versées et de créances clients.

Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

- **Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et les concours bancaires.

- **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change sur ses ventes en devises étrangères (CAD et USD) et de taux d'intérêt sur son endettement à taux variable.

Certaines opérations conformes à la politique de gestion des risques de taux et de change retenue par le Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisées comme des instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception liée à l'application de la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en

contrepartie du compte de résultat consolidé. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Dans le contexte Groupe, les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon la relation de couverture de flux de trésorerie : la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes : pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du

résultat global sont reclassés en résultat du ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'élément couvert affecte le résultat.

- **Actions propres**

Les actions propres sont inscrites en diminution du poste de réserves consolidées.

Les plus et moins-values de cession sont également inscrites en réserves consolidées.

- **Hiérarchie des justes valeurs**

En application d'IFRS 13, la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : (Cours cotés non ajustés) cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : (Données observables) données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix par exemple) ou indirectement (i.e déduites de prix observables).

La juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt et de devises a été calculée en utilisant les prix de marché que le Groupe devrait payer ou recevoir pour dénouer ces contrats, tels que calculés par les établissements bancaires (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : (Données non observables) données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

- **Dépréciation des actifs financiers**

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat. Toute reprise ultérieure de dépréciation est également enregistrée en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût moyen pondéré est calculé pour les vins en vrac, les matières sèches et les produits finis et semi-finis. Ce coût moyen pondéré est calculé sur la base du stock fin de période précédente et de tous les achats pondérés de la période.

Le coût des produits finis et semi finis inclut des coûts de conditionnement et des frais accessoires (filtration et traitement des vins notamment).

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Clients et autres débiteurs

Les créances clients, dont les échéances sont généralement comprises entre 30 et 90 jours, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables.

Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, et présentent un risque de fluctuation de valeur faible.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des concours bancaires courants.

Capital et réserves

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur coût amorti qui correspond à leur valeur nominale d'origine diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts d'emprunt calculés selon le taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf lorsqu'il existe un actif qualifié auquel ils se rattachent. Dans ce cas, ils sont inclus dans le coût de l'actif qualifié.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. La valeur fiscale est déterminée à partir des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base du taux d'impôt qui a été adopté ou quasi adopté à la date de clôture.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, tenant compte de la modification des règles relatives à l'utilisation des reports déficitaires suite à l'adoption de la Loi de finance rectificative pour 2012.

Au 31 décembre 2016, le taux d'impôt du groupe d'intégration fiscale est de 34,43%.

Cependant, ce taux de 34,43% ne s'applique qu'aux seuls impôts différés relatifs à des actifs qui seront réalisés en 2016 et 2017 ou à des passifs réglés en 2016 et 2017. A compter de 2018, le taux est de 28% (28,92% avec la Contribution Sociale sur les Bénéfices, au-dessus de 763 k€ d'IS)

Avantages du personnel

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charge de personnel de la période à laquelle ils sont rattachés.

Pour le régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les droits sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Les coûts sont estimés en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées, ils sont évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global ».

Le Groupe ne possède pas de régime particulier à prestations définies autre que le régime légal d'indemnités de départ en retraite de droit français et défini par la convention collective en vigueur.

Autres provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût financier.

Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes commerciales et les autres dettes sont enregistrées à leur coût.

Reconnaissance du revenu

- **Ventes de produits**

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur et que le montant du produit des activités ordinaires peut être évalué de façon fiable.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend net des accords de coopération commerciale.

Dans le cadre des contrats de distribution, le Groupe analyse les critères et circonstances du contrat afin de conclure s'il agit en tant qu'agent ou principal.

Dans la totalité des contrats, le Groupe agit en tant que principal. Les éléments indiquant que le Groupe agit en tant que principal sont notamment que :

- le client s'attend à ce que ce soit le Groupe qui assume la majorité des obligations ;
- le Groupe peut fixer le prix de vente au consommateur ;
- le Groupe porte le risque de stock ;
- le Groupe exécute certains des services fournis ou modifie les produits proposés ;
- le Groupe assume le risque de crédit lié à la transaction.

- **Prestations de services**

Le chiffre d'affaires généré par les prestations est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation de celles-ci.

- **Intérêts**

Les produits sont comptabilisés à hauteur des intérêts courus (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier) pour la valeur comptable nette de l'actif financier.

- **Dividendes reçus**

Les produits sont comptabilisés lorsque le Groupe est en droit de percevoir le paiement.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues à leur juste valeur quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions attachées seront satisfaites.

La subvention est comptabilisée en diminution des coûts liés dans les exercices qui ont supporté les coûts qu'elle compense.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

Estimations et incertitudes

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels. Cependant, le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait entraîner un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période antérieure.

- **Jugements**

Le management a émis des hypothèses en plus de celles qui nécessitent le recours à des estimations, dont les effets sont significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernant les contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire :

- **Contrat de location financement**

Le Groupe conclut régulièrement des contrats de location portant sur des équipements. Le Groupe analyse à la date de signature de chaque contrat, sur la base des termes et conditions des conventions, s'il conserve ou non la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués. Selon l'analyse ainsi effectuée, ils sont comptabilisés soit comme des contrats de location simple, soit comme des contrats de location-financement.

- **Recours à des estimations**

Les principales estimations utilisées sont les suivantes :

- Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif non financier puisse avoir subi une perte de valeur. Dans le cadre de ses calculs de valeur d'utilité, le management procède à une estimation des flux de trésorerie futurs que l'entité s'attend à obtenir de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie, et retient un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs. Des détails complémentaires sont communiqués en note 15.

- Paiements fondés sur des actions

Le Groupe évalue le coût des transactions avec des membres du personnel et les dirigeants et réglées en instruments de capitaux propres, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux

propres à la date à laquelle ils ont été attribués. L'estimation de la juste valeur requiert de recourir à un modèle financier décrit en note 22 –capitaux propres.

- Impôts différés actifs

La détermination du montant des impôts différés actifs pouvant être reconnus nécessite que le management fasse des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

La valeur comptable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reconnus au 31 décembre 2016 est de 2 299 k€ et le montant des reports fiscaux déficitaires n'ayant pas fait l'objet de l'activation d'un impôt différé actif est non significatif (idem en 2015). De plus amples détails sont communiqués en note 12 – impôts sur le résultat.

- Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative.

Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2016 s'élève à 1 979 milliers d'euros (contre 1 446 milliers d'euros en 2015). De plus amples détails sont communiqués en note 9.

- Provisions pour risques et charges et provisions clients

La détermination du montant des provisions requiert de formuler des hypothèses et retenir des estimations sur les niveaux de coûts attendus ainsi que sur la période durant laquelle la sortie de ressources interviendra. Le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées au 31 décembre 2016 est de 1 113 milliers d'euros (contre 1 681 milliers d'euros en 2015) et 3 716 milliers d'euros de provisions client. De plus amples détails sont fournis en note 9 – Provisions et dépréciation.

Note 4. Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2016, le périmètre de consolidation du groupe AdVini comprend 62 sociétés dont 58 sont consolidées par intégration globale et 4 par mise en équivalence (contre 44 sociétés au 31 décembre 2015).

Sur l'exercice 2016, les variations du périmètre de consolidation suivantes sont intervenues :

- Création en janvier 2016 de l'Ecole des Vins AdVini, filiale ayant pour activité l'enseignement dans le domaine de la vigne et des vins.
 Le capital est détenu à 100% par AdVini.

- Création en février 2016 de la société AdVini AB (Suède) dont le capital est détenu à 100 % par AdVini.

► Création en mars 2016 de la SCEA Terres Blanches, dont l'objet est l'exploitation de terres agricoles. AdVini détient 99% du capital.

► Acquisition de My Hobby Box et dilution de CFV :

- Acquisition en juin 2016 par CFV de 100% des titres de la société My Hobby Box, détaillé comme suit :
 Apport en nature de 55.58 % des parts de MHB à la société CFV (en rémunération de cet apport en nature, l'actionnaire obtient 35% de titres de la société CFV)
 Acquisition par CFV des 44,42 % des parts restantes

 AdVini détenait 100% de CFV. A l'issue de cette opération AdVini détient 65% de la société CFV, sans changement de méthode de consolidation (intégration globale).

 Ces deux opérations (acquisition My Hobby Box et dilution CFV) ont été considérées comme une opération unique dans le cadre de l'acquisition de la société My Hobby box.

- Fusion rétroactive de My Hobby Box dans CFV au 1er janvier 2016.

► Création de la société SCEA Domaine de Roquefeuille en juin 2016
Le capital apporté est de 20 K€.

Signature d'un bail rural à long terme (30 ans) le 6 décembre 2016. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un regroupement d'entreprise tel que défini par IFRS 3

► Création en juin 2016 de la SCEA Domaine Cazes. Le capital est détenu à 99,90% par Cazes,
Le capital apporté est de 20 K€.

La SCEA, qui reprend l'exploitation du Domaine Cazes, a fait l'acquisition de plusieurs parcelles auprès de 2 GFA, de stocks de vrac et a signé plusieurs baux ruraux pour 140 hectares avec effet le 1er novembre 2016 pour une durée de 30 ans.

► Création de la SCI Cazes en octobre 2016 pour racheter des bâtiments.
Le capital est détenu à 99% par AdVini Patrimoine.

► Dilution Cazes ; une augmentation de capital de 278 actions de Cazes a été souscrite le 1er septembre 2016 par la société MERCIAN (Japon). AdVini ne détient plus que 89,99% de la société Cazes, sans changement de méthode de consolidation (reste en intégration globale).

► Acquisition de 100% de la société Champy par AdVini le 16 octobre 2016.

A la date d'acquisition, Champy détient 57,73% de la SCEV Clos de la Chapelle et 48,8% de la SCEV Laleure Piot. La SCEV Clos La Chapelle détient elle-même quasi 100% des parts de la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle.

La société Champy a acquis les 42,27% restants de la SCEV Clos la Chapelle le 23 décembre 2016 tel que prévu dans l'acte d'acquisition.

Par ailleurs, la SCEV Clos de la Chapelle a cédé les parts qu'elle détient dans la SCEV Clos de la Chapelle Nouvelle à la SAS Domaine Clos La Chapelle (hors groupe) conformément à l'acte.

▶ Opérations en Afrique du Sud :

- Création d'Advini South Africa (ASA) par AdVini en septembre 2016,
 Nouvelle entité holding d'AdVini en Afrique du Sud.
- ASA devient la nouvelle maison mère de L'Avenir
 (Transfert des titres qui étaient détenus par AdVini SA).
- Acquisition de Le Bonheur par ASA avec rachat d'actifs par cette société dont le transfert de propriété intervient le 1er novembre 2016.
- Acquisition de 51% de la société Ken Forester le 30 septembre 2016 par la société ASA.

 Il existe une option d'achat/vente sur 39% complémentaires. Les éléments dont nous disposons à ce jour ne nous permettent pas d'estimer le prix de cette option, le prix sera estimé dans le délai d'affectation de 12 mois.

▶ Prise de participation complémentaire dans le capital de Lapalu

- Suite à la signature en octobre 2014 d'un contrat de distribution avec les Domaines Lapalu, première prise de participation à hauteur de 10% en mai 2015 par AdVini SA dans Domaines Lapalu et prise de participation complémentaire de 3,68% en avril 2016 portant la participation à 13,68% au 30 juin 2016.
- La société Moueix a acquis le 6 décembre 2016 les 86,32% des titres restant. Le groupe AdVini détient 100% du capital depuis cette date.
- La société Lapalu a été consolidée par mise en équivalence au compte de résultat sur toute la période 2016 et, à compter du 6 décembre 2016, la société est consolidée par intégration globale compte tenu du contrôle exclusif par le groupe AdVini.

Les écarts d'évaluation de ces acquisitions ont généré un Badwill de 8,1 M€. L'affectation provisoire des écarts d'acquisition devra être affinée dans le délai de 12 mois.

Ces entités ont contribué à hauteur de 2,1 M€ au Chiffre d'Affaires consolidé de l'exercice 2016 et de 0,1 M€ au compte de résultat, compte tenu d'éléments non récurrents sur l'exercice 2016.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement se décomposent ainsi :

en milliers d'euros	31-déc-16
Acquisition de Titres de participation	20 384
Acquisition d'Actifs	8 172
Trésorerie nette négative	16 788
variation de périmètre	45 344

Les actifs et passifs des entrées de périmètre se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	13 046
Immobilisations corporelles	25 879
Autres actifs non courants	2 797
Actifs non courants	**41 721**
Stocks	27 984
Clients	4 824
Autres créances	3 586
Actifs d'impôts exigibles	90
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 801
Actifs courants	**38 286**
TOTAL ACTIF	**80 007**
Dettes financières	443
Autres passifs non courants	4 522
Passifs non courants	**4 966**
Dettes financières	28 162
Fournisseurs et comptes rattachés	3 531
Autres passifs courants	10 165
Passifs courants	**41 858**
TOTAL PASSIF	**46 824**

Liste des sociétés du Groupe :

	NOM DE LA SOCIETE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE	METHODE DE CONSOLIDATION
1	AdVini (Mère)	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
2	SARL TRANSPORTS LODEZIENS	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
3	SAS OGIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
4	SAS ETS LEONCE AMOUROUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
5	SAS CAZES	90,00%	90,00%	Euro	Intégration globale
6	SAS GASSIER	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
7	SAS RIGAL	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
8	SAS ANTOINE MOUEIX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
9	SAS IMPRESSIONS DE L'ENCLOS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
10	GIE L'ORMARINE ET JEANJEAN	50,00%	71,43%	Euro	Intégration globale
11	ADVINI USA, Limited (Etats-Unis,)	100,00%	100,00%	Dollar US	Intégration globale
12	ADVINI CANADA, Incorporated (Canada)	100,00%	100,00%	Dollar CAD	Intégration globale
13	SCEA CHÂTEAU CAPET GUILLIER	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
14	SCEA NOTRE DAME DE COUSIGNAC	99,61%	99,61%	Euro	Intégration globale
15	SCEA LE FENOUILLET	99,97%	99,97%	Euro	Intégration globale
16	SCEA CHÂTEAU GRAND RENOM	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
17	SCEA MAS DE PIVE	99,99%	99,99%	Euro	Intégration globale
18	SCEA RAYMOND	99,80%	99,80%	Euro	Intégration globale
19	SCI CHÂTEAU BARON GEORGES	99,95%	99,95%	Euro	Intégration globale
20	SCI ADVINI PATRIMOINE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
21	SCI ANTOINE MOUEIX	99,90%	99,90%	Euro	Intégration globale
22	SAS LA TABLE D'AIME	51,72%	46,55%	Euro	Intégration globale
23	SCEA CHÂTEAU GASSIER	48,98%	48,98%	Euro	Mise en équivalence
24	SAS DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
25	SAS MAS LA CHEVALIERE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
26	EURL LE VIEUX MOULIN	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
27	SCI DU DOMAINE LAROCHE	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
28	ADVINI LATAM (, Limitada, Chili)	100,00%	100,00%	Peso chilien	Intégration globale
29	ADVINI UK (Royaume-Uni)	100,00%	100,00%	Livre sterling	Intégration globale
30	L'AVENIR (Limited, Afrique du Sud)	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
31	VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	30,90%	30,90%	Dollar US	Mise en équivalence
32	SCEA PAULILLES	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
33	CLUB FRANCAIS DU VIN	65,00%	65,00%	Euro	Intégration globale
34	CLUB FRANCAIS DU VIN SUISSE	65,00%	65,00%	CHF	Intégration globale
35	SCEA DOMAINE DU CAUSSE D'ARBORAS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
36	SCEA MAS NEUF DES ARESQUIERS	99,00%	99,00%	Euro	Intégration globale
37	SC DU CAUSSE D'ARBORAS	50,50%	50,50%	Euro	Intégration globale
38	EURL LE JARDIN DES ARESQUIERS	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
39	ADVINI ASIA	100,00%	100,00%	Dollar HKD	Intégration globale
40	LA LANGUEDOCIENNE (Japon)	20,00%	20,00%	Yen	Mise en équivalence
41	ADVINI SHANGHAI	100,00%	100,00%	Yuan Chinois	Intégration globale
42	DOMAINES LAPALU	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
43	SELECT VINS ADVINI INC	50,00%	50,00%	Dollar CAD	Mise en équivalence
44	SAS MAS NEUF	52,00%	52,00%	Euro	Intégration globale
45	SARL ECOLE DES VINS ADVINI	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
46	SCEA DOMAINE DES TERRES BLANCHES	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
47	ADVINI AB	100,00%	100,00%	SEK	Intégration globale
48	CHAMPY	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
49	SCEV Domaine de Champy	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
50	SCEV Laleure Piot	48,80%	48,80%	Euro	Intégration globale
51	SCEA Domaine Cazes	99,90%	89,90%	Euro	Intégration globale
52	SCI Cazes	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
53	Lapalu Participation	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
54	SCEA Patache d'AUX	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
55	SCEA Garri du Gai	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
56	SCEA Lacombe Noaillac	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
57	SCEA Liversan	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale
58	Advini South Africa	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
59	Ken Forester	100,00%	51,00%	Rand	Intégration globale
60	Maison du Cap	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
61	Le Bonheur	100,00%	100,00%	Rand	Intégration globale
62	SCEA Domaine de Rocquefeuille	100,00%	100,00%	Euro	Intégration globale

Note 5. Information sectorielle

Le Groupe AdVini est organisé autour d'un secteur opérationnel principal : le secteur « vin ».

AdVini intervient sur toute la filière vin, et de façon quasi exclusive dans ce secteur, en tant que producteur, éleveur, négociant et metteur en marché. AdVini est organisé autour de maisons de vins, implantées au cœur des principales régions viticoles, et de structures centralisées qui regroupent les fonctions support et la commercialisation.

Ces secteurs opérationnels ont été regroupés car ils remplissent les critères de regroupement de la norme IFRS8 paragraphe 12 pour être regroupés en un seul secteur Vins. Les interactions entre les maisons, et avec les services centraux sont nombreuses :

- Sur le plan commercial :
 - Flux commerciaux croisés
 - Force de vente commune
- Sur le plan industriel :
 - Sites de stockage des vins et outils de production partagés
 - Logistique et stockages centralisés
- Sur le plan financier :
 - Gestion des besoins de trésorerie / flux de trésorerie
 - Décisions d'investissements
 - Gestion des besoins de financements

Dans ce contexte, le pilotage et mesure de la performance prennent toute leur importance au niveau global, c'est-à-dire à travers des indicateurs pilotés au niveau groupe.

Les autres activités connexes sont regroupées dans la colonne « Autres ». Ces activités sont les suivantes :

- Le transport et la gestion de la flotte de véhicules,
- La fabrication d'étiquettes et de capsules
- L'activité d'hôtellerie et de restauration

Elles ne représentent pas plus de 10% de l'ensemble et ne font donc pas l'objet d'une information séparée.

Au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 116	8 957	-5 782	240 292
Marge Brute	82 471	6 465	-3 621	85 315
%	34,8%	72,2%	62,6%	35,5%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	11 622	107	0	11 729
Résultat Financier	-1 266	-63	0	-1 330
Résultat avant IS	10 676	44		10 720
Charge d'Impôt	-282	-37		-319
Actifs sectoriels	354 466	8 055	-5 305	357 216

Au 31 décembre 2015

Au 31 décembre 2015	Secteur Vin	Autres	Eliminations inter secteurs	Total
Chiffre d'Affaires	237 652	8 160	-5 162	240 650
Marge Brute	81 030	6 032	-3 512	83 550
%	34%	74%	68%	35%
Résultat Opérationnel après QP du résultat des sociétés MEE	8 606	256	0	8 862
Résultat Financier	-1 316	-72	0	-1 388
Résultat avant IS	7 313	185	0	7 498
Charge d'Impôt	-2 415	-53		-2 468
Actifs sectoriels	261 153	7 599	-5 015	263 737

Les méthodes comptables utilisées pour l'information sectorielle sont cohérentes avec celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. La quasi-totalité des flux d'investissements concerne le secteur Vin.

Informations relatives aux zones géographiques

en millions d'euros

Au 31 décembre 2016	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	152,0	88,3	**240,3**

en millions d'euros

Au 31 décembre 2015	France	Export	Total
Chiffre d'Affaires	150,8	89,9	**240,7**

Chiffre d'Affaires (ventilé sur la base du pays de localisation du client).

Le Groupe n'a aucun client avec lequel il réalise un volume de ventes supérieur au dixième du chiffre d'affaires consolidé. La quasi-totalité des actifs immobilisés concerne des actifs localisés en France et en Afrique du Sud, hors actifs dans les entreprises associées au Chili.

Note 6. Charges de personnel

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Salaires et traitements	24 453	22 353
Charges sociales	12 049	9 793
Participation des salariés	318	300
Charges liées aux actions gratuites	2 630	536
Total	39 450	32 983

Le montant des cotisations comptabilisées dans le cadre du régime à cotisations définies représente 1.776 milliers d'euros (contre 1.692 milliers d'euros en 2015).

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) a été comptabilisé en déduction des charges de personnel. Ce crédit d'impôt a permis à AdVini le financement de l'amélioration de sa compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de son fonds de roulement.

L'évolution de l'effectif se présente de la manière suivante :

	31-déc.-16	31-déc.-15
Dirigeants	1	1
Cadres	188	179
Agents de Maîtrise	112	90
Employés et Ouvriers	425	368
Total	726	638

Note 7. Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Logiciels (ERP)	Marques	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	**1 709**	**13 625**	**9 649**	**24 983**
Regroupement d'entreprises	52	7 973	5 123	**13 148**
Acquisitions	2 718	3	40	**2 762**
Cessions /Diminution	(1)		(147)	**(148)**
Ecarts de conversion				-
Autres	5 822		(5 822)	
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	**10 300**	**21 601**	**8 843**	**40 744**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	**1 580**	**5**	**152**	**1 737**
Regroupement d'entreprises	44	2	56	**102**
Dotation aux Amortissements et Provisions	848	380	121	**1 349**
Cessions/Diminution	(1)		(147)	**(148)**
Ecarts de conversion			2	**2**
Autres				
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	**2 470**	**387**	**184**	**3 041**
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	**130**	**13 620**	**9 496**	**23 246**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**7 830**	**21 214**	**8 659**	**37 703**

Le groupe a mis en place un ERP intégrant les fonctions achats, vente, gestion du chai, du conditionnement et de la logistique ainsi que la comptabilité et le contrôle de gestion.

Ce projet a représenté un coût global d'environ 8 millions d'euros, dont 5.8 M€, en cours en 2015, ont été mis en service en 2016.

Les marques dans le Groupe correspondent à des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité n'est pas déterminée dans la mesure où leur durée de vie, dans les métiers du vin, ne peut être définie.

De ce fait, elles sont isolées dans un poste de bilan et ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont testées chaque année en application de la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs (voir note 15).

Note 8. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	**44 658**	**45 807**	**45 525**	**16 010**	**151 999**
Regroupement d'entreprises	15 471	13 021	4 225	2 123	**34 840**
Acquisitions	366	2 890	2 592	4 443	**10 290**
Cessions /Diminution	(267)	(315)	(17)	(153)	**(752)**
Ecarts de conversion					-
Autres	211	174	31	(416)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2016	**60 438**	**61 576**	**52 355**	**22 008**	**196 377**
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2015	**2 087**	**22 121**	**31 655**	**8 666**	**64 529**
Regroupement d'entreprises	1 248	4 083	3 044	587	**8 961**
Dotation aux Amortissements et Provisions	6	1 798	2 047	2 833	**6 685**
Cessions/Diminution	0	(310)	(16)	(12)	**(338)**
Ecarts de conversion					-
Autres				-	-
Dépréciations et amortissements cumulés au 31 décembre 2016	**3 341**	**27 692**	**36 730**	**12 073**	**79 837**
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	**42 570**	**23 686**	**13 869**	**7 345**	**87 470**
Valeurs nettes au 31 décembre 2016	**57 096**	**33 884**	**15 625**	**9 935**	**116 540**

Les acquisitions d'immobilisations incluent 1 163 K euros au titre des contrats de location financement conclus au cours de l'exercice, principalement pour le renouvellement de la flotte de véhicules.

La valeur des immobilisations corporelles nettes détenues en vertu de contrats de location-financement est de 5.310 milliers d'euros au 31 décembre 2016 (contre 5.019 milliers d'euros en 2015).

Les actifs pris en contrat de location-financement sont donnés en nantissement des dettes de location-financement et de location avec option d'achat correspondantes.

Les loyers restant à courir sur ces contrats sont de :

en milliers d'euros	Valeur
Loyer à un an	**1 124**
Loyer de un à cinq ans	**1 782**
Loyer à plus de cins ans	**30**
TOTAL	**2 936**

Note 9. Provisions et dépréciations

en milliers d'euros	Stock	Clients	immob.	Titres de part.	TOTAL ACTIF	Autres	Retraite	TOTAL PASSIF	TOTAL
Valeur au 31 décembre 2015	501	3 070		5	3 576	1 681	1 446	3 127	6 703
Dotations	234	316	380		930	0	55	55	985
Reprises utilisées	(580)	(80)			(660)	(240)		(240)	(900)
Reprises non utilisées					-	(1 114)		(1 114)	(1 114)
Regroupement d'entreprises	3 258	410			3 668	785	294	1 079	4 747
Écart de conversion					-			-	-
Var. des écarts actuariels comptabilisés en OCI					-	-	185	185	185
Valeur au 31 décembre 2016	3 413	3 716	380	5	7 514	1 113	1 979	3 092	10 606
- dont part courante	3 413	3 716		5	7 134	1 113		1 113	8 247
- dont part non courante			380		380		1 979	1 979	2 359

Les provisions pour risque couvrent divers risques sociaux et commerciaux.

Provision pour engagements de retraite et autres avantages assimilés

- **Composantes des engagements provisionnés**

Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés se présente de la manière suivante :

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Indemnités de départ à la retraite	1 979	1 446
Médaille du travail		
Autres		
Total provision pour pensions et autres avantages assimilés	**1 979**	**1 446**

- **Variation des engagements sur la période**

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Provision au bilan à l'ouverture	**1 446**	**1 625**
Variations de périmètre	294	
Charges nettes de la période	55	
Reprises nettes de la période		(46)
Prestations payées sur la période		
Variations des écarts actuariels comptabilisés en	184	(133)
Provision au bilan à la clôture	**1 979**	**1 446**
- Dont part courante		
- Dont part non courante	1 979	1 446

- **Hypothèses de calcul retenues**

Les hypothèses de calcul retenues sur l'ensemble des sociétés du Groupe sont établies sur la base de la convention collective « Vins et spiritueux » et se présentent de la manière suivante :

	31-déc-16	31-déc-15
Taux d'actualisation	1,31%	2,03%
Départ à la retraite à l'initiative du salarié	65 ans*	65 ans*
Turn-over (par tranches d'âge)	0 à 10%	0 à 10%
Taux de progression des salaires	0,7%	1,0%
Taux de charges sociales	45 à 50%	45 à 50%

* 60 ans pour des cas isolés identifiés

Au 31 décembre 2016, un test de sensibilité a été effectué : une variation du taux d'actualisation de +/- 0.72% entraînerait une variation d'environ 82 k€ de ces engagements.

Autres provisions

Les autres provisions se détaillent de la façon suivante :

en milliers d'euros	Litiges commerciaux	Litiges sociaux	Provision fiscale	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	1 090	177	-	414	1 681
Dotations					0
Reprises utilisées	(90)	(24)		(126)	(240)
Reprises non utilisées	(1 000)			(114)	(1 114)
Reclassement					-
Regroupement d'entreprises	785				785
Écart de conversion					-
Autres variations					-
Valeur au 31 décembre 2016	785	153	-	174	1 113
- dont part courante	785	153		174	1 113
- dont part non courante					-

Note 10. Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Plus values nettes cessions immobilisations	272	
Gains de change	821	795
Badwill	8 080	
Divers produits d'exploitation	1 374	171
Total autres produits opérationnels	10 547	965

Les divers produits d'exploitation se composent notamment de reprises de charges à payer.

Autres charges opérationnelles

en milliers d'euros	31/12/2016	31/12/2015
Moins values nettes cessions immobilisations		-124
Pertes de change		-798
Frais d'acquisition et cessions immo		
Divers charges d'exploitation	-551	-1 047
Total autres Charges opérationnelles	**-551**	**-1 968**

Les diverses charges d'exploitation se composent notamment de pertes et pénalités sur créances clients ainsi que des indemnités et redevances.

Note 11. Résultat financier

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	30	4
Coût de l'endettement financier brut	-1 368	-1 319
Coût de l'endettement financier net	**(1 338)**	**(1 315)**
Autres produits financiers	60	15
Autres charges financières	-52	-88
Résultat Financier	**(1 330)**	**(1 388)**

Note 12. Impôts sur les résultats

Impôts différés

en milliers d'euros		
Impôts différés sur :	**31-déc-16**	**31-déc-15**
Provisions règlementées	1 562	1 522
Indemnités de départ en retraite	-625	-463
Immo corporelles et crédit bail	895	1 002
Différences temporelles fiscales	-788	-198
IDA sur report fiscaux déficitaires	-2 299	-336
Instruments dérivés	-109	-84
Ecarts d'Evaluation	17 345	13 075
Divers	-9	11
modification taux de 33,33% à 28%	-988	
Total	**14 985**	**14 528**
Dont IDP	17 284	14 864
Dont IDA	(2 299)	(336)

Charge d'impôt

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Charge d'impôt courant sur les sociétés	-1 920	-2 207
Charge (produit) d'impôt différé	1 601	-261
Total charge d'impôt	-319	-2 468

Le Groupe AdVini a mis en place un contrat d'intégration fiscale entre 13 sociétés du groupe.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net de l'ensemble consolidé après impôt	10 080	5 030
Charges d'impôt comptabilisée	319	2 468
Charges d'impôt incluse dans les activités abandonnées		
RESULTAT AVANT IMPOT	**10 399**	**7 498**
Taux d'impôt	*34,43%*	*37,56%*
Charges d'impôt théorique	3 581	2 816
Eléments de rapprochement :		
Badwill non imposables	(2 782)	-
Différences permanentes fiscales	126	107
Non reconnaissance des actifs d'ID non recouv. Sur reports fiscaux déficitaires	287	
Paiements en actions - différence permanente	894	90
Aide Etat	(359)	(387)
Effet du changement de taux intégration fiscale *	(990)	8
Autres (dont impact de différence de taux d'imposition)	(438)	(166)
Total	319	2 468

* passage à 28% sur impôts différés à horizon 2018 et au-delà

Note 13. Résultat par action

Les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilués par action pour l'ensemble des activités sont les suivantes :

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Résultat net, part du Groupe	10 401	5 030
Résultat net, part du Groupe, pour le résultat dilué	10 401	5 030
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	3 620 576	3 586 283
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	-116 069	-125 527
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	**3 504 507**	**3 460 756**
Effet de la dilution des actions attribuées gratuitement	96 771	38 771
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	**3 601 278**	**3 499 527**
Résultat par action de base (en euro) total	2,97	1,45
Résultat par action dilué (en euro) total	2,89	1,44

Note 14. Goodwill

UGT	Valeur nette au 31 décembre 2015	Acquisition	Perte de valeur	Cession	Valeur nette au 31 décembre 2016
UGT Roussillon (CAZES SAS et PAULILLES)	970		-	-	**970**
UGT Rhône (OGIER, AMOUROUX, RAYMOND, COUSIGNAC)	863	-	-	-	**863**
UGT Sud-ouest (MOUEIX SAS + RIGAL SAS)	890	-	-	-	**890**
UGT USA (ADVINI USA, ex-Cannon Wines)	190	-	-	-	**190**
UGT Provence (GASSIER et BARON GEORGES)	531	-	-	-	**531**
UGT Paris (CFV)		1 640	-	-	**1 640**
UGT Afrique du Sud (ASA)		67	-	-	**67**
Divers non affecté	71	-	-	-	**71**
TOTAL	3 515	1 707	0	0	5 222

Note 15. Dépréciation des actifs

Les valeurs recouvrables des goodwill et des actifs incorporels non amortis ont été calculées à partir de la valeur d'utilité correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés de chaque UGT. Les calculs sont basés sur les business plans présentés au Comité Stratégique et approuvés par le Conseil de Surveillance.

Le taux d'actualisation appliqué aux flux futurs de trésorerie est de 8.0 % (8.0% au 31 décembre 2015). Pour les flux au-delà de 5 ans ou 7 ans, une extrapolation est faite en utilisant un taux de croissance à l'infini de 2%, correspondant au taux de croissance à long terme estimé.

Ces tests de perte de valeur ont été réalisés selon les mêmes méthodes qu'au 31 décembre 2015, sur la base de business plans révisés.

Analyse de la sensibilité

L'analyse de la sensibilité des paramètres de taux d'actualisation et de taux de croissance a été réalisée sur des fourchettes allant de 7.5 à 8.5% pour le taux d'actualisation et de 1.5 à 2.5% pour le taux de croissance à l'infini.

Dans les conditions les plus défavorables (taux d'actualisation de 8.5% et taux de croissance à l'infini de 1.5%), les tests de sensibilité ne présentent pas de perte de valeur.

Note 16. Participation dans les entreprises associées

Le total des Bilans (comptes individuels) des entreprises associées s'élève à 46 160 milliers d'euros. Le Chiffre d'affaires est de 5 744 milliers d'euros pour un résultat net de -3 441 milliers d'euros.

en milliers d'euros	Actifs non Courants	Capitaux propres	Endettement financier net	Chiffre d'Affaires	Résultat net	dont quote part groupe
VINA CASABLANCA, Limitada (Chili)	5 248	4 795		2 747	(38)	(12)
SCEA CHÂTEAU GASSIER	69	441		379	36	18
LA LANGUEDOCIENNE	715	885	481	1 710	(89)	(18)
SELECT VINS ADVINI INC	23	29		497	213	107
LAPALU PARTICIPATIONS	23 986	9 864	3 721	411	(3 563)	(635)
TOTAL	30 041	16 014	4 202	5 744	-3 441	-541

Note 17. Actifs financiers

Pour l'ensemble des actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

La juste valeur des Actifs financiers disponibles à la vente (titres de participation non consolidés) n'étant pas déterminable de façon fiable, ces titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition.

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2016	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	5 222					5 222
Immobilisations incorporelles	37 703					37 703
Immobilisations corporelles	116 540					116 540
Participations dans des entreprises associées	3 037					3 037
Autres actifs financiers	661	426	235			-
Impôts différés actifs	2 299					2 299
ACTIFS NON COURANTS	**165 462**	**426**	**235**	**-**	**-**	**164 801**
Stocks	104 995					104 995
Créances clients	60 797		60 797			-
Autres créances	21 050		10 077			10 973
Actifs d'impôts exigibles	834					834
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078				4 078	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	**191 755**	**-**	**70 874**	**-**	**4 078**	**116 802**

Les catégories de Justes Valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Les autres créances correspondent notamment aux avances fournisseurs pour 10 077 milliers d'euros

Au 31 décembre 2015

montants nets des dépréciations	Montant au bilan 31.12.2015	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Actifs exclus du champ d'application d'IAS 39
Goodwill	3 515					3 515
Immobilisations incorporelles	23 246					23 246
Immobilisations corporelles	87 470					87 470
Participations dans des entreprises associées	4 217					4 217
Autres actifs financiers	656	372	285			-
Impôts différés actifs	336					336
ACTIFS NON COURANTS	**119 441**	**372**	**285**	**-**	**-**	**118 785**
Stocks	74 242					74 242
Créances clients	50 096		50 096			-
Autres créances	16 164		7 994			8 170
Actifs d'impôts exigibles	781					781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 013				3 013	-
Actifs détenus en vue de la vente	-					
ACTIFS COURANTS	**144 296**	**-**	**58 090**	**-**	**3 013**	**83 193**

Variation des actifs financiers non courants

	31-déc-15	Regroupement d'entreprises	Acquisitions	Diminutions	Variation écart de conversion	31-déc-16
Actifs financiers disponibles à la vente	372	70		-16		426
Participations dans entreprises associées	4 217	-733		-541	93	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat						
Prêts et créances financières	284	20	109	-179	4	237
Total	4 873	-643	109	-735	96	3 700

La diminution de -541 k€ de la participation dans les entreprises associées représente la QP de perte de l'exercice.

Echéancier des actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2016	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs financiers disponibles à la vente		426	426
Participations dans entreprises associées		3 037	3 037
Placements détenus jusqu'à leur échéance			
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			
Prêts et créances financières	237		237
Total	237	3 462	3 700

Aucun actif financier non courant n'est en souffrance ou déprécié.

Note 18. Stocks

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Matières premières (matières sèches)	5 819	5 120
Vins en vrac	56 068	37 613
Vins en bouteille	42 716	27 087
Autres	3 803	4 923
Valeur brute	108 407	74 743
Dépréciation	(3 412)	(501)
Valeur nette	104 995	74 242

Note 19. Créances clients

Variation

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/2016	Valeur nette 31/12/15
Créances clients	64 514	-3 716	60 797	50 096
Créances cédées au factor				
Effets à l'encaissement				
Total	**64 514**	**-3 716**	**60 797**	**50 096**

Balance âgée clients

en milliers d'euros	brut	net
non échues	52 392	52 392
Echues moins de 3 mois	7 094	6 906
Echues entre 3 et 12 mois	989	647
Echues de plus de 12 mois	4 039	853
Total	**64 514**	**60 797**

Note 20. Autres actifs courants

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2016	Provision 31/12/2016	Valeur nette 31/12/16	Valeur nette 31/12/15
Avances Fournisseurs	10 077		10 077	7 994
Personnel	238		238	161
Charges constatées d'avance	774		774	741
Créances sur cessions d'immobilisations			-	
Créances fiscales et divers	9 961		9 961	7 267
Créance d'impôt exigible	834		834	781
Total	**21 884**	**-**	**21 884**	**16 944**

Note 21. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Valeurs Mobilières de Placement	571	
Disponibilités	3 507	3 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 078	3 013
Découverts et concours bancaires courants	-89 413	-63 221
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets	-85 335	-60 208

Note 22. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2015, le capital était composé de 3 593 914 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros. Les primes d'émission et de fusion s'élevaient à 33 345 milliers d'euros.

L'assemblée générale du 2 juin 2016 a approuvé la distribution d'un dividende brut de 0.37 € par action, soit 1 330 K€, (contre 0.37 € au titre de la distribution du résultat de l'exercice 2014, soit 1.325 K€) et a offert aux actionnaires le choix d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2015.

Le prix d'émission des actions nouvelles était fixé à 30,38 euros et le délai de souscription était fixé jusqu'au 12 juillet 2016.

Le 2 août 2016, le directoire a constaté que, suite à l'offre de paiement du dividende 2015 en actions, 20 560 actions nouvelles de 2 euros chacune émises pour un montant de 30,38 ont été souscrites, représentant ainsi une augmentation de capital de 41 120 euros et une prime d'émission de 583 287 euros.

A l'occasion de la reprise de Lapalu Participations et de ses châteaux, Grands Crus Investissements (groupe Crédit Agricole) est entré au capital d'AdVini à hauteur de 5,5%, soit 217 143 actions à 2 euros, représentant ainsi une augmentation de capital de 434 286 euros et une prime d'émission de 7 165 719 euros.

Au 31 décembre 2016, le capital est ainsi composé de 3 831 617 actions ordinaires, entièrement libérées d'une valeur nominale de 2 euros, les primes d'émission et de fusion s'élevant à 41 094 milliers d'euros.

Paiements en actions

Le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 14 mai 2014 avait déterminé les conditions de mise en place de plans d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de certains mandataires sociaux et salariés, sous la condition suspensive de l'autorisation par l'assemblée générale.

L'assemblée générale mixte du 4 juin 2014 avait délégué dans la 20ème résolution tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour mettre en œuvre la mise en place d'un plan d'attribution gratuite des actions aux membres du personnel salarié et/ou mandataires

sociaux, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire, notamment en ce qui concerne la mise en place de mesures destinées à préserver les droits des bénéficiaires en ajustant le nombre d'actions attribuées en fonction des éventuelles opérations sur le capital de la Société qui interviendraient pendant la période d'acquisition.

Le Directoire, chargé de la mise en œuvre des plans d'attribution, s'est tenu le 12 août 2014.

Le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 29 août 2014 a pris connaissance et a approuvé les plans d'attribution d'actions gratuites mis en place par le Directoire.

Le nombre total des actions attribuées gratuitement pour 2014 est de 40 000 actions.

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires ne serait définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et l'obligation de conservation des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition est fixée à deux ans.

En plus du critère de présence, l'attribution des actions dépend de la réalisation à la fin de l'année d'un critère de performance basé sur des critères individuels et sur des critères de résultat du groupe.

La juste valeur de ces actions gratuites à la date d'attribution du 12 août 2014 a été évaluée à 29.17 euros pour 2014, sur la base du cours coté de l'action AdVini à cette date et sous déduction des dividendes attendus auxquels les détenteurs de ces actions gratuites n'ont pas droit pendant la période d'acquisition de deux ans, suivie d'une période d'incessibilité de deux années supplémentaires.

Les critères de performance ont été atteints pour l'année 2014 et 38 771 actions ont été définitivement attribuées sur les 40 000 actions ci-dessus mentionnées (1 229 actions non attribuées).

Les critères de performance ayant été partiellement atteints pour l'année 2016, 5 000 actions devraient également être attribuées au titre de ce plan.

L'ensemble des critères du plan n°2 concernant le Président du directoire, également approuvé par le conseil de surveillance du 29 août 2014, a été rempli, et a donné lieu à l'attribution de 83 000 actions gratuites

Pour l'exercice 2016, la charge comptabilisée au titre des 126 771 actions gratuites est de 2,8 M d'euros.

Ecarts de conversion

Les variations des écarts de conversion liés aux capitaux propres sont de 971 milliers d'euros (-200 milliers d'euros en 2015). Les gains de change nets représentent 821 milliers d'euros au cours de l'exercice (contre -3 milliers d'euros pour 2015).

Actions propres

en milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur en K€
Au 31 décembre 2015	125 833	1 957
Acquisitions	13 684	442
Cessions	-33 213	-524
Au 31 décembre 2016	106 304	1 875

Dividendes

Lors de l'assemblée générale du 1er juin 2017, il sera proposé un dividende de 0.41 € par action, soit un montant total de 1 608 589 euros avec la possibilité offerte aux actionnaires d'opter pour le paiement en actions du dividende de l'exercice 2016.

Gestion du capital

L'objectif du Groupe en matière de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et de disposer de ratios de qualité de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2016.

Les seules contraintes règlementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français ainsi que du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Le Groupe est en conformité avec la totalité de ces contraintes règlementaires au cours de l'exercice.

Note 23. Dettes financières

Evolution de l'endettement

en milliers d'euros	Emprunts sur location financement	Emprunts envers établissements de crédit	Instruments dérivés passifs	Concours bancaires	Autres	Total
Valeur au 31 décembre 2015	2258	35 054	253	63 220	17	100 801
Augmentation	1 094	30 911		967	20	32 992
Diminution	(981)	(7 926)				(8 907)
Regroupement d'entreprises	562	3 478		24 567	0	28 606
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés						-
Écart de conversion	4	22		659		684
Autres variations		-	66		11	77
Valeur au 31 décembre 2016	2 937	61 539	319	89 412	48	154 254
dont part courante	1 124	11 614		89 412		102 150
dont part non courante	1 813	49 925	319		48	52 104

Echéancier

en milliers d'euros	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total
Emprunts sur location financement	1 124	1 813		2 937
Emprunts evers établissements de crédit	11 614	38 006	11 919	61 538
Instruments dérivés passifs		319		319
Concours bancaires	89 412			89 412
Autres		48		48
Valeur au 31 décembre 2016	102 150	40 185	11 919	154 254

Les dettes financières sont principalement libellées en euros, à l'exception d'un financement à court et moyen terme souscrit en francs suisses et dont le solde au 31 décembre 2016 totalise 943 milliers d'euros.

Les nouvelles dettes à moyen terme financent le renouvellement de la flotte de véhicule, la rénovation des sites et la modernisation de l'outil de production.

Analyse par nature de taux

	2016		2015	
en milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes envers des établissements de crédit	90,1%	9,9%	77,1%	22,9%
Dettes sur contrats de location financement	100,0%		100,0%	
Concours Bancaires		100,0%		100,0%

Les dettes à taux variables sont indexées sur la moyenne mensuelle de l'EONIA pour les découverts bancaires et sur l'EURIBOR 1 mois ou 3 mois pour les emprunts bancaires.

Note 24. Covenants

Quatre contrats d'emprunts sont assortis de clauses de remboursement anticipé :

Un premier emprunt est assorti de ratios basés sur les comptes de la société Domaine LAROCHE. Les ratios concernés sont les dettes financières nettes / fonds propres, les dettes à moyen et long terme / capacité d'autofinancement et les frais financiers / excédent brut d'exploitation.

Les trois autres emprunts sont assortis de ratios basés sur les comptes annuels de la société AdVini et de la société MOUEIX. Les ratios concernés sont le maintien de la situation nette à un niveau au moins égal à 90% de celui existant au 31/12/2015, les fonds propres /dettes à moyen et long terme, l'endettement net /situation nette.

Les ratios sont respectés au 31/12/16, à l'exception d'un des critères sur les emprunts de la société MOUEIX.

Dans l'hypothèse d'un dépassement de ces ratios financiers d'une part et d'une demande expresse de remboursement anticipé des emprunts concernés par les prêteurs d'autre part, le Groupe serait amené à rembourser par anticipation l'encours des contrats, soit en utilisant sa trésorerie excédentaire, soit en contractant de nouveaux financements auprès de nouveaux prêteurs, le reclassement en part courante de ces emprunts porterait sur 440 k€.

Note 25. Passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent la valeur comptable des catégories d'instruments financiers :

Au 31 décembre 2016

	Montant au bilan 31.12.2016	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	52 104	51 785	319			-
Passifs d'impôts différés	17 284					17 284
Provisions part non courante	1 979					1 979
PASSIFS NON COURANTS	**71 367**	**51 785**	**319**	**-**	**-**	**19 263**
Dettes financières part moins d'un an	102 150	102 150				-
Dettes d'impôt exigible	127					127
Dettes fournisseurs	53 085	53 085				-
Provisions part courante	1 113					1 113
Autres passifs courants	32 138	4 539				27 599
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**188 613**	**159 773**	**-**	**-**	**-**	**28 839**

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Pour l'ensemble des passifs financiers à l'exception des emprunts bancaires à taux fixe, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative. Les justes valeurs des emprunts bancaires à taux fixe calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus au taux d'intérêt courant EURIBOR 3 mois flooré à 0 ne varient pas.

Au 31 décembre 2015

	Montant au bilan 31.12.2015	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Passifs exclus du champ d'application d'IAS 39
			Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture		
Dettes financières	29 329	29 076	253			-
Passifs d'impôts différés	14 864					14 864
Provisions part non courante	1 446					1 446
PASSIFS NON COURANTS	**45 639**	**29 076**	**253**	**-**	**-**	**16 309**
Dettes financières part moins d'un an	71 472	71 472				-
Dettes d'impôt exigible	161					161
Dettes fournisseurs	52 602	52 602				-
Provisions part courante	1 681					1 681
Autres passifs courants	20 092	1 543				18 549
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-				-
PASSIFS COURANTS	**146 008**	**125 617**	**-**	**-**	**-**	**20 391**

Les catégories de Justes valeurs sont détaillées note 3 – hiérarchies des valeurs.

Note 26. Instruments dérivés et gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers repose sur des stratégies spécifiques en matière de risque de taux d'intérêt, de risque de change, de risque de liquidité et de risque de crédit. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative. Tous les instruments financiers dérivés ont été conclus pour les besoins de la couverture des risques de taux d'intérêt et des taux de change. Ainsi, en 2016, tous les instruments dérivés sont traités en instruments de couverture au sens de l'IAS 39 (cf. note 3 – instruments financiers dérivés)

Risque de change

Instruments de change				
(en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Vente à terme	5 400	-71	66	-138
Options de change achats				
Options de change vente				
Total des instruments dérivés sur risque de change	5 400	(71)	66	(138)

L'essentiel des flux d'achats et de ventes est réalisé en euros. Le risque de change sur les opérations réalisées en USD et sur le dollar canadien est limité, les achats et ventes étant effectués dans ces mêmes devises. Un risque de change marginal peut également résulter des opérations réalisées sur le peso chilien et le rand. Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de taux

Instruments de taux d'intérêt (en milliers d'euros)	Montant notionnels	Valeur de marché 31/12/16	Valeur de marché 31/12/15	Variation de juste valeur
Swap de taux / emprunteur taux fixe	47 000	-242	-307	65
Option de taux / Passif taux variable (Floor/Cap)	5 000	-6	-12	6
Total des instruments dérivés sur risque de taux	52 000	(248)	(319)	71

Le risque de taux d'intérêt résulte du recours à des financements à taux variable et concerne donc le risque de hausse des taux d'intérêt.

Les principaux emprunts à moyen terme libellés à taux variable ont donné lieu à des contrats de caps, qui permettent de limiter la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier de taux plus favorable.

Les lignes de crédit à court terme donnent lieu ou non à couverture selon l'analyse faite par le management.

Les opérations de couverture de risque de taux en vigueur à la date de clôture ont une maturité maximale à fin octobre 2019.

Risque de liquidité

Le Groupe considère que le risque d'insuffisance de trésorerie est très limité. Par ailleurs, le groupe estime que l'accès à des sources de financement diversifiées doit permettre de réduire le risque.

Les renégociations régulières des lignes de trésorerie permettent à la société de répondre à ses besoins de financement à court terme.

Risque de crédit

Ce risque, qui pourrait résulter de la défaillance d'un client du Groupe, est limité à la fois par la diversité du portefeuille de clients (équilibre des circuits de distribution, répartition géographique) et par la politique d'assurance-crédit globale pour le Groupe.

Les autres actifs financiers sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan.

En matière de gestion du risque client, le Groupe dispose d'une assurance-crédit globale qui couvre l'ensemble de son activité et de procédures internes visant à minimiser les prises de risques pour la part des créances non couverte par cette assurance. Les créances clients échues ainsi que les écarts sur règlements sont analysés mensuellement, au cas par cas, et provisionnés en fonction de leur âge ou des motifs de non recouvrement.

Risque de prix de matières premières

Les process d'achats vins et autres achats de production sont encadrés par les normes de certification du Groupe (ISO 9001 version 2000, IFS, BRC). Le risque fournisseur sur la matière première, le vin, est très faible du fait de la diversité et de l'étendue des sources d'approvisionnement.

Note 27. Autres passifs courants et compte de régularisation

en milliers d'euros	31-déc.-16	31-déc.-15
Dettes fiscales et sociales	15 895	12 871
Autres dettes	15 196	6 676
Produits constatés d'avance	1 047	545
Total	32 138	20 092

Les autres dettes sont principalement constituées des dettes de participations publicitaires envers les clients et d'avances et acomptes reçus sur contrat primeurs.

Note 28. Parties liées

Achats et ventes de biens et services

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Ventes au Groupe AdVini	3 539	4 084
Achats au Groupe AdVini	602	299

La majorité des ventes des parties liées au Groupe (69 %) sont constituées par les achats de vins réalisés auprès des domaines viticoles détenus par les actionnaires familiaux.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

L'autre poste principal concerne les facturations de location immobilière (28%).

Rémunération des membres du Conseil de Surveillance, du Directoire et de la Direction générale

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Avantages à court terme	1 203	1 166
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions	2 694	
Total	3 897	

Le montant des jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance, au titre de 2016, s'est élevé à 54 milliers d'euros (54 milliers d'euros en 2015 également).

Information complémentaire sur la rémunération des dirigeants

En complément des informations mentionnées dans le tableau qui précède, le Président du Directoire bénéficie d'une indemnité compensatrice en cas de rupture de contrat à hauteur de deux années de salaires (incluant le salaire fixe plus variable). L'engagement correspondant à cette indemnité peut être évalué à 425 639 €. €. Il bénéficie également, en cas de cessation des fonctions de Président du Directoire, de non renouvellement de ses fonctions à l'issue de chaque période ou d'un départ lié à un changement de contrôle de la société ou à un changement de stratégie, d'une indemnité basée sur des critères de performance dont le potentiel maximum est de 1 276 917 €. Aucune charge n'est constatée au titre de ces indemnités sur l'exercice 2016. Il n'existe pas de stock-options.

Depuis 2011, tous les dirigeants salariés ont bénéficié d'une retraite complémentaire « article 83 ». Cela concerne un membre du Conseil de surveillance et trois membres du Directoire

Note 29. Engagements et passifs éventuels

en milliers d'euros	31-déc-16	31-déc-15
Engagements réciproques		
Envers les caves ou des propriétaires	39 454	14 615
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Nantissements fonds de commerce	-	-
Nantissements titres et instruments financiers	10 483	76
Hypothèques	2 598	3 546
Gages		
Engagements donnés		
Autres garanties données	731	731
Cautions	1 072	1 390
	54 338	**20 360**

Les engagements envers les caves et les propriétaires correspondent au montant des contrats d'achats de vin non retirés. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de passifs correspond aux titres des sociétés Antoine Moueix, SCI Château Baron Georges, SCEA Raymond, Champy et Lapalu. Le montant des contrats de locations simples, concernés par les informations requises par la norme IAS 17, n'est pas significatif.

Note 30. Evénements postérieurs à la clôture de la période

Advini a cédé les 20% de titres qu'elle détenait dans La Languedocienne au Japon,
Société mise en équivalence en 2016.

Advini a acheté les titres de la SARL MAS DE LUNES en février 2017.

OGIER a repris le Domaine de la Roncière à Châteauneuf-du-Pape en février 2017.

Note 31. Informations diverses

Les comptes consolidés d'AdVini sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la SOCIETE D'INVESTISSEMENT D'OCCITANIE :

- S.A. au capital de 1 908 800 Euros
- Siège social : Saint Félix de Lodez
- R.C.S. : Clermont l'Hérault B 348 276 536